

LA FERRE

163 QN-1575-1-2
BIBLIOTHEQUE LEGISLATIVE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC 4 P.C.

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Volume XXXIII - No 22
Montréal, mercredi
le 9 août 1961

**La margarine
commence à faire
des siennes...**

page 3

**Réduction des taux
de transport
des grains et
augmentation
du subside**

page 7

**Disparition des lits
superposés dans
les camps**

page 9



Il n'est pas un écolier en vacances... mais comme sa vie a changé depuis que les aînés sont en pleine liberté...!

(Photo Service de cinéphotographie du Québec)

ANNÉE FRUCTUEUSE POUR LE RECRUTEMENT À L'U. C. C.

lire en page 24



**VOS BETES
A POILS**
**VOS BETES
A PLUMES**

par le
Dr R. POIRIER,
agronome
professeur
au collège
Macdonald

AVICULTEURS... OYEZ! OYEZ!

"Oyez! Oyez! Aviculteurs de la province de Québec! En cet an de grâce 1961, pendant les 14ième, 15ième et 16ième jours du mois d'août, votre présence est requise au Collège Macdonald où se tiendra votre réunion annuelle: Le Congrès provincial d'aviculture 1961".

L'aviculture est de plus en plus considérée comme le laboratoire où se préparent et se perfectionnent les nouvelles méthodes de production agricole ainsi que les nouveaux moyens de mettre les produits sur le marché.

Etre à l'avant-garde d'un secteur aussi important de l'économie nationale présente des avantages réels mais ceci présente aussi des inconvénients. Les changements apportés par les expériences en sciences agricoles sont nombreux et fréquents et ils contribuent à placer l'aviculture dans un état constant d'équilibre instable. On est jamais certain en faisant une amélioration capitale importante de pouvoir bénéficier de l'amélioration pendant la vie normale de l'objet en question. Le plus souvent, cet objet ou cette bâtisse devient désuète avant qu'il ait fourni tout le service que l'on attendait.

Que dire maintenant des bouleversements apportés en aviculture par le phénomène complexe que l'on appelle à tort ou à raison l'intégration. Avec l'intégration, on promettait aux éleveurs de leur donner la sécurité en échange d'un peu de liberté. Ce sentiment qui partait d'un bon naturel, amène toutes sortes de complications non prévues et qui font parfois regretter le bon vieux temps où l'éleveur était entièrement à la merci de la fluctuation des prix. Dans ce temps là, la loi de l'offre et de la demande jouait sans entraves et celui qui subissait des prix désastreux n'avait qu'à patienter pour connaître ensuite des prix à la hausse. Aujourd'hui, les con-

trats à prix garantis, les quotas pour postes d'abattage et la production minimum à maintenir au moulin d'engrais alimentaires viennent tous retarder la diminution de production lorsque l'offre vient dépasser la demande. Bien plus, une partie de la production est aujourd'hui entre les mains de très grosses organisations mobilisant des capitaux très importants. Une de ces organisations peut à un moment donné décider un programme important d'expansion en temps de surproduction et la perte momentanée dans le prix est alors regardée comme une dépense légitime qui sera compensée plus tard par l'élimination de la compétition qui ne pourra pas survivre à une longue période de bas prix.

Tous ceux qui sont réellement intéressés à l'aviculture doivent se rencontrer au moins une fois par année afin de faire la mise au point sur leur industrie qui devient de plus en plus compliquée. Ils peuvent, lors de cette réunion prendre des décisions tant au sujet de leur propre exploitation qu'au sujet de l'aviculture en général. Ils peuvent passer des résolutions à communiquer à nos gouvernements. Ils peuvent enfin décider de la publicité à faire aux produits avicoles.

Cette réunion obligatoire que l'on appelle maintenant le CONGRÈS PROVINCIAL D'AVICULTURE aura lieu cette année au Collège Macdonald, les 14, 15 et 16 août. Vous ne pouvez vous payer le luxe d'être absent si vous avez l'intention de continuer à gagner votre vie en aviculture.

Gratuité scolaire :

Le ministre fournit des explications précises

Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a remis, mardi le 1er août, aux membres de la tribune de la presse du Parlement, une série de réponses aux différentes questions qui sont le plus fréquemment posées à son ministère par les parents et les institutions d'enseignement.

Après avoir posé le principe que tous les jeunes ont droit à la gratuité de l'enseignement jusqu'au niveau secondaire, M. Gérin-Lajoie a ajouté une précision: les commissions scolaires sont tenues de payer le compte des institutions d'enseignement secondaire sur réception, mais il suggère que ce paiement soit fait en deux versements, soit en novembre et en avril qui sont les deux mois où le gouvernement fait la remise de ses subventions aux commissions scolaires.

Voici la liste des 19 réponses du ministre de la jeunesse aux différentes questions posées depuis quelque temps à son ministère:

1ère Q. — Les commissions scolaires qui dispensent dans leurs écoles l'enseignement secondaire de la 8e à la 11e année, ou des Eléments latins à la Versification, peuvent-elles refuser de payer l'allocation réclamée par les parents qui préfèrent envoyer leurs enfants dans une institution privée?

R. — Non. Les parents ont l'entière liberté de choisir l'école que fréquentent leurs enfants et la commission scolaire ne peut refuser, même si elle dispense dans ses écoles le même enseignement que l'institution privée.

2e Q. — La commission scolaire est-elle obligée de verser cette allocation à tout collège classique ou institution secondaire indépendante?

R. — Non. Il faut que l'institution secondaire indépendante soit reconnue par l'un des deux comités (catholique ou protestant) du Conseil de l'instruction publique. Les parents pourront s'enquérir auprès des autorités des institutions indépendantes pour savoir si elles sont reconnues.

3e Q. — Qu'arrive-t-il lorsqu'une commission scolaire dispense l'enseignement de la 8e à la 11e année et que des parents veulent envoyer leurs enfants dans une école d'une autre commission scolaire?

R. — Jamais la commission scolaire n'est tenue de payer les frais dans une autre commission scolaire lorsqu'elle dispense elle-même le cours fréquenté.

4e Q. — Une commission scolaire est-elle tenue de recevoir d'autres élèves que ceux qui tombent sous sa juridiction?

R. — Non. Mais des ententes peuvent être conclues entre les commissions scolaires.

5e Q. — Les écoles maternelles privées ou les écoles élémentaires indépendantes peuvent-elles réclamer une allocation quelconque des commissions scolaires?

R. — Evidemment non. Les allocations prévues par la loi ne s'appliquent qu'au cours secondaire soit de la 8e à la 11e année ou des éléments latins à la versification.

6e Q. — La commission scolaire doit-elle nécessairement verser une somme de \$200.00?

R. — Non. Ce montant de \$200 est un maximum prévu par la loi. Si les frais de scolarité ne sont, par exemple, que de \$100 la commission scolaire ne versera que \$100. Si les frais sont supérieurs à \$200 ce sont les parents qui doivent combler la différence.

7e Q. — Une commission scolaire est-elle obligée de défrayer le transport des élèves?

R. — Elle n'a aucune obligation, mais trouve un intérêt à le faire puisque 75 p.c. du montant déboursé lui sera remboursé par le gouvernement.

8e Q. — La commission scolaire doit-elle payer le prix des livres de classe pour les élèves soumis à sa juridiction qui fréquentent un collège ou une institution indépendante?

R. — Oui. La commission scolaire versera une allocation de \$12 à l'institution pour les livres de classe mais seulement

si cette institution les distribue gratuitement aux élèves. Autrement, la commission scolaire n'a pas le droit de payer les livres.

9e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formules que l e u r fournira le collège ou l'institution indépendante ou leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

10e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées. La commission scolaire n'intervient que pour payer l'allocation une fois que les enfants sont admis.

11e Q. — La commission scolaire paiera-t-elle l'allocation pour les élèves du cours secondaire inscrits dans une institution indépendante hors du Québec?

R. — Non. Parce que l'allocation payable par la commission scolaire n'est versée qu'aux institutions relevant du contrôle scolaire de la province de Québec.

12e Q. — Les élèves qui fréquentent un collège classique ou une institution indépendante reconnue, au cours secondaire, bénéficient-ils de la gratuité des livres de classe?

R. — La décision appartient à chaque institution indépendante. Si elle fournit les livres gratuitement, elle recevra de la commission scolaire une allocation de douze dollars par année pour en payer le coût (des livres d'une classe coûtent en moyenne \$36.00). Comme ils servent pendant environ trois ans, cette somme est répartie également sur trois ans, de sorte qu'un collège est ainsi totalement remboursé.

13e Q. — Les étudiants au niveau supérieur du cours classique, de la Belles-Lettres à la Philosophie, qui ne bénéficient pas de l'allocation, sont-ils admissibles aux bourses universitaires?

R. — Oui. Le ministère de la jeunesse peut leur accorder une bourse à condition que la situation financière de leur famille le justifie. Ils doivent faire leur demande avant le 20 septembre, au Service des bourses, Hôtel du gouvernement, à Québec où à Montréal, au 9175, rue St-Hubert.

14e Q. — Ces bourses universitaires sont-elles un don ou un prêt du gouvernement?

R. — Comme toutes bourses, elles doivent être remboursées dans une proportion de 40 pour cent (autrefois, le remboursement était de 50 pour cent). En plus de ces bourses, il existe des prêts remboursables dans leur totalité.

15e Q. — Si des élèves catholiques fréquentent une école protestante, ou vice versa, leur commission scolaire est-elle tenue de payer?

R. — Non.
16e Q. — Quelle est la situation des étudiants de la 12e an-

née en montant, au cours scientifique et au cours secondaire?

R. — S'ils fréquentent une école de leur commission scolaire, cet enseignement est gratuit. S'ils fréquentent l'école d'une autre localité et que leur commission n'accepte pas de payer leurs frais de scolarité (car, dans ce cas, elle n'y est pas tenue), ou, encore, s'ils fréquentent une institution indépendante reconnue par le Comité catholique ou le Comité protestant, ces étudiants sont admissibles aux bourses d'études comme ceux du niveau supérieur dans les collèges classiques. En résumé si ces étudiants ne bénéficient pas de la gratuité, ils ont droit de demander une bourse.

17e Q. — A quelles conditions les parents peuvent-ils recevoir l'allocation de \$10.00 par mois pour leurs enfants aux études?

R. — Cette allocation n'est accordée que pour les enfants de 16 et 17 ans qui sont aux études, et seulement pendant les 10 mois de l'année scolaire. Les parents doivent en faire la demande à la Commission des allocations sociales, hôtel du gouvernement, Québec.

18e Q. — Qu'advient-il des enfants, dans les centres non organisés au point de vue scolaire, qui fréquentent une institution indépendante reconnue ou l'école d'une commission scolaire voisine?

R. — C'est le Département de l'instruction publique qui remplit alors le rôle de la commission scolaire et qui paie les frais de l'éducation des enfants.

19e Q. — Une commission scolaire est-elle responsable des enfants indiens qui étudient dans ses écoles?

R. — Non. L'instruction des enfants indiens relève du ministère fédéral de la citoyenneté et de l'immigration. Le Devoir, 3 août.



Monsieur Carmin Graveline, directeur général adjoint de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. depuis 1959, vient d'être admis comme membre "Fellow" de la Société des Actuaire. Après avoir terminé ses études secondaires au Séminaire de Joliette, monsieur Graveline a obtenu une licence en sciences commerciales de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Il fit ensuite un stage d'étude d'un an à l'Université du Manitoba pour se spécialiser en mathématiques actuarielles.

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN
LES DISTILLERIES MELCHERS, LTÉE.
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

La Terre
DE CHEZ NOUS

Propriété de l'U.C.C.
FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431
"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

SECRETAIRE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté



Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



AUTORISE COMME ENVOI POSTAL DE
2e CLASSE, MINISTERE DES POSTES, OTTAWA

DES SURPLUS DE LAIT NATURE

IV — CONTROLE DE L'UTILISATION DU LAIT ET DES PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS

Quels que soient le mode d'approvisionnement et le mode de paiement adoptés pour la mise en marché du lait à Montréal, un système de contrôle rigoureux demeure absolument nécessaire. Les membres du Comité spécial qui ont étudié ce marché ont donc recommandé fortement qu'un contrôle efficace y soit établi. Ce contrôle devra être exercé par

jusqu'à la révocation de la licence d'opération.

Ces pouvoirs permettront à l'organisme de contrôle de vérifier d'une façon claire et certaine l'utilisation et le paiement du lait des fournisseurs dans toutes les usines de pasteurisation et de transformation où le lait des troupeaux

~~~~~  
**par le Dr Armand L. Lacasse**  
économiste au ministère de l'Agriculture  
~~~~~

un organisme d'Etat complètement indépendant de tous les acheteurs, vendeurs et producteurs concernés.

Pouvoirs d'un organisme de contrôle:

Pour être efficace, l'organisme de contrôle devra surveiller complètement et en tout temps l'utilisation de tout le lait provenant de sources approuvées pour l'alimentation du marché de Montréal. A cette fin les employés qualifiés de cet organisme devront posséder des pouvoirs bien définis. En résumé, ces pouvoirs leur permettront :

1. D'avoir accès et d'inspecter à des heures convenables, tous les endroits où du lait est reçu, entreposé, embouteillé, ou manufacturé.
2. D'obtenir et de vérifier chez les acheteurs de lait, à des périodes indéterminées, tous les livres et les dossiers jugés nécessaires.
3. D'exiger des acheteurs qu'ils remplissent tout rapport et fournissent tout renseignement nécessaire pour l'exercice du contrôle.
4. De prélever des échantillons de lait, de crème ou de tout autre produit du lait et d'en faire les analyses nécessaires.
5. De vérifier, tant aux usines que chez les producteurs mêmes, les détails des paiements aux producteurs et, si nécessaire, l'allocation des quotas.
6. D'exiger que le fardeau de la preuve quant à l'utilisation du lait repose sur les acheteurs. En d'autres termes, si une usine ne peut prouver d'une façon certaine qu'une partie de son lait a été transformée plutôt qu'embouteillée, cette usine devra payer le prix maximum pour ce lait.
7. D'imposer les sanctions nécessaires pour forcer les acheteurs à se conformer aux ententes établies et à payer les prix fixés ou négociés pour le marché. Ces sanctions efficaces comprendront des amendes progressives pour chaque infraction, allant

attitrés est acheminé. L'organisme devra également vérifier l'utilisation des approvisionnements provenant d'autres sources.

Organisme de régie:

Même si le Comité a accordé priorité au contrôle de l'utilisation du lait, il insiste sur le fait que, pour rendre des services presque aussi essentiels que le contrôle, soit plus spécialement pour établir la péréquation sur tout le marché, il en coûterait peu de compléter le contrôle par une administration encore plus intégrale.

La péréquation sur tout le marché présuppose en effet un organisme plus élaboré qu'un simple organisme de contrôle. Au point de vue dépenses d'administration, on peut s'en tirer en ajoutant au personnel de base du contrôle un régisseur et quelques commis.

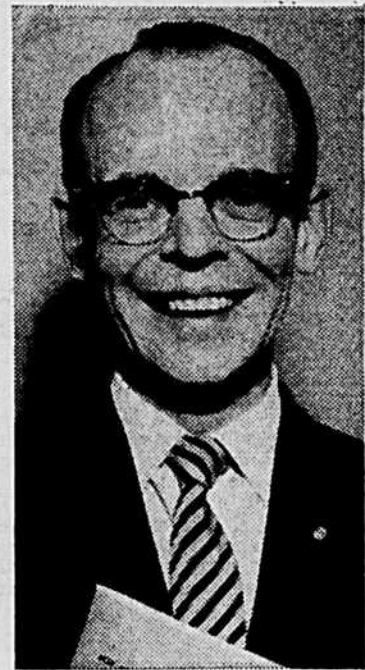
Le régisseur, qui sera nommé par l'Etat, possédera tous les pouvoirs d'un contrôleur tels qu'énumérés plus haut. De plus, il sera spécifiquement autorisé à administrer le plan de péréquation sur tout le marché, c'est-à-dire calculer et annoncer à des dates spécifiques le prix moyen du lait et administrer la caisse de péréquation.

Mécanisme du contrôle et de la régie:

Le Comité a déjà souligné aux autorités concernées le nombre et les qualifications des personnes que requiert un bon organisme de contrôle et de régie. De plus, le Comité a actuellement en mains tous les formulaires, prototypes de rapport et dossiers nécessaires à un plan de péréquation de marché et à un contrôle étanche de l'utilisation du lait et de son paiement. Ces documents sont actuellement en voie d'être adaptés aux conditions du marché de Montréal.

Enfin, le Comité a suggéré que l'organisme de contrôle et de régie qu'il recommande soit intégré de quelque façon dans les cadres d'un organisme provincial. Les pouvoirs mentionnés plus haut devront aussi faire partie intégrante de la refonte des lois laitières de la Province actuellement à l'étude.

— FIN —



M. T. C. Douglas, à gauche, premier ministre de la Saskatchewan, qui a été élu chef du Nouveau parti démocratique lors du congrès de cet organisme tenu à Ottawa la semaine dernière. M. Gérard Picard, à droite, président de la Fédération de l'imprimerie et de l'information, a été élu président adjoint du Nouveau parti démocratique. Le président élu est M. Michael Oliver, professeur en sciences politiques à l'université McGill. De plus, on annonce que cinq Québécois feront partie du comité national du NPD. Ce sont M. Gérard Picard, co-président national; M. Roméo Mathieu, un des cinq vice-présidents; Mme Thérèse Casgrain, M. Réginald Boisvert et M. Gilles Rochette, conseillers.

LA MARGARINE COMMENCE A FAIRE DES SIENNES...

EN vertu d'une législation adoptée à la fin de la dernière session soit au début du mois de juin, la vente de la margarine dans la province de Québec est devenue légale depuis le 1er août.

Selon les enquêtes et rapports de quelques grands journaux, il n'y eut jusqu'à maintenant aucune course sensationnelle à la margarine de la part du consommateur. C'est peut-être un indice que ce dernier connaissant déjà très bien le produit sous son nom d'emprunt de "spread", ne s'emballe pas plus qu'il ne faut du fait que sa vente soit devenue légale... Mais les fabricants et vendeurs entendent bien pousser ce nouveau commerce. Tous les médiums de publicité sont déjà utilisés en vue de convaincre le consommateur et il n'y a aucun doute qu'on multipliera et intensifiera les campagnes de promotion.

Le tout est assez normal pour qu'on se conforme rigoureusement aux exigences de la loi et de la réglementation qui l'explique. Au fait, ladite réglementation vient tout juste d'être rendue publique par sa publication dans le numéro de "La Gazette Officielle de Québec" datée du 5 août 1961. Les autorités responsables devront prendre les dispositions nécessaires pour que ladite réglementation soit bien connue de tous les intéressés.

C'est excessivement important car ceux qui réussissaient à vendre le produit lorsqu'il était illégal chercheront sûrement à passer à travers les mailles de la loi et des règlements. Ainsi à peine quelques jours après l'entrée en vigueur de la loi, alors que l'article 17 des règlements mentionne qu'"à l'étalage, les succédanés doivent être séparés de tout produit laitier par une distance suffisante pour prévenir toute méprise ou confusion de la part de l'acheteur", nous avons appris de source sûre que certains laitiers de Montréal transportaient dans leurs voitures qui sont clairement identifiées comme devant servir exclusivement aux produits laitiers, de la margarine et l'offrent couramment et même généreusement à leurs clients...

ACCORDONS le bénéfice du doute à ces gens à cause du retard apporté à faire connaître la réglementation relative à la loi. Mais cet exemple suffit à démontrer que la plus grande vigilance s'impose et que les autorités devront dès le début prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'on respecte intégralement non seulement le texte mais aussi l'esprit de la loi.

P.-H. L.

† Souvenirs † de mon curé

Le Dernier Voyage

Aujourd'hui, il passerait pour primitif, l'habitant qui irait offrir du foin à Mère supérieure. — Il serait mieux avec une dactylo électrique ou une enregistreuse. Depuis l'industrialisation de l'agriculture, les vaches des SOEURS ne sautent plus, et on ne voit plus passer la voiture du couvent. Les religieuses ont perdu contact avec la terre. C'est tout un problème, quand il leur en faut quelques livres pour repiquer la fugère. Mais, avec le brevet "A", elles donnent quand même, des cours sur les composants et les fertilisants du sol, les engrais composés, les amendements calcaires, etc.

L'AGE D'OR

Je veux parler de nos pensionnats de campagne, au temps où l'éducation, — elle non plus, — n'était pas mécanisée; où le pain spirituel, comme le matériel, se pétrissait à la maison, et était servi gratuitement. Personne, alors, ne parlait de lâcher l'enseignement.

A la rentrée, Mlle ne prenait pas son billet, aller-retour. — Les premiers dimanches, personne ne voulait aller la voir, pour éviter les parties de brailage.

Mlle devait, en outre, participer aux soins du ménage, à la culture du jardin, à la recherche des herbes nécessaires à la préparation des médicaments et même au bardas de l'étable.

C'était au temps où, à quatre pattes sur le plancher, il fallait savoir jouer de la brosse et du torchon... et se contenter d'une brique de savon-du-pays pour toutes les lavesuses, au temps où l'on jardinait, non en catinant, mais en travaillant, où on traitait les vaches, à poignées. Cette époque où, au point de vue matériel, on administrait, à peu près sans argent, a été au point de vue social et spirituel, l'âge d'or de ces institutions.

Quand l'académicienne revenait au foyer, elle n'avait pas perdu le goût du pain de ménage, ni l'habitude de la planche-à-laver, de la bêche ou du petit rateau. Elle ne levait pas le nez sur l'arôme de l'étable; et cinquante ans sont là, pour nous prouver qu'une fille s'équilibre aussi bien, sur le banc des vaches que sur celui du piano.

Cette méthode de tremper les caractères dans des leçons de choses, de les forger sur l'enclume du sacrifice a produit ces femmes fortes, dont nous trouvons encore quelques descendantes, dans chacune de nos paroisses. Elles gardent à nos campagnes ce cachet de spiritualité, de belle humeur et d'hospitalité qui attire... hélas! trop, quelquefois.

Mais, comment Mère Supérieure pouvait-elle bien financer?

Le PREMIER septembre, on apportait, avec la fille et la valise, un sac de patates, en compte sur le premier versement. On promettait une tinette de beurre, au temps des provisions, une charge de bois, sur les premières neiges, une fesse de cochon à Noël, un gallon de sirop, au temps du sucre, et, comme règlement final, un voyage de foin, où personne ne verrait les échelettes.

SAINTE-FEBRONIE... SUR LA TASSERIE

Chez nous ce voyage était le dernier. — A l'orée du bois, où parmi le trèfle rouge et le jargeau, il poussait une végétation spontanée... qui sentait bon. Nous autres, les petits gars, nous étions pressés de finir, pour pouvoir — sur le dernier voyage, — chanter assez fort pour que les voisins s'en aperçoivent. Mais, notre soeur aînée — qui allait au couvent — nous faisait glaner tous les brins de foin, d'herbe-de-menthe, d'herbe à mille-feuilles et de sureau qu'il y avait sous la clôture et autour des tas de roches. — Depuis, elle glane les âmes, dans la brousse africaine: 46 ans, à préparer son VOYAGE pour le ciel.

Quand on avait tout amassé, foulé dur, le long des échelettes, que le comble y était, elle peignait, elle-même le voyage; j'allais chercher une tête de sapin pour piquer dessus; et les deux petits gars, assis chaque côté de la perche —

"C'est l'heure du retour,
Et la jeune bergère,
Voyant la fin du jour,
Regagne sa chaumière,
On entend..."

Nous laissons boire Corneille, en passant le ruisseau, et continuons au village. Tout le rang savait alors que Joseph X avait fini ses foins.

C'est Sainte-Fébronie, l'économe, qui recevait et classait le foin. Elle commençait par tâter le voyage; en arrachait une poignée, en humait l'arôme. — "Vous avez du bon foin, mes petits X; on va le mettre à part; pour Franchette, à son vêlage". — Et, la Soeur, — fière comme si elle avait reçu un million, — retroussait sa jupe, saute par-dessus le garde-grain, dans la tasserie. Pendant qu'on s'échignait à lever de grosses fourchées, elle nous faisait parler: — "Yvonne a-t-elle des cavaliers? Votre mère a-t-elle des citrouilles? Les patates sont-elles belles? Vous direz à votre père que Charmante n'a plus d'avoine".

Elle savait bien la bonne vieille, qu'à l'automne, si la collecte pour le couvent rapportait peu; si les patates étaient petites et les choux verveux, les élèves, qu'elle aimait comme une mère, devraient se serrer la ceinture.

C'était la communauté de vie des temps... déjà anciens.

Ton Curé



RENCONTRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK — Le directeur du Salon National de l'Agriculture, Gabriel Renaud, vient de rencontrer à Ste-Croix dans le comté de Kent au Nouveau-Brunswick, le premier ministre de cette province, l'hon. Louis Robichaud, et le ministre de l'Agriculture, l'hon. F.-Adrien Lévesque. On les voit ici sur la ferme expérimentale de tabac du Nouveau-Brunswick en train de discuter la participation de cette province voisine au 10e Salon, dont les dates viennent d'être fixées, soit du 16 au 25 février 1962.

VOTRE ENTREPRISE ET SA GESTION

par Maurice CAREL, Ingénieur Agronome, économiste agricole

A vrai dire...

On peut s'étonner que dans une chronique traitant d'économie de la production et en particulier d'économie de l'unité de production, je fasse si souvent appel aux aspects humains, psychologiques, sociaux. Ce sont, à vrai dire, les aspects moteurs de la gestion, ceux qui permettent d'expliquer ou de qualifier l'esprit du chef d'entreprise.

Me faire bien comprendre sur ce point n'est peut-être pas inutile.

D'abord, il faut admettre que l'économie ne prend tout son sens que lorsqu'on la considère comme le résultat de l'activité consciente ou inconsciente (ce dernier mot est important) de l'homme; ce résultat, la situation créée par l'homme, est alors cause directe ou indirecte de problèmes humains et sociaux. Travailler en économie est donc travailler sur du vivant! Il faut le comprendre et réaliser ainsi qu'il est très facile de tomber dans la subjectivité, dans le sentiment, la sensation, le réflexe chaque fois que l'on se penche sur un problème économique. Cela est bien vrai sur une ferme: il faut savoir se dégager de soi-même pour apprendre à se critiquer, à se considérer temporairement comme l'ouvrier d'un patron imaginaire pour pouvoir analyser objectivement son entreprise agricole. Car finalement, il faut être franc, c'est bien souvent la manière d'agir du chef d'entreprise qui sera à améliorer.

Il en résulte une tactique. Pour qu'une décision de gestion puisse être rationnelle, il faut que l'agriculteur apprenne à se voir soi-même, à se juger, à se contrôler. Il faut donc insister chaque fois qu'il est possible sur l'aspect personnel qui est prépondérant dans toute gestion. A quoi cela sert-il, en effet, de faire l'étude économique du choix d'un tracteur de ferme si l'on est à peu près sûr à l'avance que l'agriculteur pour lequel on fait cette étude achètera de toute façon UN tracteur et même que ce tracteur sera au moins aussi gros que celui du voisin? A quoi cela sert-il de suggérer des formes de coopération si celui auquel on s'adresse est bien décidé à ne pas se contraindre pour améliorer son revenu en coopération? On pourrait

multiplier les exemples de la sorte s'appliquant à l'un ou l'autre...

Il s'agit donc bien d'aspect humain, de mentalité, de psychologie. C'est donc dire que beaucoup de problèmes de notre agriculture ne sont plus, ne seront jamais plus (l'ont-ils déjà été)? exclusivement techniques. Ils ne sont

pas davantage exclusivement économiques. Ils sont techniques, surtout économiques mais ils impliquent fondamentalement des réactions humaines, une mentalité. J'essaierai de vous rendre cela plus concret en commentant l'utilisation de quelques-uns des critères que je vous ai définis.

Pour que votre laiterie soit encore plus propre employez les produits de lavage et désinfectants



Wyandotte



ANTIBAC — Le désinfectant idéal qui détruit toutes les bactéries sur votre équipement avant usage pour la traite. Aussi servez-vous-en pour laver le pis et les trayons de vos vaches, après la traite. Immergez chaque trayon dans une solution ANTIBAC Wyandotte, vous aiderez ainsi à contrôler la MAMMITE. Solution ANTIBAC (1 c. à table dans 2 gal. d'eau).



KROMET — Le détergent mousseux contenant du chlore. Utilisez-le avec confiance pour votre lavage général. Il lave à fond dans l'eau dure ou douce. Il est économique (1 c. à table par gallon d'eau).



SERVAC — Le détergent acide liquide pour enlever la pierre de lait. Il est efficace et économique (2 oz au gallon d'eau).

Ces produits  Wyandotte

sont disponibles à votre fabrique, magasin ou coopérative locale. Demandez-les! Servez-vous-en et vous serez épatés des résultats. Obtenez en même temps, gratuitement, la carte Wyandotte pour votre laiterie "Méthodes Simples pour améliorer la qualité du lait".

La Coopérative Fédérée de Québec
C.P. 500 — Station Youville, Montréal 11

À l'exemple d'autres groupes L'U.C.C. doit être plus agressive

Nous devrions prendre l'exemple de certains autres groupements spécialement des syndicats ouvriers et ne pas craindre de réclamer énergiquement ce qui nous est dû. Notre association professionnelle devrait être plus agressive en face des problèmes de plus en plus nombreux et graves qui se posent aux cultivateurs et des difficultés

ration officielle d'ouverture du congrès, le président sortant de charge, M. Euclide Ménard, a rappelé brièvement le travail accompli au cours de l'année et les principales tâches dévolues à l'U.C.C.

concernant spécialement leur fédération en vue d'assurer le progrès de l'U.C.C. par la tenue de séances d'étude régulières pour les syndicats locaux. Une autre résolution demande également que, à l'avenir, chaque syndicat nomme des délégués officiels au congrès de façon à éviter des complications et des pertes de temps lorsqu'il y a lieu de prendre des votes.

Situation plus grave que jamais

Parmi les principales initiatives qui figurent au rapport d'activités, on remarque le changement d'organisateur syndical à la suite de la démission de M. Léon Bigras et de l'entrée en fonction de M. Lucien Guérin, six réunions du bureau de direction, la série des principaux sujets étudiés lors de ces réunions, les visites aux syndicats locaux et surtout les résultats remarquables de la campagne de recrutement qui a monté les effectifs de la fédération à un niveau extraordinaire, soit 1,133 membres. Le rapport financier démontre que la fédération a terminé son année avec des résultats très satisfaisants.

Dans son discours, le président général de l'U.C.C., M. Jean-Baptiste Lemoine, a tout d'abord rendu hommage à M. Ménard qui s'est dévoué pour l'U.C.C. pendant de nombreuses années et félicité son successeur, M. Cazalais. Puis, rappelant son expérience de plus d'un quart de siècle au sein du mouvement, il a démontré que l'agriculture québécoise fait face présentement à la situation la plus difficile de toute son histoire.

Plus d'étude

Les congressistes ont discuté et adopté plusieurs résolutions se rapportant à l'agriculture en général. Ils en ont adopté une

Il a ensuite démontré la nécessité absolue d'une amélioration constante des méthodes de

(Suite à la page 21)



OEUFs : fléchissement prolongé et étendu

Le fléchissement des prix de la semaine précédente pour catégories supérieures s'est prolongé la semaine dernière dans les provinces centrales et étendu à presque tous les marchés canadiens. Baisse variant de 1 à 11 cents la douzaine. A Toronto et Montréal en fermeture 38-39 et 43 cents respectivement pour A-gros au comptant.

En Ontario arrivages supérieurs aux besoins et peu de débouchés extérieurs. A Montréal offre régulière mais demande ralentie; livraisons de l'extérieur disponibles en quantité. Catégories inférieures écoulées à prix variables.

Prix des non classés à Ottawa: A-gros 41 cents et A-moyens 34. Même niveau dans la ville de Québec. A Moncton 45 et 40 cents pour A-gros et moyens.

VOLAILLES : prix stables dans l'ensemble

Aux principaux marchés canadiens prix stables pour viande de volaille la semaine dernière avec quelques variations. A Montréal baisse légère des poulets vivants lourds et des dindons à griller vivants. De même pour les poules lourdes à Toronto et dindons lourds à London.

PORCS : Marché instable presque partout

Prix généralement instables des porcs la semaine dernière avec fluctuations de 80 cents vers le haut et de \$1 vers le haut et de \$1 vers le bas. Cote plutôt ferme à Toronto \$28-\$29.45 pour catégorie A. Prix stables avec baisse occasionnelle de \$1 à Montréal \$28.50-\$30. Hull \$28-\$28.50 Princeville et Québec \$28.50.

VEAUX : semaine favorable aux sujets de qualité

Faibles arrivages la semaine dernière des veaux de qualité supérieure. Prix fermes avec fluctuations de \$3 vers le haut et de \$1 vers le bas. "Bons" et "choix": \$26-\$28 certains \$29 à Toronto avec transactions actives. Prix stables avec baisse de \$1 à Montréal \$25-\$26.

AGNEAUX : offre accrue et demande ralentie

Hausse saisonnière des arrivages d'agneaux la semaine dernière et demande moindre. "Bons" agneaux à Toronto, fermes à \$22. Prix stables ou inférieurs de \$1 à Montréal \$20-\$21 lots mélangés vendus \$19.50-\$20. Importations régulières des Etats-Unis pour abattage immédiat.

BOVINS : ton plutôt ferme du marché

Arrivages légèrement accrus de bovins la semaine dernière aux onze parcs publics du Canada. Demande assez bonne et transactions plutôt actives. Rareté de bouvillons de qualité supérieure à Toronto et ailleurs avec hausse de 75 cents pour bouvillons et de \$1 pour génisses — \$20.50-\$21.50 A Toronto et \$1 en moins respectivement. Pour génisses prix stables des vaches avec fluctuations de \$1 vers le haut et de 50 cents vers le bas. Prix fermes ou raffermiss pour bons taureaux. Bovins d'engrais marché ferme et prix majorés de \$1 pour les rares sujets de qualité supérieure. Bonne demande à l'intérieur et l'extérieur du pays.

OEUFs : légère hausse du 1er septembre 1961

La production des oeufs pour la première moitié de 1961 accuse une augmentation de 8 pour cent sur celle de la même période 1960. L'Ontario a produit au delà de 42 pour cent du total, suivie des Prairies, au delà de 28 pour cent, du Québec, 13,5 pour cent, de la Colombie (8,8 p.c.) et des provinces atlantiques (7,3 p.c.).

FOIN ET CEREALES : aperçu de la récolte dans l'est

Selon le dernier rapport sur l'état des cultures publié par le Bureau fédéral de la statistique, en date du 27 juillet, voici un aperçu de la récolte de foin et des céréales dans l'est, récolte qui est peut-être appelée à prendre une importance particulière: PROVINCES ATLANTIQUES: rendement moyen ou supérieur à la moyenne du foin; bonne pousse des céréales ou grains. QUEBEC: fenaison difficile; rendement de médiocre à bon avec qualité à l'avenant, maturation trop rapide; mauvais séchage sur le champ; céréales en bon état.

ONTARIO: PARTIE OUEST: fenaison retardée par mauvais temps, mais rendement excellent; bons approvisionnements de fourrages dans cette région; bons rendements prévus des céréales et maïs.

ONTARIO: PARTIE EST: fenaison gâchée par mauvais temps; et qualité du foin médiocre; bon progrès des céréales de printemps, mais blé d'Inde variable.

VOLAILLES : ton moins ferme en certains cas

Ton plutôt soutenu du marché de la viande de volaille la semaine dernière à travers le pays, exception faite de certaines classes et catégories qui accusèrent en certains cas des baisses assez prononcées. A Montréal, baisse de 1 c. la livre des poules vivantes lourdes; les poules habillées de tous poids ont enregistré des pertes de 1 à 2 c. sur le marché de Halifax, et de 3 à 6 cents à Regina. A Edmonton, les jeunes dindons habillés, de poids moyen et lourd accusaient une baisse de 3 cents tandis que les jeunes dindons vivants, de 10 et de moins de 20 livres, marquaient un gain de 1/2 à 1 c. à Vancouver.

Demande bonne pour poulets de grill dans les provinces centrales, mais peu favorable aux autres classes de volailles.

PORCS : prix irréguliers, vers la baisse

Prix très irréguliers des porcs la semaine dernière sur la plupart des marchés canadiens et marqués, dans l'ensemble, par un recul de \$1 à \$2 les 100 livres au cours de la semaine. Porcs de catégorie A, à Toronto — \$27.65 - \$30.25. A Montréal, même catégorie, perte de \$1.50 à \$2 les 100 livres — \$29.50-\$30. Recul de 50c. à Winnipeg et de \$1 à \$1.30 aux autres marchés de l'Ouest. Hull, \$28.50-\$31. Princeville et Québec, \$29.50.

VEAUX : prix fermes à inférieurs de \$2

Offres de qualité médiocre au marché des veaux la semaine dernière; demande ralentie et, dans l'ensemble, fléchissement des prix. A Toronto, ventes difficiles et recul de \$1 à \$2 les 100 livres — \$23-\$27 pour les "choix" et "bons". A Montréal, prix soutenus avec baisses occasionnelles de 50 c., mais conservant leur marge de la semaine antérieure à \$23-\$27. Cours inchangés à Winnipeg \$26-\$28.



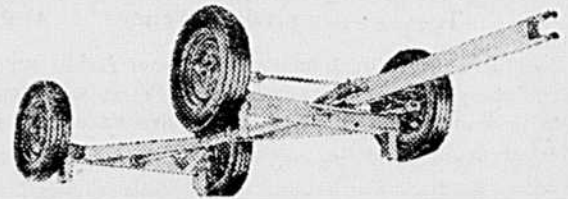
M. Léo Cazalais, de St-Etienne, qui a été élu président de la Fédération de l'UCC de Valleyfield lors du congrès de cette fédération tenu à St-Polycarpe lundi dernier. Il succède à M. Euclide Ménard qui vient de démissionner après avoir occupé ce poste durant de nombreuses années.

qu'ils doivent affronter. Telle est l'opinion exprimée par un participant au congrès de la Fédération de Valleyfield qui s'est tenu lundi à St-Polycarpe, lors d'un débat sur les politiques laitières du gouvernement fédéral.

Environ 150 personnes, dont plusieurs dames, quelques aumôniers et les agronomes de la région, assistaient au congrès qui a débuté par une messe spéciale à l'église paroissiale. M. l'abbé Lucien Léger, aumônier de la Fédération, dans le sermon de circonstance, a rappelé la pensée de l'Eglise au point de vue social, qui doit inspirer confiance pourvu qu'on prenne les moyens voulus afin de faire face aux situations qui se présentent.

Des allocutions de bienvenue furent prononcées par Son Honneur le maire de la paroisse, M. Elie Lalonde, le président du syndicat local, M. Thauvette, et M. le curé Cullerier. Dans sa déclara-

Les Wagons de Ferme ROADMASTER "fabriqués avec précision" par OTACO



C'est un plaisir d'en posséder un et de l'utiliser

DES MODELES POUR TOUS LES BESOINS:

- ROADMASTER TOUT ACIER wagon de 4 tonnes à toutes fins
- ROADMASTER CONSORT modèle à fourrage, 5 tonnes, empattement large
- ROADMASTER REGENT avec traversin à bascule
- ROYAL ET SENIOR pour les besognes dures
- WAGON ECONOMIQUE à bas prix pour tous les besoins

Vous aimerez travailler avec un wagon Roadmaster tout le temps que vous le posséderez parce qu'Otaco crée et manufacture ces wagons selon des standards très rigoureux.

Les ingénieurs ont conçu les wagons Roadmaster pour pouvoir supporter des charges très lourdes tout en étant légers eux-mêmes. Ils roulent doucement, tournent facilement et donnent un long service. On peut remplacer chaque partie après de longues années d'achat.

Si vous achetez un wagon de ferme cette année, ne manquez pas d'aller voir le Roadmaster. Il y a des modèles pour tous les besoins. Voyez votre agent Otaco ou demandez notre catalogue en écrivant à:

THE OTACO LIMITED
ORILLIA - ONTARIO

Distributeurs des équipements de ferme Papec pour l'Est du Canada



SUR UNE SEULE POLICE

VOUS ASSUREZ

- VOTRE MAISON
VOS EFFETS PERSONNELS
BÂTIMENTS
TROUPEAUX
VOLAILLES
INSTRUMENTS
ARATOIRES

Renseignez-vous auprès de votre agent des

ASSURANCES



ou écrivez à
515, Viger
Montréal 24

VIE
INCENDIE
AUTOMOBILE

CANADA PACKERS

Rapport Annuel

Le trente-quatrième exercice financier de Canada Packers Limited s'est terminé le 29 mars 1961.

Voici un résumé des résultats de cet exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent:

	Exercice 1961	Exercice 1960	Diminution
Montant des ventes	544,987,000	575,892,000	5.4%
Tonnage des produits vendus*	2,754,000,000 lb	2,762,000,000 lb	0.8%
Profit net	\$ 4,672,000	\$ 5,357,000	12.8%

Pourcentage de profit net par rapport au montant des ventes 80.87%

L'exercice 1960 avait comporté 53 semaines. Sur une base de 52 semaines, la comparaison entre l'exercice 1961 et l'exercice 1960 s'établit comme suit:

Montant des ventes	Diminution: 4.1%
Tonnage des produits vendus*	Augmentation: 1.1%

*Les chiffres du tonnage vendu sont établis sur les mêmes bases que dans nos précédents rapports annuels et représentent, en livres, le poids des produits vendus par les compagnies s'adonnant principalement à l'industrie de la salaison.

La diminution du profit net est due à une baisse des profits dans l'industrie de la salaison (produits dérivés du bétail).

La baisse des profits dans l'industrie de la salaison tient, à son tour, à trois facteurs principaux:

1. Une diminution de 24.4% du nombre des porcs mis sur le marché. Cette diminution a causé aux entreprises de salaison d'énormes difficultés d'approvisionnement en porc et a quelque peu augmenté leur prix de revient unitaire, en raison du nombre réduit des bêtes traitées.

2. Au cours de l'exercice précédent, le gouvernement fédéral avait dû acheter une très grande quantité de viande de porc en boîte pour maintenir le prix du porc au minimum garanti. Ces stocks de porc en boîte ont été débloqués en avril 1960 et mis en vente au Canada, à des prix bien inférieurs au prix de remplacement. Cette offre abondante de viande à bon marché a fait monter la consommation du porc en boîte qui a dépassé soixante millions de livres au cours de l'exercice terminé en mars 1961. Ce chiffre est environ trois fois plus élevé qu'en temps normal et a certainement nui à la vente des autres produits à base de viande.

En outre, les conserveries de viandes préparées de tous les salaisonniers du pays, qui représentent des investissements considérables, sont restées fermées — et, par conséquent, n'ont rien rapporté — d'avril 1960 à mars 1961.

3. Depuis quelques années, une proportion sans cesse croissante du boeuf vendu sur les importants marchés de consommation du Québec et de l'Ontario provient de bêtes abattues dans l'Ouest du Canada et expédiées congelées vers l'Est. Le mouvement s'est accéléré depuis un an en raison d'une modification des tarifs de fret qui rend encore plus avantageuse l'expédition des animaux abattus par rapport à celle du bétail sur pied.

Il en est résulté une période de réorganisation des circuits d'approvisionnement qui a créé des difficultés à l'industrie du boeuf.

Pour ces trois raisons, les profits de l'année sur les produits dérivés du bétail ont été exceptionnellement faibles.

Nos autres divisions ont réalisé des profits satisfaisants.

Les produits de ces autres divisions peuvent se classer sommairement comme suit:

1. Shortening et margarine
2. Volaille et produits de la ferme
3. Fruits et légumes frais
4. Fruits et légumes congelés ou en boîte
5. Gélatine
6. Beurre d'arachide
7. Savon et détergents
8. Huile et farine de soja
9. Nourritures animales et engrais chimiques
10. Produits pharmaceutiques
11. Produits en cuir
12. Plumes, duvet et caoutchouc mousse
13. Sacs de coton et de jute

Cette grande diversité de produits protège notre compagnie contre les fluctuations inévitables de l'industrie de la salaison.

Bien des divisions qui fabriquent ces produits sont devenues de grandes entreprises autonomes, dotées d'un personnel de direction entièrement distinct qui mène comme il l'entend les opérations d'achat, de fabrication et de vente. Nous croyons que c'est là une saine politique d'expansion et qu'elle fournit à un grand nombre de gens capables de meilleures possibilités d'exercer leurs talents.

Dans le cadre de cette politique, nous avons annoncé en 1956 la formation de deux divisions séparées pour s'occuper, la première des fruits et légumes congelés ou en boîte, la deuxième du savon, des détergents et des produits connexes. Depuis lors, les ventes et les profits ont sensiblement augmenté dans ces deux secteurs.

Au cours de cet exercice, le nombre des porcs mis sur le marché canadien a diminué de 24.4%. Le tableau ci-dessous indique, mois par mois, la baisse de la moyenne hebdomadaire par rapport à l'exercice précédent.

Avril 1960	Diminution: 17.8%
Mai	Diminution: 17.6%
Juin	Diminution: 22.7%
Juillet	Diminution: 24.5%
Août	Diminution: 24.4%
Septembre	Diminution: 35.3%
Octobre	Diminution: 23.0%
Novembre	Diminution: 24.1%
Décembre	Diminution: 32.5%
Janvier 1961	Diminution: 30.2%
Février	Diminution: 19.1%
Mars	Diminution: 17.1%
Avril	Diminution: 11.1%

(Suite à la page 7)

Grande victoire pour le Saguenay:

Réduction du taux de transport du grain et augmentation du subside

Un gain qui représente une économie de \$150.000 par année pour les producteurs de la région du Saguenay. Cette victoire est acquise après plusieurs démarches de la Fédération de l'U. C. C. du Saguenay et de la Chaîne Coopérative du Saguenay auprès des autorités concernées.

N. D. L. R. - Comme la T. C. N. le publiait la semaine dernière en page 8, cette modification des taux pour le transport des grains s'applique pour le nord du Québec, de l'Ontario, le Temiscamingue.

Tous les cultivateurs de la région du Saguenay seront heureux d'apprendre que le taux du transport du grain vient d'être réduit et que le subside pour le dit transport a été augmenté, selon les demandes de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et de la Chaîne Coopérative du Saguenay. Ces deux institutions n'ont cessé depuis un an de multiplier les démarches soit auprès du gouvernement fédéral, soit auprès des chemins de fer nationaux afin d'obtenir justice pour les cultivateurs de la région du Saguenay dans le domaine du transport des grains d'alimentation. Ajoutons que les meuneries coo-

pératives et indépendantes ont aussi appuyé l'U.C.C. et la Chaîne. Les députés fédéraux de la région dans toutes ces démarches, ont aussi été rencontrés et chaque syndicat de l'U.C.C. de la région a communiqué par écrit avec son député. Toutes ces démarches viennent de porter fruit.

Taux du transport réduit et subside augmenté

En effet, le taux de transport des grains était de 33 cents le cent livres à Chicoutimi, Jonquièrre, St-Jérôme, Hébertville et Chambord. Il sera dorénavant de 25 cents le cent livres. Il était de \$0.36 le cent livres pour Roberval, de \$0.42 pour St-Prime, St-Félicien et Normandin, de \$0.43 pour Albanel, et de \$0.46 pour Dolbeau, St-Stanislas, St-Eugène, Mistassini, Péribonka et les paroisses environnantes. Pour toutes ces paroisses, il sera dorénavant de \$0.26 le cent livres de grains.

De plus, le subside fédéral qui était dans toute la région de \$0.18 le cent livres, est porté à \$0.28.

Un gain de \$0.18 à \$0.30 le cent livres

A la suite de cette victoire de l'U.C.C. et de la Chaîne, les cultivateurs de Chicoutimi, Jonquièrre, Hébertville, St-Jérôme et Chambord paieront désormais \$0.18 le cent livres de moins pour le transport du grain qu'ils achèteront. Ceux de Roberval paieront \$0.20 de moins, ceux de St-Prime, St-Félicien, et Normandin \$0.26 de moins, ceux d'Albanel, \$0.27 de moins et enfin les producteurs de Dolbeau, Mistassini, Péribonka et des paroisses environnantes, \$0.30 de moins. Ainsi tous les cultivateurs de la région seront sur un pied d'égalité. Qu'ils soient d'Albanel ou de Jonquièrre, ils paieront le même taux de transport à un cent près et recevront le même subside.

Au Saguenay

L'UCC se plaint à l'honorable Hamel des retards de la C.R.O.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay vient de demander à l'honorable René Hamel, ministre du travail, de faire en sorte que la Commission des Relations Ouvrières de la Province de Québec ne retarde pas indéfiniment ses décisions lorsque des reconnaissances syndicales lui sont demandées par l'U.C.C. pour les bûcherons.

C'est à la suite du retard de la C.R.O. à rendre sa décision relativement aux bûcherons à l'emploi de la Compagnie St-Lawrence Corporation, division de Dolbeau, que l'U.C.C. a logé cette plainte au Ministère du travail

et lui a demandé une action immédiate.

En effet, en novembre dernier l'U.C.C. présentait une demande de reconnaissance syndicale pour ces bûcherons qui ont adhéré à l'Union dans une proportion de plus de 80 pour-cent.

Or, le 3 août, soit près de neuf mois plus tard, aucune décision n'a encore été prise.

Un tel retard fait perdre des milliers de dollars aux bûcherons concernés.

L'U.C.C. a aussi demandé l'intervention de l'honorable Arsenault, ministre des Terres et Forêts.

Ainsi, pour un cultivateur d'Albanel par exemple, qui élève cent porcs par année, cela représente une économie de transport sur les grains d'alimentation qu'il doit acheter, de \$162.00, soit \$1.62 pour chaque porc.

Une économie de \$150,000 par année

Pour les producteurs du Saguenay, cette diminution du taux du transport et cette augmentation du subside peuvent représenter au minimum une économie de \$150,000 par année, si l'on considère que les producteurs de la région achètent environ 70 millions de livres de grains de l'Ouest, soit 1,100 chars.

Les démarches se poursuivent. Ce sont là des gains importants pour tous les cultivateurs

de la région du Saguenay, et qui auront pour effet de favoriser la production animale dans cette région. Mais la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et la Chaîne Coopérative du Saguenay poursuivront leurs démarches, tant que toutes les modifications demandées ne seront pas accordées, c'est-à-dire, une représentation de l'Est à la Commission Canadienne du Blé, un prix inférieur pour le blé et le commerce libre pour l'orge et l'avoine.

Ces nouvelles modifications demandées permettraient aux producteurs de la région, comme à ceux de toute la province, de concurrencer avec ceux de l'Ouest et aussi ceux de l'Est des Etats-Unis.

(Suite à la page 19)

CANADA PACKERS Rapport Annuel

(Suite de la page 6)

Cette forte réduction de la commercialisation est certainement le résultat (au moins en partie) de l'abaissement, par le gouvernement fédéral, du prix de soutien des porcs et de l'instauration d'un système de paiements de péréquation à la place d'un prix de soutien fixe. Ces mesures étaient évidemment nécessaires, le programme de soutien précédent ayant incité à la production d'un nombre de porcs beaucoup plus élevé que les possibilités de la consommation nationale au prix de soutien.

Le pendule oscille maintenant dans l'autre sens et il est probable que le nombre de porcs mis sur le marché atteindra en juillet le chiffre de l'an dernier pour le dépasser ensuite, avec une augmentation sensible à l'automne et pendant l'hiver.

On peut donc s'attendre à une baisse très nette du prix des porcs au cours de l'année qui vient. Avec le système des paiements de péréquation, le gouvernement fédéral ne soutient pas le prix des porcs en achetant de la viande de porc et si la production est assez forte, les cours devront baisser jusqu'au point où ils permettront l'exportation de produits du porc vers les marchés européens. Aux Etats-Unis, on prévoit que les cours du porc seront bas cet automne et le marché américain n'assure plus à la viande de porc canadienne un prix de soutien indirect.

En effet, l'importation aux Etats-Unis de produits subventionnés est interdite et le porc canadien n'est acceptable qu'à un prix égal ou supérieur au plus bas cours ne donnant pas droit aux paiements de péréquation (soit \$23.65 les cent livres de poids paré au cours des porcs de catégorie "A." à Toronto).

Le nombre de bovins de boucherie mis sur le marché au Canada a augmenté de 7.6% au cours de l'exercice qui s'est terminé en mars 1961. On prévoit, pour le prochain exercice, une nouvelle augmentation de 5 à 10%.

L'élevage des bovins de boucherie canadiens se fait en grande partie dans les provinces des Prairies. Avec un système adéquat de transports frigorifiques, il est plus économique d'abattre les bêtes à proximité des lieux de production et de les expédier vers les marchés de consommation sous forme de pièces parées, car cela fait beaucoup moins de poids à transporter et le rendement en viande est meilleur quand l'abattage est fait sur place.

Plus les tarifs du fret augmentent, plus l'avantage est sensible.

Pour tenir compte de cette évolution dans les circuits d'approvisionnement, Canada Packers a ouvert, en décembre 1960, une nouvelle usine d'expédition de viande de boeuf à Lethbridge, Alberta. Cette usine expédie du boeuf vers le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. C'est la plus moderne et la mieux organisée de toutes nos usines du genre et, avec celles de Calgary, Edmonton, Moose Jaw et Winnipeg, elle nous permet de fournir un service complet à nos clients de tout le Canada.

Seul un petit nombre de bovins ont été exportés aux Etats-Unis l'an dernier. La consommation canadienne a pu absorber l'augmentation de 7.6% du nombre des abattages et l'a fait à un prix plus élevé que celui qu'on aurait obtenu aux Etats-Unis.

La consommation canadienne de viande de boeuf a été, sans aucun doute, stimulée par la production réduite de porcs et de volailles.

Nous prévoyons, pour l'année qui vient, une production accrue de bovins, de porcs et de volailles. Les pronostics sont analogues aux Etats-Unis.

Ces prévisions donnent à penser que l'approvisionnement en viande sera abondant et que, par conséquent, les prix baisseront.

Le conseil d'administration est heureux de signaler que, pendant toute l'année, les relations avec le personnel ont été empreintes d'harmonie et de coopération. Il a le plaisir d'informer les actionnaires que ces excellentes relations ont permis de poursuivre l'objectif qui prime tous les autres: l'amélioration constante des produits de la compagnie.

Toronto, le 1er juin 1961.

Le président,
W. F. McLEAN,

Copie de ce rapport sera envoyée sur demande par Canada Packers Limited, Toronto 9.



Un avertissement aux producteurs de l'Ontario

Où va Québec avec son aviculture ?

Devant les représentants de l'aviculture ontarienne réunis en congrès annuel à London, en juin dernier, monsieur Olivier Grignon, directeur du Service de l'aviculture à la Coopérative Fédérée, a prononcé une causerie fort significative dont on lira sans doute le texte avec intérêt. Nous le reproduisons ci-dessous. Seule l'introduction a été supprimée. Les aviculteurs du Québec et leurs dirigeants dont le congrès annuel se tient, la semaine prochaine, au Collège MacDonald, sauront certainement en prendre profit.

L'aviculture canadienne a fait de gigantesques progrès en ces dernières années, mais ses réussites sont dues beaucoup plus aux efforts des scientifiques qu'à ceux des hommes engagés dans les activités relevant des autres sphères de cette industrie. Les hommes de science ont réussi à porter le taux de conversion des aliments en chair de 4 à 2 livres. Ils sont aussi arrivés à mettre assez de gras et de chair sur les oiseaux pour réussir à en faire d'excellents poulets en 9 semaines. Mais nous, en tant que dirigeants de cette industrie, nous n'avons pas encore été capables de placer l'aviculture sur une base qui puisse garantir un revenu normal aux producteurs et aux transformateurs.

J'engage donc fortement chacun de vous qui assumez quelque responsabilité en aviculture à travailler bien fort jusqu'à ce qu'elle devienne un placement normalement rentable pour les producteurs qui ont investi des capitaux dans les constructions et les équipements avicoles.

Je m'éloigne quelque peu du sujet que votre président m'a assigné, mais il ne peut m'en vouloir puisqu'il ne me l'a pas défendu. Aussi je veux vous laisser l'idée que nous ne pouvons nous en remettre aux autres pour accomplir les tâches dont nous avons la responsabilité. Il est de notre devoir, comme dirigeants de l'industrie de la chair et des oeufs, de veiller à ce que :

1—Le producteur soit convenablement rémunéré, qu'il soit engagé dans la production de la chair ou dans celle des oeufs;

2—Le consommateur reçoive un produit de bonne valeur pour son dollar;

3—Le couvreur et ses fournisseurs touchent un revenu convenable pour leur mise de fonds. Une rémunération sur la même base doit être le partage du transformateur, du grossiste, du détaillant et de tous ceux qui ont des fonds engagés dans l'aviculture. C'est une tâche considérable, mais c'est précisément à cause des difficultés qu'elle comporte qu'elle doit être accomplie.

Revenons maintenant au sujet que m'a assigné votre président, à savoir : "Où va Québec avec son aviculture?" Je voudrais répondre à cette question en quelques mots, mais ma conférence serait alors si brève que vous l'auriez oubliée dès votre sortie de cette enceinte. Pour m'assurer que vous vous en souviendrez et que vous vous rappellerez ce que j'ai dit, je vais discuter cette question à fond.

Si vous faites un retour d'une dizaine d'années en arrière, vous vous rappellerez que la province de Québec produisait alors très peu de denrées avicoles. Nous importions notre poulet de grill éviscéré, une partie de notre poulet à rôtir et un peu de chair de dindon de l'Ontario et la balance de l'Ouest canadien. Il n'est

pas opportun de vous citer toutes les statistiques annuelles depuis 1950. Toutefois, je vous donnerai quelques chiffres susceptibles de vous faire mesurer nos progrès puisqu'aujourd'hui nous produisons 95% du poulet de grill dont nous avons besoin. En outre, nous produisons la majeure partie des poussins d'un jour qu'il nous faut. Voici quelques chiffres illustrant cette évolution :

En 1958, Québec produisait 15,8 millions de poussins du type à chair. L'année suivante, notre province en produisait 20,8 millions et, l'an dernier, 27,6 millions. Cette année, il y aura encore augmentation. Pendant que nous augmentions ainsi notre production de poussins à chair, celle de notre chair de volaille progressait à peu près au même rythme: 62,8 millions de livres en 1958, 68,3 millions en 1959 et 84,7 millions en 1960. Ces chiffres englobent notre production de poulets de grill et celle du poulet à rôtir.

Il est intéressant de constater que pendant que Québec faisait de tels progrès dans le poulet, notre province enregistrait un recul dans la production des dindonneaux et des oeufs commerciaux et elle demeurait à peu près stationnaire dans celle de la chair du dindon. Les statistiques suivantes illustrent cet état de choses.

Congrès provincial d'aviculture

C'est lundi prochain, le 14 août, que s'ouvrira au Collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, le congrès provincial d'aviculture. Sous le thème général : Où en sommes-nous? Où allons-nous? on tentera de faire l'inventaire de notre actuel actif avicole afin de tirer le meilleur parti possible du matériel dont nous disposons pour satisfaire aux exigences de l'avenir.

Plusieurs représentants de la Fédérée sont au nombre des conférenciers ou des panélistes. Citons : MM. Olivier Grignon, Gervais Vincent, Gérald Roy, A. Martin, tous du Service de l'aviculture, et J.-B. Roy, publiciste.

L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, sera l'orateur invité à un banquet, mardi soir, le 15. Le congrès se terminera le lendemain.

Ces assises s'adressent non seulement aux producteurs, mais à toutes les personnes intéressées dans l'industrie avicole. Nous engageons les coopérateurs et les gérants de coopérative qui s'occupent d'aviculture à être présents. Les dames sont les bienvenues.

Ce congrès de trois jours est sous la présidence du Dr Rolland Poirier, du Collège MacDonald.

Production de dindonneaux

(à grill et gros):	
1958	1.571.000
1959	1.606.000
1960	1.538.000

Production des oeufs: —

1958	59.448.000 dz
1959	65.564.000 dz
1960	58.648.000 dz

Production de chair de dindon:—

1958	12.956.000 lb
1959	14.959.000 lb
1960	14.058.000 lb

A ce point de ma causerie, je deviens très sérieux et vous pouvez prendre ma déclaration comme un avertissement.

Jusqu'à présent, nous n'avons produit que 45 à 50% de ce que nous avions besoin en chair de dindon et en oeufs commerciaux. Il est évident que plusieurs d'entre vous comptent sur le marché de la province de Québec pour écouler une partie de leur production. Il est important que vous sachiez que les aviculteurs du Québec travaillent fermement, dans le moment, pour accroître régulièrement leur production de chair de dindon et d'oeufs commerciaux, afin d'être en mesure de satisfaire le plus tôt possible leur marché.

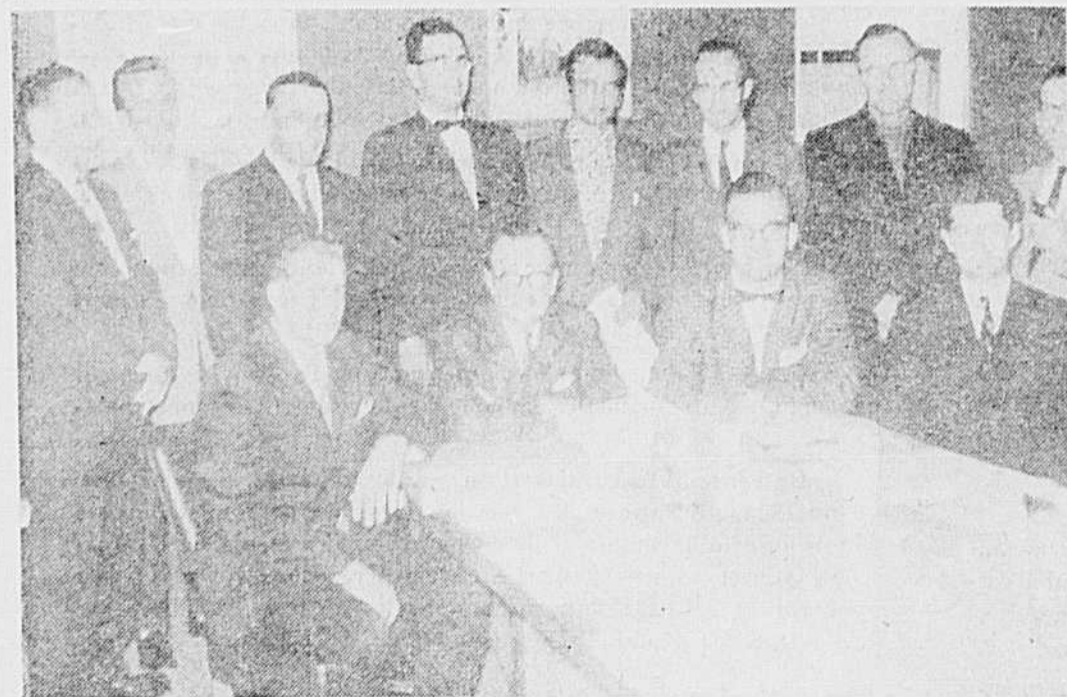
La Coopérative Fédérée pour laquelle je travaille considère comme un devoir impérieux de modifier la situation actuelle. Il est de son ressort d'aider les aviculteurs à s'organiser pour que leur production de chair de din-

don et d'oeufs augmente graduellement. L'étape à franchir n'est pas le travail d'une année ou de deux, mais soyez assurés que la situation aura considérablement changé d'ici 5 ans.

Maintenant que vous savez ce que j'ai dans l'esprit, il vous sera facile d'ajuster progressivement votre production en tenant compte de l'augmentation normale de la demande de votre marché local et d'une diminution approximative de 10% par année dans vos exportations sur Québec. En travaillant sur cette base, la transition s'effectuera sans heurts graves pour vos producteurs. En d'autres mots, préparez-vous à faire pour la chair de dindon et les oeufs, ce que vous avez réalisé depuis 5 ans en matière de poulets de grill et de poussins d'un jour.

Je réalise que mon avertissement n'est pas de ceux que l'on reçoit avec plaisir, mais des années d'expérience m'ont appris que le devoir n'est pas toujours agréable à accomplir. Toutefois, je crois qu'il vaut mieux regarder la réalité en face et c'est ce que j'ai tenté de faire, ce soir.

Je suis assuré, messieurs, que vous apprécierez la sincérité avec laquelle je vous ai exposé la situation et je vous remercie pour votre attention.



Groupe de gérants sous contrat de gestion et de quelques invités réunis à la COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-ANSELME, à l'occasion d'une journée d'étude organisée par le service des Relations coopératives de la Fédérée. Ce sont, de gauche à droite, assis : MM. Eugène Laflamme, agronome, propagandiste de la S. C. A. de Saint-Anselme; Magella Rhéaume, gérant de la même entreprise; Josaphat Lambert, agronome, surveillant régional des coopératives affiliées; J.-Paul Migneault, gérant de la S. C. A. de Saint-Pascal, Debout, même ordre : MM. Gérard Aubin, gérant de la S. C. A. de Saint-Lazare, Bellechasse; Isidore Laliberté, agronome, surveillant régional; Sylvio Fournier, gérant de la S. C. A. de Sainte-Justine; Eugène Lebel, gérant de la S. C. A. de Saint-Thomas de Montmagny; Jacques Lebeau, agronome, surveillant régional; Renaldo Tanguay, gérant de la S. C. A. de Saint-Vallier; Antoine Deschênes, gérant de la S. C. A. de Saint-Jean-Port-Joli; Marcel Couture, gérant de la S. C. A. de Saint-Bernard, Dorchester.

L'Office des producteurs autorisé à en régler la vente hors du Québec

C.P. 1961 - 1007

Hôtel du Gouvernement
à Ottawa

Judi, le 13e jour
de juillet 1961

PRESENT :

Son Excellence
Le gouverneur général
en conseil :

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, le gouverneur en conseil peut, par décret, autoriser, dans le commerce interprovincial et d'exportation, un office ou un organisme régis par la loi d'une province, à exercer des pouvoirs de réglementation relativement à la vente locale d'un produit agricole dans les limites d'une province, et pour de telles fins, à exercer tout pouvoir analogue aux pouvoirs que peut exercer pareil office ou pareil organisme relativement à la vente locale de ce produit dans les limites d'une province;

ET ATTENDU QUE l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec est autorisé, en vertu de la Loi des Marchés agricoles du Québec et de ses règlements d'application, à exercer des pouvoirs de réglementation relativement à la vente locale du tabac jaune dans la province de Québec; et qu'il a demandé, et qu'il semble opportun d'accorder à l'Office, l'autorisation de réglementer la vente du tabac jaune en dehors de la province de Québec, dans le commerce interprovincial et d'exportation;

IL PLAÎT donc à Son Excellence le gouverneur général en conseil, sur la proposition du ministre de l'Agriculture, et en vertu de la Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, de rendre par les présentes, le décret ci-annexé.

Pour copie conforme
Le greffier du Conseil privé
(Signature) R. B. BRYCE

DECRET

1.—Le présent décret peut être cité sous le nom de DECRET REGISSANT LA VENTE DU TABAC JAUNE DU QUEBEC.

2.—Dans le présent décret,

a) "Plan" signifie le Plan des producteurs de tabac jaune du Québec, sanctionné et déclaré en vigueur par l'Office du Québec, et publié dans la Gazette Officielle de Québec, en date du 21 juin 1958, en conformité de la Loi des Marchés Agricoles du Québec;

b) "Office des producteurs" signifie l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec, constitué en vertu du Plan;

c) "Tabac jaune" signifie le tabac jaune produit dans la province de Québec.

3.—L'Office des producteurs est par les présentes autorisé à réglementer la vente, en dehors de la province de Québec, dans le commerce interprovincial et d'exportation, du tabac jaune produit dans la province de Québec, et à ces fins, il peut, relativement aux personnes et biens situés dans la province de Québec, exercer des pouvoirs analogues aux pouvoirs qu'il peut exercer relativement à la vente locale du tabac jaune dans la province de Québec, en vertu du chapitre intitulé: "Obligations, pouvoirs et attributions" figurant dans le Plan, sauf les pouvoirs qui peuvent s'exercer en vertu des alinéas g) et o) du paragraphe intitulé: "Et particulièrement" au Chapitre: "Obligations, pouvoirs et attributions" que renferme le Plan.

CONGRES

régionaux
de l'UCC

QUEBEC-NORD
le 17 août
à Baie St-Paul
et le 21 août
à Cap Santé

RIMOUSKI-EST
le 21 août
à St-Alexis (Bonaventure)

TEMISCAMINGUE
le 22 août
à Fabre

QUEBEC-EST
le 22 août
à St-Lambert

QUEBEC-OUEST
le 23 août
à Ste-Agathe

RIMOUSKI-OUEST
le 23 août
à Cacouna (Rivière-du-Loup)

STE-ANNE-DE-LA-
POCATIERE
le 24 août
à St-Paul de Montmagny

AMOS
le 24 août
à Amos

SAGUENAY
le 28 août
(endroit indéterminé)

TROIS-RIVIERES
le 29 août
à St-Tite, Cté Laviolette

QUEBEC-SUD
le 30 août
à St-Victor

GASPE
le 10 septembre
à Bonaventure

MONTREAL-ST-JEROME
le 12 septembre
(endroit indéterminé)

ST-HYACINTHE
le 12 septembre
(endroit indéterminé)

MONT-LAURIER
le 14 septembre
à Mont-Laurier

OUTAOUAIS
le 19 septembre
à Papineauville

NICOLET
le 26 septembre
(endroit indéterminé)

SHERBROOKE
le 26 septembre
(endroit indéterminé)

JOLIETTE
27 ou 28 septembre
(endroit indéterminé)

EXPORTATION DE BETAIL HOLSTEIN

L'Association Holstein - Friesian du Canada rapporte une augmentation dans l'exportation des animaux laitiers Holstein pur sang pour les 6 premiers mois de l'année 1961.

Nos plus gros clients restent encore les Etats-Unis qui ont importé 9,518 têtes de bétail laitier Holstein; soit une augmentation de 6.61% sur l'année 1960. 32 autres pays ont importé 867 têtes, ce qui représente une augmentation de 185.20% sur l'année 1960.

Présentement le gouvernement cubain est à la recherche de 3,000 sujets Holstein pur sang et croisés.

Au total, l'augmentation de l'exportation se traduit par 12.49% en comparaison de l'année 1960.

Le secrétaire national rapporte également que les 6 premiers mois, 49,397 sujets furent enregistrés et 32,195 furent vendus, donnant un chiffre d'affaire de \$213,444.00.

L'Association Holstein - Friesian du Canada compte présentement 13,240 membres; le plus fort groupement d'éleveurs au Canada.

Depuis le 1er août

Disparition des lits superposés dans les camps

C'est à partir du 1er août 1961 que les bûcherons de la province de Québec assistent en témoins heureux à la disparition des lits superposés dans tous les campements de bûcherons de la province.

En effet, par un arrêté en conseil, en date du 7 mars 1961, le gouvernement provincial a décrété obligatoire, la disparition des lits superposés dans les campements de bûcherons et cela à partir du 1er août 1961.

Pendant plus de dix ans, l'UCC n'a cessé de revendiquer cette mesure en invoquant les raisons d'humanité et d'hygiène.

Le gouvernement et les compagnies se renvoyaient la balle. En effet, le gouvernement disait à l'UCC que de semblables questions devraient faire l'objet de négociations entre le syndicalisme et les compagnies forestières.

Pour leur part, les compagnies forestières, en négociation, refusaient de discuter de la question, prétextant qu'une telle chose devait être exigée à la fois de toutes les compagnies par le gouvernement.

Avec ténacité, l'UCC a présenté des requêtes, des mémoires, a mené des campagnes d'opinion publique pour obtenir la disparition des lits superposés qu'elle considérait d'un autre âge.

Les bûcherons interrogés par l'UCC, ici et là, se montrent très satisfaits de la mesure.

Le 1er août 1961 demeurera donc une date mémorable pour

les bûcherons de la province, et celle de la disparition des lits superposés dans les campements forestiers.

Le fromage:

Prix de revente à 33c

L'Office de stabilisation des prix agricoles a arrêté à 33 cents la livre son prix de revente au commerce du fromage au lieu d'entreposage, pour le fromage de première qualité acheté par l'Office sous l'empire du soutien des prix. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton, précisant que ces prix de revente entre en vigueur immédiatement.

En vertu de ces mesures de soutien, l'Office offre d'acheter le fromage de première qualité conforme à ses exigences aux prix de 32 cents la livre en Ontario et 31 1/2 cents la livre dans le Québec.

M. Hamilton a expliqué que ce geste va prévenir toute possibilité de ventes par l'Office à un prix égal ou inférieur à son prix d'achat, ce qui empêcherait le marché du fromage de se hausser au-dessus du prix de soutien.

DIRECTEMENT DU PAYS DES GROS ARBRES



La scie au pouvoir foudroyant !

Voici un outil de travail pratique pour l'homme qui bûche pour gagner sa vie. C'est un modèle sans compromis qui fait que tous les contrôles sont à la bonne place, là où vous aimez qu'ils soient. Vous pouvez facilement l'ajuster sur place sans avoir à démonter la scie. Son entretien très simple se fait sans outils spéciaux. C'est la CANADIEN 270... manufacturée en Colombie-Britannique par des hommes qui connaissent la scie... éprouvée dans les pires conditions partout à travers le Canada. Si vous désirez une scie qui vous donnera une vraie journée d'ouvrage sans difficulté, c'est la scie qu'il vous faut !



Pour abattre



Pour ébrancher



Pour la coupe
du bois

PM
CANADIEN 270
SCIE A COMMANDE DIRECTE

Voyez-la - Essayez-la vous-même chez

P. M. PRODUCTS 1947 LTD.

303, rue St-Paul,
Québec 2, P.Q. - Tél. 524-2368

VIENT DE PARAÎTRE

L'ENCYCLIQUE

"MATER ET MAGISTRA"

DE

S. S. JEAN XXIII

(Texte intégral, version française de
l'Osservatore Romano)

Introduction et questionnaires pour les
cercles d'étude par

Claude RYAN

128 pages, photographie originale en couleur
du Saint Père par Karsh d'Ottawa.

L'Unité: \$1.00 La douzaine: \$10.00

LES EDITIONS DU JOUR

3411, St-Denis, Montréal, VI. 9-2228

VEUILLEZ M'EXPEDIER

Quantité Montant

..... Exemplaires de l'Encyclique

Montant inclus C.O.D.

nom adresse

villes comté

DECOUPEZ ET POSTEZ

Monsieur Bona Arsenault se défend à la Duplessis

J'ai vu dans un des numéros de votre journal une nouvelle qui disait que le ministre des terres et forêts avait décidé de ne plus payer le petit montant qu'il payait depuis longtemps pour publier des textes dans le journal. C'est plutôt curieux car le gouvernement actuel n'a pas l'air à vouloir mesquiner sur l'argent et on lui fait même les reproches de trop dépenser.

Je me demande si ce n'est pas une manière pour Monsieur Arsenault de punir le journal parce que vous n'avez pas cessé même avec les changements de gouvernements de défendre les producteurs de pulpe. C'est pas avec un \$80.00 de plus par mois que Monsieur Arsenault va régler les finances de la province. Ça ressemble tellement aux petites vengeances comme en faisait Monsieur Duplessis surtout que vous avez déjà comparé Monsieur Arsenault à Monsieur Duplessis lorsqu'il y a quelques mois il a même parlé de communiste et de toutes sortes de choses du même genre alors qu'il était question d'organiser les bûcherons. Le gouvernement actuel devrait faire attention à des hommes comme Monsieur Arsenault car les gens n'accepteront plus jamais que ça recommence les peurs qu'on nous faisait dans le passé et les moyens qu'on prenait pour empêcher le monde de parler et d'écrire la vérité. Un intéressé à la pulpe.

Les débits d'alcool à notre profil...

À mon avis, la meilleure méthode concernant les débits d'alcool serait la suivante :

Les municipalités se chargeraient d'acheter les boissons de la régie, pouvoir s'en exempter serait peut-être encore mieux. De faire revendre ces boissons avec un profit raisonnable par un homme compétent. Les profits de ces ventes serviraient à aider les citoyens de chaque municipalité en baissant les taxes, en remettant ces revenus aux commissions scolaires et municipales dans ces paroisses dont la population dépasse deux mille habitants ou plus. Ce serait peut-être le meilleur moyen de combattre les nombreux débits clandestins. Plusieurs sont aussi de mon avis après en avoir discuté avec eux.

Nos jeunes gens, surtout, s'en porteraient mieux, aussi des gens mariés qui vont visiter ces endroits où l'on vend même le dimanche. Cela devrait jamais être toléré, tout simplement prohibé avec toutes les rigueurs de la loi. Espérons que nos municipalités vont s'occuper de la chose, bien entendu où cela est possible. Alors je crois que l'alcool et les bières serviront à autre chose que des abus. Car les fins destructives et néfastes de boissons se généralisent un peu partout, même dans les paroisses de notre beau comté.

Un ami témiscouatain, O.C.

Vive les fermes expérimentales et les agronomes

Je viens féliciter le correspondant J.J. Jasmin qui a eu le courage de défendre les fermes expérimentales et les agronomes en général qui ont certainement besoin de s'améliorer comme tout le monde qui peuvent nous aider à résoudre nos problèmes en autant qu'on utilisera leurs connaissances évidemment.

Comme le dit M. Jasmin pour faire un succès du métier de cultivateur il faut que celui qui le pratique soit compétent et j'ajouterai que c'est celui qui demande le plus de connaissances générales.

Si nous gardions (et surtout) les meilleurs talents sur la terre, leur donnant une instruction raisonnable appropriée à notre genre de vie et ce goût de se

renseigner dans les fermes expérimentales, auprès des agronomes, revues agricoles, associations, journaux ou réunions sur nos problèmes ruraux, cela nous arriverait certainement.

L'agriculture est un métier pénible et lent à porter fruit mais

quoiqu'on en dise : le seul indispensable sinon le plus payant, le mieux placé pour assurer une vie normale.

Alors que des cultivateurs dépensent des milliers de dollars pour faire de leurs fils (souvent les plus talentueux) des médecins, avocats, notaires, prêtres, etc. et parfois, hélas, des intellectuels ou sociologues gauchistes qui se fichent de la terre, de leurs ancêtres comme de leur première chemise, ils hésitent à faire les mêmes sacrifices en

fauteur de ce même fils pour en faire un bon cultivateur. Pourquoi? Alors que dans les villes les jeunes fréquentent de confortables écoles, les ruraux doivent se contenter de la misérable école du rang. Voilà pourquoi on ne comprend pas la nécessité de se renseigner et cela tout le temps que dure notre vie, même quand on a que peu d'instruction. Voilà pourquoi ce sont les gros monopoles qui profitent des expériences que les autorités mettent à notre disposition alors

que nous on boude ceux qui pourraient nous en faire profiter sous prétexte qu'ils sont instruits et qu'ils ne travaillent pas dans les champs comme nous.

Il est temps que ça change si on veut éviter les désordres sociaux. Utilisons toutes les ressources que nous avons pour nous aider à solutionner nos problèmes qui sont de plus en plus difficiles, hélas.

André F. Laffitte, cultivateur, Ste-Clotilde, Chateauguay.

S'il faut mettre...
...de l'eau dans son vin

...de la cire sur ses parquets

...de l'encre au bout de sa plume

il faut mettre de l'essence dans son tracteur

PRODUITS PÉTROLIERS

oui mais l'essence de marque *Fédérée*

Fédérée

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

au service de la ferme familiale

SECTION DES MINISTÈRES DE
L'AGRICULTURE ET DE LA COLO-
NISATION, QUÉBEC

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



L'ÉCOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE BRIGHAM, un vieux manoir seigneurial restauré et agrandi.

Au congrès de l'enseignement ménager - agricole

Message de l'hon. Alcide Courcy

Retenu à Québec par les préparatifs de sa participation à la prochaine conférence des ministres de l'Agriculture des provinces canadiennes, l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a adressé un message d'encouragement aux directeurs et professeurs des écoles moyennes d'agriculture, réunis à l'École régionale de Ste-Marie de Brigham, à l'occasion du congrès annuel de l'enseignement agricole ménager qui s'est terminé le 29 juillet.

A titre de président de ces journées d'étude, M. Jean-Paul Lettre, directeur du Service de l'enseignement agricole, a transmis ce message:

Veillez avoir l'obligeance d'exprimer aux congressistes, en mon nom mes regrets de ne pouvoir les rencontrer, et les assurer de mes sentiments les meilleurs.

"Le Gouvernement provincial a décidé de mettre l'instruction à la portée de tous les jeunes qui ont le talent et la volonté de poursuivre leurs études. Comme l'annonçait l'hon. Jean Lesage, premier ministre, au congrès de la Corporation des Agronomes du Québec, c'est aussi le désir du Gouvernement de donner à l'agriculture québécoise un enseignement technique agricole, en vue de préparer des spécialistes pour les diverses branches de l'agriculture.

"On étudie actuellement les moyens à prendre pour revaloriser les fonctions des agronomes, des instructeurs et techniciennes afin d'intensifier la diffusion des connaissances techniques agricoles et ménagères au sein de la population rurale, et pour favoriser une meilleure formation de la jeunesse rurale. Nous comptons sur vous, éducateurs et éducatrices, pour promouvoir, par tous les moyens à votre disposition, cette idée fondamentale de la nécessité de l'instruction chez nous: "Qui s'instruit s'enrichit". C'est le slogan lancé par l'hon. Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse. Répandons-le au sein de la classe agricole afin qu'elle connaisse, elle aussi, tous les bienfaits d'une instruction plus poussée, permettant à l'homme de donner sa pleine mesure, selon ses talents".

Le congrès s'est terminé par un souper familial au cours duquel des allocutions ont été prononcées par Mgr Joseph Diament, directeur de l'École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Emile Gauthier, directeur du Service de l'Economie Domestique, M. Dionis Damphousse, président de la Commission de l'enseignement agricole intermédiaire, et Mgr David Petit, représentant de S. Exc. Mgr. Douville, évêque de St-Hyacinthe. Le maître de cérémonie, le R. P. Claude Piel, c.r.i.c., a présenté les orateurs.

Mgr Joseph Diament souhaite que l'agriculture s'améliore davantage avec la réorganisation de l'enseignement agronomique, de la recherche et de la vulgarisation, tandis que M. Emile Gauthier exhorte les professeurs à inculquer à leurs élèves l'esprit rural. M. Dionis Damphousse, en félicitant, au nom des congressistes, M. Jean-Paul Lettre, pour sa récente promotion comme directeur du Service de l'enseignement agricole, souli-

gne "que tous ont pu apprécier son dévouement et sa méthode, pour mettre de l'ordre dans son programme d'études des écoles d'agriculture". Il remercie Mme Lettre, pour le soutien qu'elle a toujours accordé à son mari "afin de lui permettre d'oublier les petites difficultés de sa fonction."

Mgr Petit v.g., s'inspire de la première partie de l'encyclique "Mater et Magistra" de S. S. Jean XXIII, consacrée à l'agriculture, pour dire aux congressistes: les cultivateurs qui ont une mission à remplir doivent cultiver non seulement pour faire de l'argent, mais aussi pour travailler à nourrir l'humanité." Et l'orateur termine par ces paroles: "Aimez, dit-il, les jeunes ruraux pour en faire de bons cultivateurs et des femmes idéales, des gens sachant mettre le Bon Dieu avant tout. Pensez à vos mamans qui vous ont appris à prier et vous ont inculqué des principes de dévouement et d'honnêteté. Regardez l'avenir avec confiance et vous ferez de ces écoles des sanctuaires pour la gloire de l'Eglise et le bonheur de la Société et des familles rurales."

Dans son allocution finale, M. J.P. Lettre, président des assises, a rendu hommage à son prédécesseur à la direction du Service de l'enseignement agricole, Jean-Charles Magnan, agronome, pour l'oeuvre de pionnier qu'il a accomplie dans le domaine de l'enseignement agricole. Précisant qu'il est encore trop tôt pour juger d'une façon sereine de l'homme et de son oeuvre, M. Lettre a déclaré: "Seul le recul du temps permettra d'apprécier à sa juste valeur tout ce que M. Magnan a fait pour la jeunesse rurale".

Randonnée instructive dans les Cantons de l'est

PORCHERIE HYGIENIQUE

D. — Les éditeurs d'une nouvelle encyclopédie allemande "Dictionnaire des sciences sociales" demandent des informations sur l'organisation de Chambres de l'agriculture, c'est-à-dire sur des corporations indépendantes, élues par la population rurale en vue d'assister le gouvernement dans ses efforts pour le progrès de l'agriculture dans la province de Québec.

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si de telles corporations ou à peu près pareil, même sous un autre nom, existent dans le Québec et sur quelle base légale.

Sinon, est-ce qu'il y a dans la province de Québec des chambres provinciales, soient élues par les cultivateurs, soient nommées du côté gouvernemental par des comités proposés par l'Association des agriculteurs ?

Est-ce qu'il existe des documentations concernant la création des Chambres d'agriculture ou des organisations analogues ?

R. — Au sujet de votre lettre de date récente, il me fait plaisir de synthétiser le plus brièvement possible les genres d'organisations agricoles existant actuellement dans la province de Québec.

Il existe d'abord dans notre province une union professionnelle d'agriculteurs, désignée sous le nom de l'Union catholique des cultivateurs, abréviation UCC. La base de toute l'organisation repose sur des cercles syndicaux ou locaux qui groupent les agriculteurs d'une paroisse donnée dans le but d'étudier leurs problèmes locaux, tant au point de vue professionnel qu'au point de vue technique et économique. Ces unions locales groupées dans un district donné forment une union ou syndicat diocésain ayant à sa tête des officiers régionaux. Ces unions régionales de la province, de nouveau groupées, forment l'union professionnelle provinciale, laquelle est affiliée à la Fédération canadienne de l'agriculture. Le siège social de l'UCC est situé à 515, avenue Viger, Montréal, d'où vous pourriez obtenir copie de la constitution et autres détails qui pourraient vous être utiles dans les circonstances. Cette association est absolument indépendante de l'Etat; et d'habitude, elle formule dans un rapport annuel, présenté au premier ministre et aux membres du cabinet de la province, des suggestions en vue de l'avancement de notre agriculture. Elle compte actuellement environ 40,000 membres.

Une autre organisation fort importante, surtout au point de vue commercial, c'est-à-dire vente et achat des produits agricoles, est la Coopérative Fédérée de Québec dont le siège social est situé au Marché Central, à Montréal. Celle-ci groupe plus de 400 coopératives locales, et fait pour environ \$125,000,000 d'affaires par année. Vous pourriez également obtenir des détails intéressants sur cette importante organisation en vous adressant à son secrétaire général, M. Roméo Martin, agronome.

A côté de ces deux organisations à l'échelon provincial, existent dans la province de Québec environ 80 sociétés d'agriculture de comté et plus de 400 cercles agricoles patronnés par le ministère de l'Agriculture de Québec sous forme de subventions et autrement. Ces organismes s'occupent surtout de promouvoir des méthodes adéquates de culture, mais n'ont aucun caractère professionnel; elles ne sont pas groupées en fédération régionale ou provinciale.

Je vous fais tenir sous pli réparé un exemplaire de nos lois régissant les différentes organisations agricoles patro-

Tantôt sous un ciel bas et menaçant, tantôt sous la pluie et finalement par un soleil radieux, une quarantaine d'agronomes répondant à l'invitation de "Les Engrais Chimiques du Québec Incorporé" visitent dans la région de Sherbrooke les expériences conduites par le Collège McDonald sous la direction du Dr H. Stepler.

Sur la ferme de M. Albert Legrand, agronome diplômé du Collège McDonald et éleveur de bovins Hereford, le Dr Stepler a dirigé deux séries d'expériences avec engrais simples et engrais complets.

Nous limitant aux conclusions générales disons que sur le sol "Sherbrooke Sandy Loam" sur lequel se sont poursuivies les expériences, le 4-24-20 a donné les meilleurs résultats. Les engrais complets hâtent d'une dizaine de jours l'épiage des grains de même que la maturation. Un excès de chaud est à éviter, puisqu'il cause l'interférence de certains éléments mineurs, principalement le bore.

Sur la ferme de M. Douglas Johnston à Stanstead, comme chez M. Legrand, des expériences avec engrais simples et des engrais complets ont été conduites. Les conclusions sont sensiblement les mêmes; l'avoine donne de forts rendements sans application de chaux, mais le trèfle s'implante moins bien que sur les parcelles chaulées.



Un magnifique champ d'avoine chez M. Daug. McKinnon Ways Mills. Le professeur Stepler au centre fournit des explications à ses auditeurs.

Chez M. Daug. Mac Kinnon, à Way Mills, où on a conduit des expériences surtout sur la fertilisation des pâturages, on en conclut qu'en appliquant chaux et engrais chimiques sur des pâturages naturels, on double les rendements en matière sèche. L'élément le plus important à maintenir est la potasse, d'où nécessité d'applications annuelles.

La pratique de "vaser" pour l'établissement de nouveaux pâturages semble devoir se populariser sur les sols plutôt légers

nisées par l'Etat, ainsi qu'une copie de la loi concernant les syndicats coopératifs et les sociétés coopératives. De plus, je vous fais tenir un exemplaire du dernier rapport du ministre de l'Agriculture, qui vous fournira des renseignements intéressants pour votre documentation.

PIERRE-A. DORION,
Division des renseignements et publications.



Une quarantaine d'agronomes ont fait les 25 et 26 juillet une randonnée dans les Cantons de l'Est sous l'égide de "Les Engrais Chimiques du Québec Inc" pour visiter fermes et expériences agricoles. On les voit réunis chez M. Omer Dionne de Cookshire, président de l'Association des Producteurs de patates du Québec.

des Cantons de l'Est, pratique qui ne peut s'appliquer sur les sols argileux.

"Vaser" est un terme assez nouveau. Cette façon culturale permet d'établir un pâturage, dès l'année de son ensemencement, sans avoir recours à une plante-abri. Le sol est préparé à l'automne, puis ensemencé tôt le printemps, dès que la neige est fondue, alors que la surface du sol sous l'action de la gelée de la nuit et le soleil du matin devient gluant et vaseux d'où le terme "vaser".

500 acres payent chaque année \$500 pour faire préparer par des spécialistes un programme de culture. En voyant champs et animaux, il faut bien conclure que la terre le leur rend bien.

C'est chez M. Omer Dionne, de Cookshire, président de l'Association des producteurs de pommes de terre du Québec, que se termine la tournée chez les cultivateurs.

M. Dionne est propriétaire d'une ferme de quelque 500 acres dont 250 sont consacrées à la culture des patates de variété Kennebec et Kathadin. Sa récolte annuelle atteint les 60,000 minots. Ses champs enclavés dans la forêt sont de ce fait un peu mieux protégés contre les maladies et les insectes. On y pratique une rotation de trois ans, comme suit : 1, avoine et trèfle; 2, trèfle coupé pour la graine puis enfoui; 3, patates sur sole fertilisée à raison de 1200 à 1500 livres de 3-16-16 et 4% de magnésie. L'apparence de la récolte était merveilleuse. M. Dionne a su tirer avantage de tout. Un ruisseau où coule une eau cristalline sillonnant sa ferme a été endigué à divers endroits et lui fournit les réserves d'eau pour les arrosages et deux magnifiques lacs artificiels remplis de truites qui feraient l'envie de centaines de citadins. Une ancienne voie ferrée qui coupait ce domaine a été transformée en chemin de ferme.

Après avoir fait aux dépens de M. Dionne, et grâce lui soient rendues, la pause qui rafraîchit, c'est le diner, puis une visite trop courte à la Station Expérimentale de Lennoxville.

Le Dr Paul Gervais explique rapidement l'organisation des

Parasites internes des volailles

La coccidiose

Le problème de la coccidiose pratiquement résolu chez le poulet de gril par l'emploi des coccidiostatiques qu'on incorpore aux moulées de début, continue à menacer la poulette et la poudeuse. On peut servir ces coccidiostatiques avec avantage dans les moulées jusqu'à l'âge de dix semaines. Par la suite, on recommande de laisser les oiseaux compléter leur résistance contre ces infections parasitaires, quitte à les traiter si des signes cliniques se manifestent.

L'entérohépatite

L'entérohépatite ou tête noire, autrefois apanage exclusif du dindon, se rencontre maintenant chez la poulette et la poule. Les lésions se situent au caecum et au foie. L'absence de lésions au foie chez la poule peut faire confondre cette maladie avec la coc-

M. Bruno Chartier, agronome, chef de la Division des constructions rurales, au Ministère de l'Agriculture de Québec, définit ce que doit être une porcherie hygiénique. Voici son message :

"Il est superflu de dire qu'une porcherie humide, malsaine et construite selon des méthodes ne tenant compte ni des exigences biologiques des animaux, ni de la longévité de la bâtisse, est un facteur qui contribue fortement à diminuer les revenus de l'élevage du porc.

La porcherie hygiénique est remarquable par son état de propreté, ce qui implique un aménagement approprié à la méthode d'élevage adoptée; par un contrôle parfait du climat intérieur aussi bien en hiver qu'en été.

Les conditions de ce climat intérieur se caractérisent :

1. Par une température exempte d'abaissements brusques; elle se situe pour les porcs adultes entre 50° et 60° F.;
2. Par un degré d'humidité ne dépassant pas 70%;
3. Par un renouvellement lent mais continu de l'air.

Les facteurs qui facilitent le contrôle du climat intérieur de la porcherie se résument comme suit :

1. Choix judicieux de l'emplacement;
2. Bonne orientation;
3. Dimensions proportionnelles à la quantité de porcs;
4. Planchers, murs et plafond isolés;
5. Emploi d'isolants adéquats, en quantité et en qualité;
6. Un coupe-vapeur protégeant les isolants;
7. Aménagement intérieur facilitant le maintien de l'état sanitaire de la bâtisse;
8. Fenêtres doubles et portes isolées;
9. Système de ventilation efficace exempt de courant d'air qui maintient la pureté de l'air.

Soulignons que le meilleur système de ventilation ne donnera que de piètres résultats dans les bâtisses mal isolées ou pas; que ventilation et isolation vont de pair.

En conséquence, avant d'installer un système de ventilation, il est sage de reviser l'état général de la bâtisse et de faire les corrections qui s'imposent en se basant sur les facteurs qui facilitent le contrôle du climat intérieur de la porcherie.

cultures en parcelles et soulignent certaines constatations.

Un pâturage de Ladino établi déjà depuis cinq ou six ans fait le sujet d'un petit forum. Aucune plante à date ne s'est révélée supérieure au Ladino du point de vue paissance; il semble bien que cette légumineuse puisse s'établir en permanence avec une régulation appropriée et une paissance rigoureusement contrôlée.

Voilà en résumé le bilan des deux journées d'étude organisées par "Les Engrais Chimiques du Québec Inc". Visites extrêmement instructives pour les participants. Merci aux organisateurs de ces journées!

P.C.



Gastrite et péricardite TRAUMATIQUES

Ces deux maladies d'une gravité exceptionnelle, sont fréquentes chez les bovins, et notamment, pendant la période où ces animaux ont libre accès à divers corps étrangers qu'ils ramassent sur les pâturages.

La maladie débute d'emblée sous forme de gastrite à évolution lente. Le plus souvent, les premiers symptômes sont ceux d'un trouble digestif: arrêt de la rumination, inappétence, parfois éructations et balonnement. Cette première phase de la maladie peut échapper à l'attention même de l'éleveur soucieux. L'appétit peut se rétablir, mais l'animal reste généralement caduc; il a plus de tendance à s'immobiliser et à ne pas suivre les autres bêtes du troupeau.

A un stade plus avancé, la rumination est complètement suspendue, l'animal est indolent et, malgré le manque d'appétit, le volume de l'abdomen se maintient sous l'influence des gaz accumulés dans le rumen.

A moins d'une intervention hâtive, les corps étrangers (clous, broches, fragments de tôles ou autres pièces métalliques), sous l'influence des contradictions du rumen, finissent par perforer cet organe, par traverser le diaphragme pour atteindre le péricarde. C'est à ce moment que débute la péricardite ou inflammation du péricarde.

Le plus souvent, c'est dans la partie inférieure de la paroi du réseau que le corps étranger s'implante pour atteindre le péricarde et le cœur. Les objets qu'on trouve dans le réseau ou dans le péricarde varient beaucoup: on trouve un clou, une épingle, un bout de fil de fer, une lame de couteau ou une autre petite pièce métallique dont une extrémité est affilée.

Causes

Les ruminants sont prédisposés à ces accidents en raison de:

- 1) l'insuffisance de la première mastication;
- 2) leurs habitudes voraces et surtout la tendance naturelle qu'ils ont à rechercher les métaux lorsque, dans leur ration, ils en sont carencés;
- 3) la densité des métaux et la proximité qu'il y a entre le réseau et le péricarde.

On sait que les ruminants avalent gloutonnement leur nourriture, presque sans la mâcher; ils dégustent aussi des corps étrangers divers, cachés ou englobés dans leurs aliments; ces corps tombent dans le rumen, puis, sous l'influence de leur poids et de la contraction du rumen et du réseau, descendent dans la partie la plus basse, d'où, après avoir perforé le diaphragme, ils prennent directement contact avec le péricarde.

Les corps étrangers sont ordinairement assez bien supportés par le rumen, mais, d'autre part, ils déterminent une inflammation plus ou moins grave du réseau. C'est alors qu'on observe des troubles digestifs.

Si, parmi les corps étrangers avalés, il s'en trouve des pointus, ils s'implantent dans les parois de l'organe et ce dernier, par ses contractions, les chasse en avant vers le cœur.

Ces accidents s'observent dans les troupeaux où les soins et la manutention sont assurés par des enfants ou des serviteurs qui ignorent tout des tendances naturelles qu'ont les grands ruminants à ingurgiter toutes les petites pièces métalliques qu'ils trouvent à leur portée.

Le diagnostic de la gastrite traumatique est toujours difficile, même pour l'homme de l'art. Il sera, toutefois, plus facile lorsque le corps étranger aura progressé et que les lésions de la péricardite seront avancées. Malheureusement, seul un traitement hâtif et énergique, c'est-à-dire

l'opération, offre des chances de succès. Lorsque la péricardite est évidente, l'animal est irrémédiablement perdu.

Plaies, hernies ventrales, éventrations et plaies du pis

Ces plaies, qui sont souvent d'une gravité exceptionnelle, sont d'observation fréquente. Une grande proportion de ces accidents résultent de la présence, dans les pâturages, de piquets, de fragments de perches, d'éclats de planches que trop d'éleveurs laissent sous les pas des animaux. Il suffit pour une bête de mettre le pied sur l'extrémité d'une de ces tiges de bois pour que l'autre extrémité s'implante dans l'abdomen ou dans le pis.

A la suite de ces négligences, il n'est pas rare qu'un cheval se cause une plaie ou une hernie ventrale ou, ce qui est encore plus grave, une éventration. Chez la vache, ces pièces de bois sont souvent la cause de plaies profondes dans la glande mammaire.

Une autre importante cause d'accidents plus ou moins graves est la présence, dans les pâturages, de clôtures de perches ou de fils de fer qui sont écrasés, délabrés ou partiellement défaits, et sur lesquelles les vaches se blessent en les enjambant.

Une clôture en mauvais état n'est plus d'aucune utilité et constitue un danger auquel les animaux doivent être soustraits.

Piétin, dermatite végétante des bovins (foot-rot)

Il ne faut pas confondre ce que le profane désigne sous le nom de piétin des bovins avec une maladie contagieuse du mouton, également connue sous ce nom.

Chez les grands ruminants, la maladie contagieuse qui s'attaque à leurs ongles est une pododermatite déterminée par un microbe spécifique (le spherophorus necrophorus, un autre des bacilles de la nécrose).

Chez le mouton, le piétin est beaucoup plus spécifique et peut se transmettre d'un troupeau à un autre par simple contact indirect alors que, chez les bovins, l'infection est toujours limitée à un seul troupeau. Lorsque la pourriture du pied est observée chez une ou certaines bêtes bovines faisant partie d'un troupeau, d'avance on a la certitude que ces animaux pataugent dans des bourbiers autour de la vacherie, dans les couloirs qui conduisent au pâturage, à l'endroit où les animaux s'abreuvent, ou qu'ils paissent sur un sol mou, humide et boueux.

Les symptômes de la maladie sont variables suivant l'intensité de l'infection, c'est-à-dire suivant les conditions sanitaires dans lesquelles les bovins sont placés. Lorsque les bêtes paissent ou ont accès à des endroits fortement contaminés, la maladie évolue plus rapidement et il n'est pas rare de constater l'infection sur plusieurs bêtes du même troupeau ou encore aux quatre pieds d'une même bête; toutefois, l'infection est plus fréquente aux pieds postérieurs.

Les premières constatations faites par l'éleveur sont la boiterie, chez une ou plusieurs bêtes, l'engorgement de l'extrémité inférieure des membres malades, la réduction dans le rendement laitier avec perte de l'appétit et l'immobilisation des bêtes qui ne suivent plus le troupeau.

A l'examen du pied, l'éleveur constate d'abord un engorgement avec suppuration, le plus souvent localisé entre les ongles. De cet

endroit, l'engorgement progresse pour envahir tout le bourrelet (point de réunion de la peau et du sabot). A un stade plus avancé, il y a nécrose, c'est-à-dire destruction de la corne à la face plantaire du pied, notamment dans sa partie postérieure.

Si l'animal malade ne reçoit pas une attention appropriée, dans l'espace de quelques jours, l'infection gagne en profondeur pour atteindre les tissus vifs du pied, les tendons et même l'articulation. Dans ces cas à évolution rapide, plusieurs bêtes dans un troupeau sont généralement affectées en même temps.

Dans certaines fermes où l'infection est récente ou encore dans ces fermes où les foyers de contamination sont plus limités, la maladie revêt un caractère plus lent. Il y a alors moins de boiterie, l'état général des bêtes n'est pas affecté et la désagrégation des ongles se produit graduellement sans que l'inflammation s'étende en profondeur. Toutefois, dû au manque d'activité de l'animal ou des animaux, il y a toujours diminution de l'appétit des bêtes, dans le rendement laitier et amaigrissement.

Lorsque la maladie s'observe pendant l'hiver, il faut, quand même, rattacher son origine à une infection qui provient des pâturages ou des bourbiers autour de la vacherie ou aux endroits où les animaux se sont abreuvés durant la période de paissance.

D'une manière générale, la dermatite végétante des bovins est une maladie grave tant par la diminution dans le rendement laitier et par l'amaigrissement des bêtes que par la somme de travail qu'exige le traitement et le coût de ce dernier. D'autre part, il faut tenir compte que la moindre négligence de l'éleveur à assurer un traitement adéquat de ses bêtes peut être cause de leurs infirmités lorsque, à la suite d'arthrite ou de nécrose des tissus profonds, le clinicien devra procéder à l'amputation d'un ergot.

Le traitement est plutôt difficile, mais, par contre, la prévention est facile.

Les cas énumérés ci-dessus sont fréquents et leur traitement toujours dispendieux. D'autre part, souvent les résultats ne sont pas satisfaisants.

Trois points à retenir

1) L'importance de faire occasionnellement des revues dans les pâturages afin d'enlever les fils de fer ou autres petites pièces métalliques qui peuvent éventuellement être ingurgités par des bovins;

(Suite à la page 14)

Nouveau bulletin

LE SOL — sa fertilisation

L'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la colonisation, vient d'autoriser l'édition d'un nouveau bulletin intitulé "Le Sol, sa fertilisation".

Cette brochure illustrée est le fruit de la collaboration de quelques techniciens agricoles, la plupart membres du Conseil des Engrais Chimiques.

des, pourquoi, quand et où chauffer.

Une richesse négligée: le fumier, sa valeur et comment le traiter pour prévenir les pertes d'éléments fertilisants.

Une définition des engrais chimiques; engrais simples, engrais composés et engrais concentrés. Pourquoi les utiliser?



Il suffit d'énumérer les chapitres de ce bulletin pour en souligner la portée très instructive, énumération qui fait voir en somme, la manne de renseignements que l'on peut y puiser et qui sont la réponse à bien des points d'interrogation que se pose le cultivateur en matière d'amendement et de fertilisation des sols.

Citons: le sol, ses composants minéraux et organiques et le rôle de l'eau et de l'air.

Pourquoi nos sols sont-ils aci-

Quels fertilisants utiliser, quand les appliquer?

Et, en dernier lieu, l'achat d'engrais chimiques doit-il être considéré comme une dépense ou un placement?

Une carte-poste adressée à: Divisions des renseignements agricoles, Ministère de l'Agriculture, à Québec, est tout ce qu'il en coûte pour obtenir cette publication. Nous en rappelons le titre: "Le Sol — Sa Fertilisation".

Les pelouses en été

Les pelouses sont exceptionnellement belles cet été, comparées à celles de l'été dernier. La température généralement fraîche et la pluie fréquente ont favorisé cette croissance exceptionnelle du gazon de la façon suivante:

1) La gazon pousse mieux à une température fraîche. Lorsque la température se maintient constamment à 85° et plus, le gazon cesse de pousser et jaunit graduellement, même si tous les autres facteurs de croissance sont bien au point. Si les autres facteurs ne sont pas au point, le gazon jaunit alors beaucoup et rapidement.

2) La température fraîche occasionne une transpiration faible et réduit ainsi la perte de l'eau du sol.

3) Enfin, la pluie fréquente favorise la croissance de nombreuses pelouses, construites sur une couche trop mince de bonne terre. Les gens qui possèdent de telles pelouses doivent jubiler cette année. Qu'ils jubilent paisiblement car cette chance ne leur sourit pas souvent.

Il y a malheureusement quelques ombres au tableau! De quoi peuvent donc souffrir les pelouses qui présentent une couleur jaune de ce temps-ci? Selon M. André Sauvé, agronome du Ministère de l'Agriculture de Québec elles peuvent souffrir soit d'une certaine sécheresse, soit d'une mauvaise aération des racines, soit d'un manque de nourriture, soit encore d'une combinaison de chacune de ces déficiences.

Il peut sembler curieux de parler de sécheresse pendant une saison de pluie fréquentes. Mais pensons à l'asphalte! Après une pluie, l'asphalte des rues ne sèche-t-il pas rapidement? Le même phénomène se retrouve sur

une pelouse lorsque le sol est trop dur, peu importe l'épaisseur de bonne terre. Et si l'eau ne pénètre pas dans la terre dure, l'air n'y pénètre guère mieux et le gazon en souffrant de sécheresse, souffre en même temps d'intoxication causée par une absence presque totale d'aération au niveau des racines. Les sentiers tracés à travers les lots vacants par les piétons fournissent un exemple typique de sol durci où il ne pousse rien. Le sol des pelouses de petite étendue et des parties de pelouse situées près de la maison est plus susceptible d'être souvent piétiné. Enfin, une terre forte (ou terre argileuse) durcit plus rapidement qu'une terre sablonneuse mais le résultat final est le même.

Les moyens suivants peuvent être employés pour corriger le durcissement du sol:

- 1) Réduire le piétinement et laisser agir les phénomènes naturels comme le mouillage et le séchage, le gel et le dégel, ou encore arroser la pelouse très lentement.
- 2) Piquer ou couper la surface du sol jusqu'à une profondeur de 3 à 4 pouces au moyen d'instruments spéciaux.
- 3) Lorsque la terre est argileuse on peut l'enlever et la remplacer par une épaisseur de 6 pouces de terre franche sablonneuse.
- 4) Labourer la pelouse et mélanger au sol une forte quantité de matière organique sous forme de fumier pailleux, terre noire, bran de scie, etc.

Enfin, nous avons mentionné que les pelouses de couleur jaune présentement peuvent parfois souffrir d'un manque de nourriture. Ici, bien des gens se laissent convaincre par n'importe qui que

(Suite à la page 14)

Étalages éducatifs pour expositions

Le Conseil canadien des saisons, tient à la disposition de toutes les organisations agricoles en état de l'utiliser à profit pour leurs adhérents et les cultivateurs en général, un étalage spécial de nature à démontrer combien il importe que l'effort des éleveurs soit orienté vers la production de porcs de boucherie dont les carcasses soient éligibles à la seule catégorie aujourd'hui primée: la catégorie "A".

L'étalage met l'accent sur les six points primordiaux qui devraient inciter les producteurs à améliorer sans cesse la qualité de la production porcine.

Ce sont: 1) l'obtention du plus haut prix du marché, plus la prime fédérale; 2) une plus forte marge entre les frais de production et le revenu monétaire; 3) un meilleur produit; 4) une clientèle plus satisfaite; 5) de meilleurs débouchés et 6) la conquête de la préférence des consommateurs à l'endroit de notre viande de porc.

Cet étalage est le premier d'une série qu'entend mettre à point le Conseil des saisons du Canada, et qui circuleront à travers le pays aux expositions agricoles.

Selon M. J. D. Small, le président de cet organisme national, les différents sujets couvriront toute la gamme des productions animales comestibles. Ils seront d'égal intérêt pour les producteurs et les consommateurs tant d'expression anglaise que française.

JEUNESSE AGRICOLE

Les jeunes agriculteurs auront toujours besoin d'instruction

Afin d'assurer le progrès de l'éducation au niveau universitaire, secondaire et primaire, le Gouvernement a formé, il y a quelques semaines, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Son rôle consistera à étudier les structures de notre système et à mieux guider, par ses recommandations, les autorités gouvernementales dans les réformes qu'elles veulent apporter à notre système actuel d'enseignement. Pour sa part, le Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique qui, depuis quelques mois, a siégé dans diverses institutions fera, lui aussi, l'automne prochain, les recommandations nécessaires pour réorganiser l'enseignement agricole et l'adapter aux exigences nouvelles de l'agriculture. A leur manière, les cercles de jeunes agriculteurs et les écoles d'agriculture relevant du Service de l'Enseignement agricole contribuent efficacement à atteindre cet objectif.

Ainsi, les 151 cercles de jeunes agriculteurs groupant 4,700 membres dont 3,500 garçons et 1,200 jeunes filles, font beaucoup pour les diriger dans la voie du succès tout en s'intéressant à l'un ou l'autre des projets pratiques de culture, d'élévation et d'embellissement. Les membres ont à cœur de meubler leur intelligence par l'assistance régulière à leurs séances d'études et par la lecture des journaux agricoles, ce qui

leur permet de s'affirmer dans le domaine religieux, social et rural.

Que dire de l'École d'Agriculture? Selon monsieur Jean-Paul Lettre, directeur du Service de l'Enseignement agricole, qui en donnait une définition réaliste lors du congrès de l'enseignement intermédiaire tenu à Nicolet en 1955, "L'École d'Agriculture a pour but de travailler à donner une solide formation professionnelle aux jeunes tout en développant en eux les qualités qui font le bon citoyen et les vertus qui font le bon chrétien".

Mais il faut l'avouer, un certain nombre de jeunes ne sont pas toujours aptes à profiter entièrement du cours agricole parce qu'ils n'ont pas la préparation scolaire voulue. Pour obvier à cet inconvénient, "il faudrait selon le vœu du directeur actuel de l'Enseignement agricole émis en 1957, au congrès des professeurs d'agriculture tenu à La Pocatière, "que l'âge minimum d'admission à l'école d'agriculture pour les garçons soit établi à 16 ans et que l'élève ait au moins un certificat de 7ième année du cours primaire, de préférence la 8ième et la 9ième année". Plusieurs diplômés rencontrés dans la Beauce partagent sûrement cette opinion. Pour prouver cet avancé rappellent les paroles de monsieur Clermont Roy, diplômé de l'École de Ste-Croix, cultivant à son compte, à St-Honoré de Shenley: "Je suis allé, dit-il, à l'école malgré mon père; il voulait cet hiver-là, que je l'accompagne aux chantiers; il est resté seul sur la ferme et a trouvé que c'était plus payant de travailler sur sa ferme que dans les chantiers".

Et monsieur Ed. Théberge, agronome qui assistait à l'entrevue, ajoute ceci: "Monsieur Wilfrid Roy de St-Martin, le père de Clermont ne chantait pas sur ce ton-là quand on lui a proposé d'envoyer son fils à l'école d'agriculture. Aujourd'hui, il est heureux de le voir mettre en pratique sur sa ferme, les connaissances qu'il a acquises durant ses études".

Insistant sur l'importance de l'instruction, Clermont dit: "N'ayant qu'une 7ième année, j'aurais retiré plus de profit de mon cours si j'avais été plus instruit; je me sentais trop arriéré dans mes études; j'ai dû travailler fort pour comprendre les matières enseignées; les gars qui arrivent à l'école avec une 9ième année nous surpassent; ils viennent avec ce Jagré d'instruction parce qu'ils sont sûrs de réussir sur la ferme".

Ces témoignages en faveur de l'éducation agricole valent leur pesant d'or. Puissent-ils convaincre les jeunes agriculteurs désireux de prendre le chemin de l'école d'agriculture de prolonger leurs études primaires pour ne pas y faire séjour inutile!
Henri LACOURSIÈRE, B.S.A.
Agronome-publiciste

Gastrite et...

(Suite de la page 13)

2) Lors de confection ou réparation de clôtures ou de dépendances, les éleveurs doivent faire en sorte qu'il ne reste pas de crampes à broche, de clous, de fils de fer, de petits instruments piquants ou d'autres articles métalliques qui pourront par la suite être ingurgités par les animaux;

3) Les boubiers, fosses à purin, mares d'eau, fossés ou ruisseaux boueux doivent être remplis, assainis, asséchés. Les marais seront clôturés pour en éloigner les animaux.

L'hygiène des animaux comprend l'application de toutes les mesures qui sont susceptibles de prévenir les maladies ou tout au moins d'en atténuer les conséquences.

J.-M. Veilleux, M.V.

Les pelouses...

(Suite de la page 13)

Le manque de nourriture est la cause la plus fréquente de la couleur jaune des gazons pendant un été comme celui que nous traversons actuellement. La vérité est bien différente. La sécheresse et la mauvaise aération au niveau des racines, comme nous venons de l'expliquer, sont de loin les causes les plus fréquentes.



Concurrentes qui rivalisent d'ardeur avec les concurrents

Pourquoi et comment identifier les bovins

Par Willie Timmersmans, agronome

Dans tout élevage de bovins croisés ou de race, il est essentiel d'adopter un système d'identification des animaux nés la propriété de l'exploitant. La mémoire n'est pas un guide sûr et la façon de déterminer l'âge des animaux élevés d'après certains événements survenus ici et là est très aléatoire. En outre, advenant un changement de propriété, comment le nouveau propriétaire pourra-t-il établir l'âge de ses animaux?

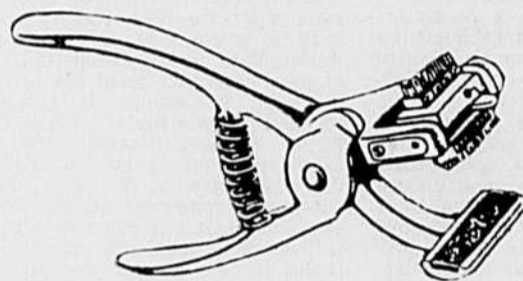
Le marquage des bovins dès leur jeune âge (pas après 2 mois)

exclusive à chaque éleveur (ex.: A-Z-N); une lettre désignant l'année (S pour 1961) permet de marquer les bêtes nées ou qui naîtront au cours de l'année du calendrier. Un chiffre précédant la lettre indique l'ordre d'enregistrement de chaque bête, la première avec 1 S, la deuxième avec 2 S, etc.

Diagramme ou croquis

Le diagramme ou croquis convient à l'identification des animaux dont l'intérieur des oreilles est noir (Holstein). Les marques de couleurs sont dessinées de façon à correspondre aux deux côtés, le gauche et le droit. Quant à la tête, elle doit aussi

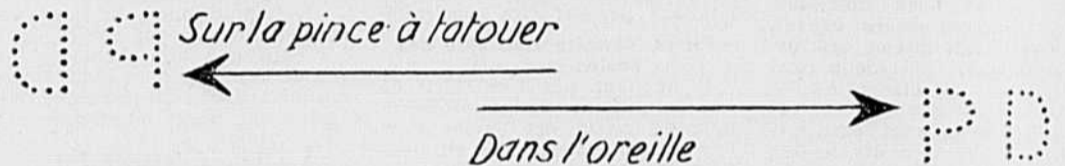
ves depuis bientôt 30 ans dans les Bois-Francs. Chaque génisse née la propriété de l'éleveur est identifiée à l'oreille droite par une bande métallique appelée boucle d'oreille, dont la face extérieure donne la lettre de l'année et une série de chiffres (Ex: P 9001, pour 1959). Sur la face interne, on peut lire P 59, indiquant bien que la bête est née cette année-là. Les membres du cercle d'élevage de cette région qui pratiquent l'insémination artificielle, ont depuis la fondation de ces cercles (1948), adopté une méthode semblable. Chaque taureau utilise par le Centre est désigné par un symbole H 1, H 2, pour la race Holstein, A 1, A 2, pour l'Ayrshire,



PINCE A TATOUER

Ce modèle possède une tête rotative à double côté dans la mâchoire supérieure des pinces. Chaque côté tient 4 lettres ou numéros, c'est-à-dire, vos lettres ou initiales d'enregistrement d'un côté, et la lettre de l'année et 3 chiffres de l'autre côté. Les deux côtés ont le cran d'arrêt régulier et l'un des côtés est peinturé rouge pour éviter les erreurs. Grâce au tatouage rotatif, vous épargnez du temps et des ennuis car vous pouvez laisser les lettres en permanence d'un côté, et changer les chiffres à mesure que vous procédez.

LETTRES DE TATOUAGE



répond à ces questions. Il arrive souvent dans la pratique de fixer le prix des sujets après vérification des marques aux oreilles ou sur le croquis de la robe. L'âge est la première question que se pose l'acheteur en présence de l'animal offert. Son impression est toujours bonne lorsqu'il constate que les animaux sont bien marqués. En outre le vendeur qui tient un registre d'élevage bien à date gagne la confiance de son acheteur et sa réputation en est grandie d'autant.

Différents systèmes sont en usage. La plupart ont leurs avantages et leurs inconvénients. Les associations d'éleveurs d'animaux de race ont rendu obligatoire l'identification des bovins destinés à l'enregistrement, soit par tatouage aux oreilles, soit par diagramme de la couleur de la robe, soit au moyen d'une photographie des deux côtés de l'animal.

Le tatouage

Le tatouage des bovins dont l'intérieur des oreilles est clair, donne satisfaction. La méthode consiste à imprimer des lettres allouées à chaque éleveur par le Bureau national de l'enregistrement des animaux. Une série de lettres désigne le troupeau et est

être montrée vue de face. La couleur du toupillon doit être indiquée.

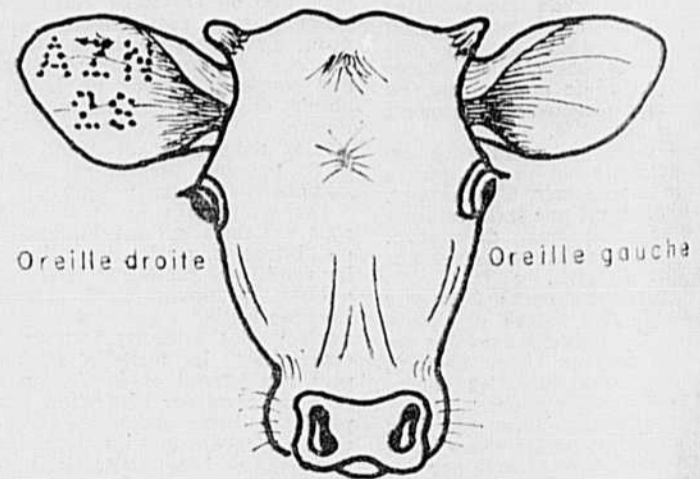
La photographie

C'est un mode d'identification admis par les sociétés d'élevage. Il rend le même service que le diagramme et avec plus de précision. Il a les inconvénients d'être assez dispendieux à la lon-

J. pour la Jersey, C. pour la Canadienne. La boucle indique la lettre de l'année avec un chiffre suivi du symbole, Ex.: R 169 A 32 désigne la 160e génisse née en 1960 du taureau Ayrshire "Trudel Salty".

Les médallions avec chaînette

Ils ne sont que temporaire et servent à identifier les veaux



gue et, la plupart du temps, de ne pas rendre justice à l'animal photographié. Les photographies de chaque côté doivent être envoyées en double au Bureau d'enregistrement.

Boucles d'oreille

Ce système d'identification par boucles d'oreille, souvent appelées étiquettes, a fait ses preuves

dès leur naissance, en attendant qu'ils soient tatoués. C'est un système efficace spécialement en usage chez les éleveurs d'animaux de boucherie.

En guise de conclusion, il n'est pas hors de propos d'affirmer que l'éleveur qui sait bien comprendre et diriger son élevage, identifie ses animaux avec soin.

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

Le médecin vétérinaire vous parle...

(Chronique rédigée sous les auspices du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec).

Trop de cultivateurs lorsqu'ils trouvent un de leurs animaux morts, se hâtent de l'enfouir. Sans doute, au point de vue hygiénique, il est important de supprimer ces carcasses. Cependant, avant de le faire, ce serait tout à l'avantage de l'éleveur de faire pratiquer une autopsie.

Celle-ci peut vous faire connaître la cause exacte de la mort de l'animal et prévenir ainsi de futures pertes dans votre troupeau. Donnons d... exemples: vous avez une cinquantaine d'agneaux au

pâturage et un matin vous en trouvez un de mort. Votre première réaction sera de l'enterrer afin de prévenir la maladie chez les autres agneaux. Cependant, vous hésitez et après réflexion, vous appelez votre vétérinaire. Ce dernier pratiquera une autopsie et constatera que votre agneau est mort d'une anémie extrême causée par des vers de l'estomac. Cette découverte lui permettra d'instituer un traitement qui préviendra des pertes semblables dans le reste du troupeau. Autre exemple: une de vos génisses,

pleine de vie la veille, meurt subitement au cours de la nuit; vous ne soupçonnez aucune maladie contagieuse et émettez l'hypothèse qu'elle "s'est étouffée". A l'autopsie, votre vétérinaire diagnostique de la dystrophie musculaire (avitaminose E). Un supplément contenant de la vitamine E ou une autre médication similaire est alors administrée afin de protéger vos autres animaux qui sont évidemment placés dans les mêmes conditions.

En définitive, une autopsie peut donc être utile:

Pour établir le diagnostic d'une maladie dont les symptômes n'étaient pas assez prononcés pour que l'éleveur, ou même le vétérinaire,

puisse soupçonner sa présence à l'état latent. Ceci permet donc d'instituer un traitement adéquat et prévenir le même malade dans le troupeau ou du moins en arrêter la marche;

Etablir le diagnostic d'une maladie non contagieuse. (Il n'y aura donc pas lieu de traiter inutilement le reste du troupeau);

Corroborer un diagnostic établi du vivant de l'animal;

Vous faire connaître l'état parasitaire de votre troupeau, ou encore, vous démontrer la présence de certaines conditions chroniques comme la pneumonie à virus et la rhinite infectieuse chez le porc.

Il va de soi que l'autopsie doit être pratiquée par un médecin vétérinaire. Lui seul a les connaissances requises pour tirer profit de cette intervention. Inutile d'ajouter que vous devez aussi lui fournir le plus de détails possible dans cette circonstance.

Il faut vous souvenir qu'une autopsie ne peut être utile et concluante que si elle est pratiquée sur un animal mort récemment. Il ne saurait être question de la pratiquer sur un cadavre en voie de putréfaction. Durant la saison chaude, cette putréfaction peut se produire en quelques heures, surtout chez le porc et le mouton.

André Lagacé, D.M.V.



LE COIN DU MARAICHER

PAR GÉRARD GIROUX
agronome spécialisé
en horticulture



CONGRES LE 24 AOUT

Tous les cultivateurs de Ste-Anne invités à St-Paul

A une réunion de l'exécutif de la Fédération de l'UCC de Ste-

Anne-de-la-Pocatière tenue dernièrement au Cap St-Ignace, il fut décidé que le congrès annuel de l'UCC soit tenu à St-Paul de Montmagny le 24 août prochain.

Environ 400 cultivateurs venant de toutes les paroisses du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière sont attendus à St-Paul pour cet événement important. La direction de la Fédération invite tous les cultivateurs à se réserver la journée du 24 août pour venir à St-Paul avec leur dame. Le congrès est la principale activité de l'année où s'élaborent les demandes que les cultivateurs désirent formuler au gouvernement et où les problèmes agricoles sont étudiés par les cultivateurs eux-mêmes. Il y aura étude d'une trentaine de résolutions provenant des syndicats de l'UCC et l'élection du bureau de direction pour le prochain exercice financier.

Il est à remarquer que cette année la Fédération de l'UCC a connu une augmentation appréciable de ses membres. En effet, le rapport financier indique que 1,765 cultivateurs ont payé leur contribution pour l'année en cours.

Cultivateurs des comtés de Montmagny, l'Islet, et Kamouraska ne manquez pas de vous réserver la journée du 24 août pour assister à votre congrès et venir étudier vos problèmes.

Jacques LABRIE, sec., organisateur syndical

Les écoles de...

(Suite de la page 20)

Institut Albert Prévost, 6555 ouest, boul. Gouin, Montréal; Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval; Hôpital St-Joseph, Thetford Mines; Hôtel-Dieu St-Augustin, Montmagny; Hôpital St-Joseph, Granby; Hôtel-Dieu, Sorel; Hôpital St-Michel, Buckingham; Hôpital Sanatorium Cooke, Trois-Rivières; Hôpital St-Joseph des Convalescentes, Berdeaux; Hôpital St-Sauveur, Val d'Or; Hôpital Notre-Dame de Chartes Inc., Maria; Hôtel-Dieu, Hauterive; Hôpital St-François, La Sarre, Abitibi; Hôpital Très-St-Rédempteur, Matane; Hôpital N. D. de l'Assomption, Jonquière; Hôpital Comtois Inc., Louiseville; Hôpital St-Joseph de Lachine, Montréal; Hôpital N. D. de Sainte-Croix, Mont-Laurier.

En tout, 18 écoles officiellement reconnues qui décernent chaque année son diplôme à la garde-malade-auxiliaire qualifiée.

C'est le temps de

labourer les vieilles prairies

La récolte de fraises dans la province est terminée. Les producteurs qui possèdent des fraisières ayant déjà donné deux récoltes annuelles doivent donc labourer immédiatement ces vieilles plantations, bien qu'il soit plus recommandable de les labourer après la première année de récolte. Les producteurs expérimentés et progressifs dans le Québec trouvent même que cette dernière méthode est plus avantageuse et plus économique.

Quels sont ces avantages?

Labourer une fraisière après sa première année de production (ce qui signifie la deuxième année après sa plantation) nous permet d'abord d'économiser la couche d'engrais chimiques que nous serions obligés d'appliquer sur cette fraisière dès la récolte terminée. Une économie assez substantielle, comme nous le faisait remarquer un producteur du comté Missisquoi la semaine dernière, pour payer la grande partie des plants certifiés dont on a besoin le printemps suivant pour la plantation nouvelle.

Un deuxième avantage que procure cette méthode, c'est qu'il y a économie de main-d'oeuvre et d'emploi de matériel herbicide dans le contrôle des mauvaises herbes. D'où aussi économie de temps dans la cueillette des fruits du fait que la fraisière est moins exposée à être envahie par les mauvaises herbes vivaces durant la première année de récolte comparativement à la deuxième. Cette économie de mains d'oeuvre peut aussi se traduire par la cueillette d'une plus grande proportion de gros fruits, en pratiquant une seule récolte annuelle. Généralement, le diamètre des fruits n'est jamais aussi élevé, la deuxième année de production. Les fruits étant plus petits, le rendement de la fraisière en est donc diminué d'autant. Cette différence de rendement variera nécessairement avec les variétés. Il y a en effet économie de main-d'oeuvre à récolter de plus gros fruits pour le même volume. D'où économie d'argent et plus de profit par unité de surface.

Il ne faudrait pas conclure par là qu'il faille toujours renoncer à garder sa fraisière pour une autre année consécutive. Tout dépend de l'organisation de la ferme et de l'état actuel de la plantation. Si cette dernière semblait très vigoureuse et exempte de mauvaises herbes, il s'agira alors

de lui reconstituer un approvisionnement d'éléments nutritifs en lui appliquant une bonne dose d'engrais chimiques de la formule 8-16-16 ou 6-12-12; et à la fin d'août, lui ajouter une application de nitrate d'ammoniaque à raison de 150 lbs, l'acre.

Dans le cas du nitrate, il faudra diviser la quantité en deux parties. Une première partie (soit 75 lbs) sera appliquée dans la dernière semaine d'août, et l'autre partie, quinze jours plus tard. Ces engrais chimiques doivent être appliqués à la volée et quand le feuillage du fraisier est sec, pour ne pas le brûler. Si, par hasard, il en restait sur le feuillage, bien vouloir l'enlever en passant un balai sur les feuilles.

Que faire après le labour?

Une fois la vieille fraisière labourée, il faudra herser le terrain en tout sens au moyen de la herse à disques, et faire un

POUR RÉALISER VOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT RURAL EN ALBERTA

LES SOCIÉTÉS D'ÉTABLISSEMENT RURAL DE

Saint-Paul et de Rivière-la-Paix

OFFRENT

Aux cultivateurs et fils de cultivateurs (mariés ou fiancés) entre 21 et 45 ans, munis de capital et d'expérience en culture

L'OPPORTUNITÉ D'ÉTABLISSEMENT AGRICOLES sur des ENTREPRISES RENTABLES MAINTIENNENT

à la disposition des candidats sérieux

LES SERVICES

d'information, d'agences, de négociations, d'orientation et d'assistance nécessaires

S'ADRESSER À:

Pour la région de Saint-Paul :

Louis Boucher, gérant
LA SER DE SAINT-PAUL,
ST-EDOUARD, ALBERTA.

Pour la région de Rivière-la-Paix :

Louis-Joseph Laberge, gérant,
LA SER DE RIVIERE-LA-PAIX,
C.P. 202, GIROUXVILLE, ALBERTA

la fermière



Respect des autres

C'était dans l'autobus... Mes yeux s'étaient arrêtés à une description bien en vue de tous les passagers: "Toute mon attention est nécessaire à mon travail; s'il-vous-plait ne me parlez pas..." Votre Chauffeur.

Une passagère, qui avait, semblait-il, tenu à occuper la banquette devant, obstinait à faire la conversation avec le "chauffeur".

Je ne sais pas si vous voyagez parfois en autobus... mais n'est rien de plus irritant que les passagers. Et pour le "chauffeur" qui se sent surchargé par les 30 ou 40 personnes qu'il a derrière lui, qu'il est susceptible de faire une plainte à ses patrons s'il est continuellement inattentif.

Je n'ai jamais fait de plainte de ce genre. Je me dis toujours dans ces cas que c'est le passager ou la passagère qu'il faut mettre à l'amende.

Ce jour-là, je me suis arrêtée à réfléchir sur la conduite de la passagère qui entre nous aurait fort bien pu être un passager.

Je me disais que sa conduite était un réel "manque de respect" pour ce "chauffeur" qu'elle empêchait d'accomplir son travail avec toute l'attention qu'il doit y mettre normalement.

Je me disais que nous avons dans la vie une foule de gens que nous ne respectons pas... l'occasion.

Je pensais au MARCHAND à qui nous demandons de vendre en dehors des heures réglementaires d'ouverture;

à l'HOTELIER à qui nous demandons des liqueurs fortes la bouteille alors que nous savons qu'il n'est pas autorisé nous en vendre;

au CURE que nous voulons changer "de notre avis" pour appuyer ensuite sur son autorité morale... ou que nous cherchons à réduire au silence pour avoir la "paix"... (!)

aux GENS A QUI NOUS FAISONS DES CADEAUX pour nous en faire des "appuis" ou des amis... et les compromettre en notre faveur.

au NOTAIRE à qui nous demandons d'inclure dans un contrat des clauses injustes.

au FONCTIONNAIRE, aux personnes constituées en autorité dans la paroisse, la municipalité, le comté, la province, le pays, à qui nous demandons de passer outre aux règlements et aux lois établis.

au JOURNALISTE à qui nous demandons de taire la vérité ou de la déformer.

aux ENFANTS, aux ADOLESCENTS, à qui nous ne reconnaissons pas le droit d'exprimer leurs goûts, leurs opinions, et de participer aux décisions qui les concernent.

aux MARIS que leurs femmes traitent comme des enfants... et qu'elles se vantent de faire "tourner autour de leur petit doigt".

aux FEMMES que leurs maris traitent comme des esclaves et des instruments de leur plaisir.

au GENDRE ou à la BRU à qui l'on demande de faire passer ses parents avant sa femme et ses enfants.

Congrès U. C. F. R.

Mgr Paré assiste aux délibérations du Congrès de l'U.C.F.R. de Ste-Croix

Son Exc. Mgr Marius Paré, qui représentait Mgr Melanson au Congrès de l'U. C. F. R. du diocèse de Chicoutimi, mardi de la semaine dernière à Sainte-Croix, a assisté à toutes les délibérations du Congrès.

700 membres de la Fédération de l'U.C.F.R. de Chicoutimi se sont rencontrés à Ste-Croix, le 1er août, pour leur 17e Congrès diocésain.

Le Congrès s'ouvrit par une messe célébrée par Son Excellence Mgr Marius Paré. En développant le thème de son sermon, Son Excellence a rappelé le rôle et l'influence de la mère dans le cheminement de la vocation de ses enfants. "Le rôle de la mère, dit-il, est le plus grand et le plus obscur et rien en se perd de ce qui a été fait pour Dieu".

C'est Mme Thomas-Louis Villeneuve, vice-présidente diocésaine, qui a présidé le Congrès. De nombreuses personnalités y assistaient: Mgr Paré, évêque auxiliaire de Chicoutimi, M. l'abbé G.E. Phaneuf, aumônier général de l'U.C.F.R., Mme Dominique Goudreault, présidente

générale de l'U.C.F.R., Mme Philippe Lapointe, première présidente générale de l'U.C.F.R., M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain de l'U.C.F.R., Mme Drolet, présidente diocésaine des C.E.D., Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale de l'U.C.F.R., M. Joseph Bouchard, président diocésain de l'U.C.C., M. T.-L. Tremblay, directeur de l'École d'agriculture de Chicoutimi.

La Fédération de l'U.C.F.R. groupe 2,552 membres, soit 747 membres de plus que l'an passé. Le trophée attribué au Cercle qui dépasse le plus l'objectif fixé par la Fédération fut remporté par le Cercle de Naudville qui, avec son chiffre de 145 membres compte un surplus de 70. Le Cercle de Ste-Eugène s'est mérité une mention spéciale pour les 150 membres qu'il recrute dans une paroisse de 160 familles.

Comités

Quatre Comités, sur le plan de la Fédération, ont été organisés et ont contribué à sa bonne marche: ce sont ceux d'éducation, de recrutement, d'arts ménagers et des résolutions. La plupart de ces Comités se retrouvent dans les 36 Cercles qui composent la Fédération. Toutes les directrices diocésaines ont visité les Cercles dont elles sont responsables et cinq d'entre elles ont organisé des journées de secteurs.

Résolutions et exposition

Les congressistes ont discuté très objectivement sur les nombreuses résolutions présentées au Congrès. Ces résolutions se réfèrent au mouvement, aux programmes et à l'organisation des cours primaires et secondaires, à l'agriculture, à l'organisation de bibliothèques paroissiales, à la

télévision, à l'exposition diocésaine.

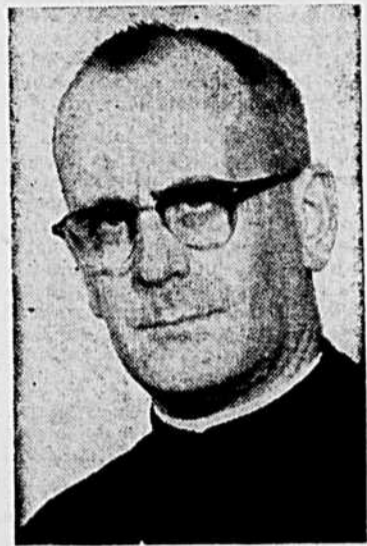
26 Cercles ont pris part à l'exposition diocésaine qui fut jugée par Mlles Gagnon et Simard, du Ministère de l'Agriculture. Le Cercle de Naudville s'est classé le premier. Vinrent ensuite ceux de Ste-Anne de Chicoutimi, St-Jérôme, Normandin, St-Henri de Taillon qui le suivaient de très près.

Les élections du nouveau Conseil furent présidées par Mme P. Lapointe et donnèrent le résultat suivant: Présidente: Mme T.-L. Villeneuve, de St-Félicien; Vice-présidente: Mme Roger Simard, d'Albanel; Directrice: Mmes Léo Dufour, de Ste-Anne, Edmond Desgagné, de Naudville, Eugène Laroche, de St-Félicien, René Potvin, de Ste-Eugène, Léonidas Goulet, de Ste-Jeanne d'Arc, Joseph Gosselin, de St-Méthode, Odilon Bernard, de St-François de Sales, J.-M. Fortin, d'Hébertville, Mme Bruno Tremblay et Mlle Pierrette Dallaire sont les propagandiste et secrétaire de la Fédération.

Rappelons quelques paroles qu'a dites Mgr Paré, au cours du Congrès. "Vous faites partie d'une association que je classe parmi les plus importantes. Nous comptons sur un mouvement comme le vôtre parce qu'il reflète la mentalité de la bonne mère de famille. Dans une association, nous sommes plusieurs à penser, à chercher la lumière. Il faut être présentes, car c'est tragique de n'être pas là quand nous savons que nous sommes dépendants les uns des autres et que nous devons servir".

Durant la soirée sociale qui clôturait le Congrès, un programme de chant, folklore, saynète fut rendu et plusieurs invités d'honneur s'adressèrent à l'auditoire très nombreux.

Jeanne LAROSE



Le R. P. Georges BEAUREGARD, O.M.I., sera l'orateur sacré de la grande neuvaine du sanctuaire de NOTRE-DAME-DU-CAP, en préparation à la fête de l'Assomption. Du 6 au 15 août, l'instruction et les autres exercices de la neuvaine débiteront à 7h. 30 chaque soir, et passeront en direct sur les ondes des deux puissants postes de radio de Trois-Rivières (et aussi de celui de Shawinigan).

S. v. p. prendre note...

Les Editions Fides de Montréal ont publié sous forme de plaquettes deux textes de récentes allocutions de S. E. le Cardinal P.-E. Léger.

"Responsabilités actuelles du laïc"

Texte intégral d'une allocution aux militants d'Action catholique, à l'occasion de la 2e rencontre nationale des Comités diocésains d'Action catholique, le 21 mai 1961.

"Réflexions pastorales sur notre enseignement"

Texte de l'allocution de S. E. le Cardinal P.-E. Léger, au séminaire de St-Jean, le 17 juin 1961. La Terre de Chez Nous a publié des extraits substantiels de cette allocution; la plaquette contient le texte intégral.

En vente aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, au prix de 25 sous, frais de poste compris.



Le Conseil de la Fédération de l'U.C.F.R. de Chicoutimi, photographié à l'issue du congrès, le 1er août dernier. 1re rangée, de gauche à droite: Mmes Odilon Bernard, Eugène Laroche, René Potvin, Edmond Desgagné, directrices; 2e rangée: Mmes Jean-Marie Fortin, Léon Dufour, Léonidas Goulet, directrices; S. E. Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire de Chicoutimi; Mmes Thomas Louis Villeneuve, présidente; Mme Roger Simard, vice-présidente et Mme Joseph Gosselin, directrice. — L'aumônier de cette fédération est M. l'abbé Gérard Lévesque. Mme Bruno Tremblay et Mlle Pierrette Dallaire sont propagandiste et secrétaire de cette Fédération.

Voici ce qu'ils écrivent...

Quand les citadins décrivent la façon dont nous devons les recevoir

On ne reçoit pas à la campagne comme à la ville. Une extrême propreté remplacera l'élégance des maisons de ville. Avant l'arrivée de ses hôtes, la maîtresse de maison veillera à ce que tout soit bien en place et à ce que les chambres à coucher surtout soient confortables.

Les menus seront composés de mets simples. Inutile de rechercher des plats compliqués qui retiendront l'hôte et l'empêcheront de tenir compagnie à ses invités. Il faut toujours s'inquiéter des régimes que peuvent avoir à suivre les personnes que l'on reçoit et s'efforcer de leur procurer autant que possible, les boissons et les aliments qui leur conviennent.

Enfin, l'on respectera la liberté des visiteurs. L'emploi de la ma-

tinée est généralement laissé aux préférences et aux caprices de chacun. Les promenades en bande se font d'habitude entre le dîner et le souper. Il faut avoir des prévenances pour tous, mais savoir n'importuner personne. Il faut laisser se lever de bonne heure ceux qui ont des habitudes matinales et tard, ceux qui aiment dormir longtemps.

Ceux qui aiment la tranquillité devraient pouvoir lire et rêver, ceux qui préfèrent le mouvement, aller et venir. Donner à chacun l'illusion d'un chez-soi, allégé de tout le trac des préoccupations domestiques, tel est, au fond, le dernier mot de l'hospitalité bienveillante qu'une habile maîtresse de maison doit offrir aux citadins qui viennent la visiter.

(Extrait d'un quotidien montréalais)

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS", 515, avenue Viger, Montréal 24, Québec.

Directrice: MARIE-LUCE

ON DEMANDE

Mme P. de Abitibi-est demande des ustensiles de cuisine et de la lingerie de maison ainsi que des vêtements usagés pour ses 6 enfants dont 4 garçons (16, 14, 12, 4 ans) et 2 filles (13, 11, 8, 2 ans) pour elle et son mari qui habitent 49 et 36. Ils ont passé au feu... et ont tout à rebâtir.

Je suis dans la grosse misère avec 14 enfants et 1 à 15 ans... J'accepterais avec reconnaissance des vêtements usagés, des chaussures... Elle sait coudre et peut tout utiliser. (Mme. D., comté de Matane)

Famille pas riche, 2 enfants, garçon de 14 ans et fille de 9 ans, accepterait les vêtements usagés qu'on aurait la volonté de lui envoyer. Mme A. D. Comté de Matapédia.

R. — Je donnerai volontiers l'adresse de mes frères de familles aux lecteurs et lectrices qui en feront la demande et vont prêts à les aider.

R. — CURIUSE QUI VEUT SAVOIR

Jeanne d'Arc signifie charmante comme Jeanne, Thérèse, farouche; Pauline, Paul, calme; Louise, illustre guerrière; Estelle, Lionel, lion; Laura, couverte de lauriers — Je n'ai pas de table de poids pour les moins de 15 ans. Si vos sourcils sont trop larges, vous pouvez les épiler au moyen d'une pince spéciale, par le haut de préférence. Mais je ne vous le conseille pas, car ce soin de beauté est très astreignant. L'arrachage des sourcils comme des petits filets stimule leur repousse.

R. — MA TANTE AUX YEUX BRUNS

Je vous transcris quelques exercices: 1. Lever les bras au-dessus de la tête, et les rejeter fortement en arrière, puis les ramener sur la poitrine; 2. ouvrir les bras latéralement en allant le plus loin possible en arrière (vers le dos) et les ramener le long du corps; 3. assise en tailleur, mains aux épaules, faire tourner les épaules le plus loin possible en arrière et le plus loin possible en avant. Pratiquer la natation en eau froide; pratiquer beaucoup d'exercices de respiration profonde et contrôlée et prenez l'habitude de vous tenir très droite, les épaules rejetées en arrière et de respirer toujours profondément. Vous trouverez dans le Guide de la mariée de la maison Dupuis Prêtres de Montréal, la liste des effets du trousseau ordinaire d'une mariée. Vous pouvez demander ce Guide à ce Courrier, moyennant un timbre de 5 c.

R. — JACINTHA

Il faut vous renseigner par vous-même si votre mère s'y refuse. Il y

a des livres fort bien faits qui vous guideront. Je vous suggère les volumes suivants: "Pour toi qui grandis ma fille" de Clément Tillman qui se vend \$0.85; "Jeunesse moderne et chasteté" par le Père G. Kelly qui se vend 25 sous de même que "Pour les vingt ans de Colette" par Monique Levallet-Montal qui se vend \$1.50; aux Editions ouvrières, 1517-A, rue St-Denis. Ne restez pas dans l'ignorance et dans le doute. Pour ce qui est de vos sorties, je crois que vous feriez bien de vous soumettre à votre mère. Mais ne manquez pas de lui faire part chaque fois des invitations que vous aurez, des sorties que vous voudriez faire et que vous jugez raisonnables afin de lui fournir autant d'occasions que possible de revoir son jugement qui est peut-être un peu rigide.

Q. — J'ai lu que vous ne saviez pas exactement l'adresse des Oblates de Marie-Immaculée. Je vous la donne: Les Oblates missionnaires de Marie-Immaculée, 29 rue du Sanctuaire Cap-de-la-Madeleine ou encore Mlle Nicolette Michaud, Maison N.D.S., Les Vieilles Forges, Cité de St-Maurice.

R. — Merci pour les renseignements et pour le feuillet joint à votre lettre.

R. — BLONDE AUX YEUX BLEUS

Ces adresses ont paru dans le courrier à plusieurs reprises. A Montréal, vous pouvez vous inscrire à un cours de puériculture (garde-bébé) à l'École de puériculture, Crèche de la Miséricorde, 897, rue LaSalle; à l'École de puériculture, Crèche de la Miséricorde, 897, rue LaSalle; à l'École de puériculture Notre-Dame de Liesse, 3705 Chemin de la Côte de Liesse, Mt.

R. — CLAUDETTE QUI A HATE DE SAVOIR

La pierre de naissance des personnes nées en mai est l'émeraude et sa couleur est verte; celle des personnes nées en janvier est le grenat. Claudette signifie boîteuse; Paul, calme; Henri, maître en sa maison; Emilie, concurrent; Charlotte, vigoureux; André, sans peur; Jeanne-Mance, charmante; Louise, guerrière... Je ne puis vous donner ici la signification de tous les noms que vous m'envoyez, ce serait trop long. J'ai toujours demandé aux lecteurs de se limiter à trois ou quatre quand ils demandent la signification des noms.

R. — UNE ASSIDUE A VOTRE COURRIER

Je regrette mais je n'ai aucune adresse de ce genre ici. Faites enquête dans votre entourage afin de découvrir ces personnes qui sont intermédiaires entre les manufacturiers et les ouvrières comme vous, car c'est par elles que vous pourriez obtenir le travail que vous désirez.

R. — PUSS CAT

La velvete se portera sûrement au début de septembre. Les teintes en vogue l'automne sont des tons de bruns, d'ocre, de gris, et de vert, et des demi-teintes surtout. Choisissez la teinte qui convient le mieux à votre teint et à vos cheveux comme à vos yeux et vous serez toujours élégante, que ce soit selon les décrets des manufacturiers ou des créateurs de mode ou pas! La mariée prend le bras droit de son mari pour la sortie de l'église après le mariage. — Jacques, menteur; Roland, unique; Gerald, travailleur; Vital, qui donne la vie. J'ignore les autres.

R. — JEUNE FIANCÉE

La robe blanche, courte ou longue, est de mise toute l'année pour une mariée. Ce sont les tissus dont on la fait qui ont leur saison: le satin, le taffetas, le brocard, les lainages légers pour l'automne et l'hiver; les dentelles, nylon, mousselines, orzandis et autres du genre, le printemps et l'été. Si vous faites un mariage ordinaire et si vous voulez restreindre vos dépenses, vous pouvez fort bien vous marier avec un costume. Choisissez un modèle couturier dans les teintes qui vous vont le mieux et avez pour l'accompagner des accessoires de même ton: rendez au bouquet de noces et contentez-vous de quelques fleurs au corsage. Vous feriez ainsi une mariée tout à fait dans la note et chic en son genre.

Et vous pouvez fort bien porter des souliers à talons cubains, car ces souliers sont tout-aller et ceux qui se portent avec un costume. Pour ce qui est de votre chapeau, une toque, de velours ou de plumes, est tout indiqué. Cette toilette pourra être votre toilette de voyage. Vous n'aurez rien à y ajouter, si ce n'est un grand manteau que vous pouvez très bien choisir en tenant compte de la teinte de votre costume si vous avez à l'acheter. Si vous décidez de vous faire une robe "blanche", à votre place, je la ferais courte et le choisirais un ton d'ivoire ou de chamol, dans un très fin lainage, de sorte que cette toilette vous restera pour l'hiver qui vient. Vous lui ajouterez une voile court si vous aimez sur un bandeau de même tissu que votre robe. Soyez heureuse!

R. — LOULOU, Témiscamingue

J'ai communiqué votre lettre au directeur de notre service de correspondance qui pourra utiliser vos services à l'occasion pour répondre à ses clients qui désirent des correspondants étrangers.

R. — TRES IGNORANTE

Il me semble que vous pourriez inviter à vous accompagner l'aîné de vos frères avec votre sœur de 20 ans. Vous seriez ainsi deux couples et le deuxième ne passerait pas automatiquement pour le chaperon. Je trouve que votre aîné se permet des familiarités que vous ne devriez pas tolérer. Mais le vola que vous manquez de lumières sur toutes ces choses. Il est probablement un peu sensuel, comme nous le sommes tous à notre manière, et ne contrôle pas suffisamment ses impulsions. Je vous suggère de commander au prix de 35 cents, tous frais compris, aux Editions ouvrières, 1517-A, rue St-Denis, "Jeunesse moderne et chasteté" par Gerard Kelly et si vous ne comprenez pas mieux après l'avoir lu, posez des questions directes à votre confesseur. Datez-vous une chose: il se peut que tous ces gestes et attitudes de votre aîné ne provoquent aucune émotion charnelle chez vous mais il est probable que vous devez les éviter car il n'en est certainement pas ainsi pour votre aîné, sans quoi il ne se les permettrait pas. Et c'est justement ce en quoi il ne vous respecte pas. Il se sert de vous... tout simplement, sans dépasser certaines limites certes, mais il le fait quand même... Et c'est une chose à laquelle les jeunes filles doivent résister. Cela ne veut pas dire qu'elles ne doivent pas permettre à leur aîné qu'elles aiment de les embrasser d'une façon chaleureuse et tendre. Ne vous modeler pas nécessairement sur les baisers que vous voyez parfois à la télévision; ils sont très souvent trop passionnés pour être décents et les auteurs ne les suggèrent jamais comme des baisers "de tous les jours", "ordinaires", mais comme ceux qu'on échange dans un moment d'émotion très précis, un moment où on veut exprimer son amour d'une façon plus intense, pour sceller une déclaration formelle d'amour, ou une promesse solennelle. Les jeunes gens qui recherchent ces baisers comme s'ils étaient ceux qu'ils peuvent demander à toute jeune fille en n'imposant qu'une circonstance, qu'ils l'aiment ou ne l'aiment pas, sont des voluptueux qui cherchent plaisir et émotion... voilà tout.

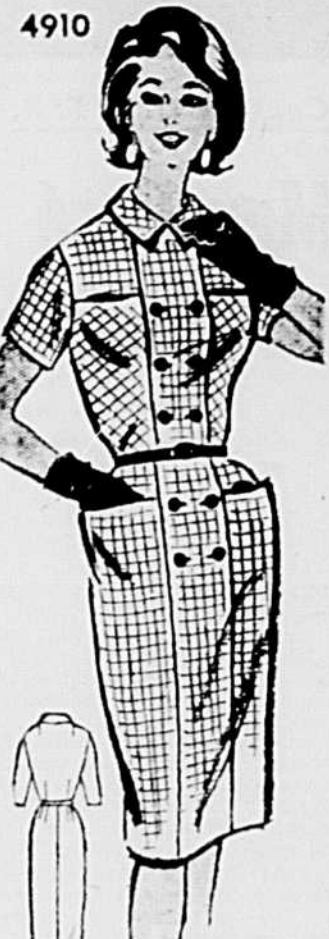
R. — MARIÉE DEPUIS DEUX ANS

Ma première réaction en lisant votre lettre a été celle-ci: chère madame, allez-vous en chez vos parents et laissez-vous vieillir. Et que votre mari fasse de même. Vous êtes une enfant et votre mari est aussi un enfant. Vous vous êtes mariés tous les deux beaucoup trop jeunes. Le comportement de votre mari et le vôtre sont ceux d'adolescents. Ils ne sont pas le fait de gens mariés, sérieux. Que faire? Vieillir et mûrir à deux puisque vous êtes mariés et que vous avez deux enfants... C'est trop tard pour reculer. Si j'étais vous, je m'inscrirais à un cours de préparation au mariage... Pourquoi pas? Il s'en donne par correspondance (1 rue Stewart, Ottawa, Ontario). Je vous suggère en tous cas, de consulter, de réfléchir, de discuter sérieusement avec votre mari... et surtout de vous fier des jeunes acervées qui en veulent à votre bonheur. Soyez digne, réservée, distante avec elles... et ne vous rabaissez pas à vous battre... ni à discuter, ni à leur dire des bêtises. Le silence a toujours le dernier mot et ramène la méditation et de la calmation.

La couture chez soi

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes les pièces; ces instructions sont une aide précieuse pour leur direction sur le tissu et pour leur assemblage.

4910



4910 ROBE TOUT-ALLER — Une ligne tailleur agrémentée de pochettes dans le corsage et la jupe et d'un empiècement dans le corsage et la jupe qui a un effet amincissant. Grandeurs: 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 3 verges et 1/2 de 35." Prix: 60 cents, tous frais compris.

4753 ROBE TOUT-ALLER — La ligne princesse amincissante et elle convient aussi bien aux robes d'intérieur de maison qu'aux robes de soir. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20 et 22. La grandeur 16 requiert 4 verges et 1/2 de 35." Prix: 60 cents, tous frais compris.

S'IL VOUS PLAÎT, effectuer votre remise non pas en timbres-poste, en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'envoi sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreur ou de fait grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

Adressez vos commandes au SERVICE DES PATRONS, "LA TERRE DE CHEZ NOUS" 515, avenue Viger, Montréal 24

La mode de l'automne '61

"ALLURE CHIFFON" ou maquillage discret

Pour que votre maquillage soit à la page, il faut réaliser une apparence naturelle, et oublier l'allure "étoile de cinéma" de la saison passée de même que les pâleurs style "Dame au Camélia" mises de l'avant à Paris, l'an dernier.

Marc Laurent, un des grands visagistes parisiens au cours d'une récente tournée au Canada appelait cela l'allure "chiffon" mais quel que soit son nom, cette nouvelle tendance se marie fort bien aux tons chauds et aux lignes fluides de la mode actuelle.

M. Laurent est venu expliquer une fois de plus aux élégantes canadiennes l'importance d'un maquillage accordé à la toilette. Il a souligné que, pour le soir, la femme pouvait évidemment élaborer quelque peu, mais qu'il faut toujours user avec discrétion de tout cosmétique. Cette année, du mascara au rouge à lèvres, tout est estompé et pourtant, on soutient qu'avec un peu de pratique, une femme peut appliquer son maquillage en moins de 10 minutes.

L'indispensable crème

Au cours d'une démonstration, ce maître a enduit le visage d'un mannequin d'une crème nettoyante qui, à son avis, est absolument nécessaire comme base. Ensuite, il a appliqué une très légère couche de fond de teint beige, marquant les pommettes par une imperceptible touche de rouge.

"Il faut que le maquillage ne compte du teint. S'il est trop foncé employez un fond de teint plus clair; de même un teint pâle demande un fond de teint foncé".

Au cours d'une entrevue accordait après cette démonstration, M. Laurent a révélé le mieux pour ombrer les paupières, est le gris ou le bleu qui conviennent à toutes les teintes de yeux.

"Les tons pastels accentuent la couleur des yeux et les font briller. Cependant, le ton le plus naturel est l'or, qui donne aux paupières une légère luminescence".

En utilisant du liquide pour le contour des yeux et les lèvres et s'en tenant à la couleur naturelle des cheveux du mannequin, M. Laurent a montré comment on peut élargir les yeux et les rendre plus intéressants.

Contours plus foncés — Pour les lèvres, il convient de marquer le contour avec une ligne d'un ton plus prononcé, au pinceau et suivant autant que possible les lignes naturelles, en les corrigeant, au besoin. "En autant que vous en avez avec discrétion, vous pouvez jouer un peu de tout dans le jour".

Pour les femmes plus âgées, l'erreur la plus courante est d'utiliser un maquillage lourd et (Suite à la page 19)

Cours de 4 mois

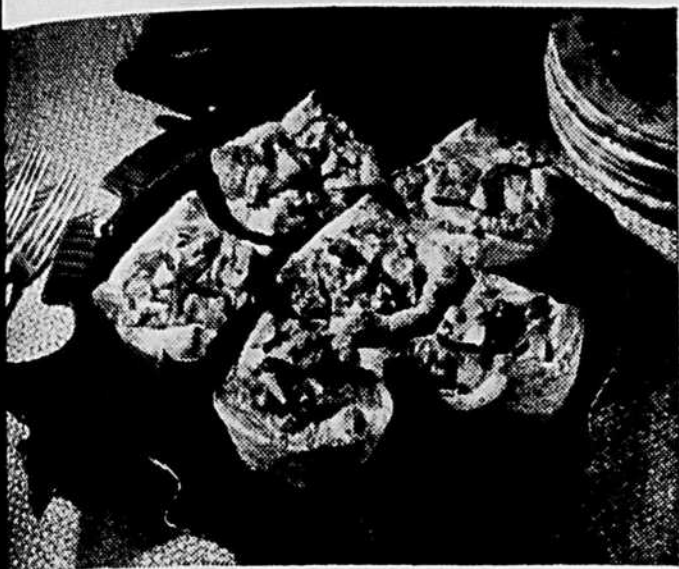
Par correspondance de la 1e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4.99 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

Les prochains cours débuteront le 14 septembre 1961. L'inscription doit être faite avant le 12 septembre.

AVIS:

INSTITUT NERON,
C.P. D-1336, Québec
ou Dépt 4, 2570 B, Pierre-Boucher, Québec



SALADE DE SAUMON EN CROUSTADES

Brochure gratuite

Salades de poissons pour toute l'année

Les salades se consomment en tout temps de l'année, mais c'est au sein des mois chauds de l'été que les familles canadiennes leur accordent le plus de faveur. Pour vulgariser l'usage du poisson, des mollusques et des crustacés en salades, le ministère fédéral des Pêcheries a publié dernièrement une nouvelle brochure de 24 pages intitulée "Salades de poisson pour toute l'année".

La brochure renferme plus de 100 douzaines de recettes éprouvées pour l'emploi d'aliments pris en salades de genres différents.

On y trouve des indications sur la préparation de plats coeux en saladiers, d'assiettes, d'assiettes attrayantes et d'aspics rafraîchissants.

La brochure renferme aussi une recette fondamentale sur laquelle on peut compter pour la préparation de toutes sortes de salades, ainsi que quelques conseils sur les meilleures manières de cuire le poisson destiné aux salades qui conviennent particu-

lièrement au poisson, y compris deux apprêts à faible teneur en calories.

Un exemplaire de la brochure "Salades de poisson pour toute l'année" sera envoyé à quiconque en fera la demande par écrit à la Section d'économie domestique, Ministère des Pêcheries, à Ottawa.

"Allure chiffon" ...

(Suite de la page 18)

noncé avec des couleurs trop brillantes, trop dures.

"Elles croient que cela aidera à cacher leurs rides et leur mauvais teint, cependant, cela ne peut que les vieillir et les rendre ridicules. Les femmes plus âgées devraient utiliser des tons pastels", a affirmé M. Laurent.

(Presse canadienne)

N.D.L.R. - La semaine prochaine, la mode d'automne et d'hiver d'après une entrevue avec la conseillère de mode de la Maison Dupuis Frères.

Réduction du laux ...

(Suite de la page 7)

Grâce à la force de leur U.C.C. et de leurs organisations coopératives agricoles, les cultivateurs du Saguenay viennent d'obtenir une grande victoire. Mais d'autres semblables suivront si tous les cultivateurs continuent à appuyer leur association professionnelle, l'U.C.C., et leur Chaîne Coopérative du Saguenay.

L'U.C.C. s'est empressée de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré avec elle afin d'obtenir justice pour les producteurs de la région du Saguenay. (Comm.)

BILLET

RETROSPECTIVES

Vous aimez les voyages? Moi, quand je pense à la détente qu'ils procurent lorsqu'ils représentent de vraies vacances, j'en rêve...

Dans notre siècle à vie aussi rapide que mouvementée, il n'y a plus de distance. Se lever à San-Francisco sur la côte du Pacifique et coucher dans son lit à Montréal le soir même, il aurait de quoi faire trembler la génération qui nous a précédés. Et pourtant, cela est réel. Survoler la terre à 30.000 pieds d'altitude à une vitesse de plus de 600 milles à l'heure cela semble encore tenir des contes de fées, mais une fois encore, cela est réel.

Monter à bord d'un avion à la pluie et une fois qu'il a dépassé les nuages, voler dans la splendeur d'un beau soleil d'été, cela est encore vrai.

Mais, me direz-vous n'avez-vous pas un peu peur? Non. La sécurité totale n'est pas possible. Les accidents se pro-

duisent tout aussi bien sur terre, sur mer que dans les airs. Puis a-t-on le temps d'y penser vraiment à cette possibilité d'une descente imprévue? A peu près pas, parce que ce que nous voyons et qui n'est pas dans notre champ de vision de tous les jours sur la terre, captive tellement notre attention, nous porte tellement à la contemplation des choses qu'aucune main d'homme ne peut réaliser, qu'en un rien de temps, nous sommes descendus sur la terre et si pleins de ces beautés indescriptibles, que nous en demeurons muets...

Voyager en groupe surtout, est une belle expérience humaine. C'est un peu la vie en commun qui facilite des amitiés nouvelles, des contacts enrichissants. Si disparates que soient les composants du groupe, une fraternité s'établit et des souvenirs s'accroissent qui ne pourront se perdre.

Voyager non pas pour travailler, mais pour se vider mo-

mentalement l'esprit du quotidien. C'est à la fois reposant, enrichissant et parfois fatigant mais d'une manière si différente que nous oublions vite les inactivités nécessaires dans un voyage. Quelle belle occasion aussi de constater l'éducation de chacun, d'évaluer à notre manière, bien sûr, ce que les familles savent procurer à leurs enfants et comment ceux-ci, devenus des adultes usent de cette éducation, de l'esprit d'équipe cultivé dans les foyers.

Si vous ajoutez à tout cela les merveilleuses splendeurs des paysages enneigés des lacs où se reflètent les pics les plus audacieux, si vous vous promenez dans des jardins de rêves, émaillés de fleurs les plus riches en couleurs comme en parfum, vous avez bien comme moi, le droit de rêver un peu, d'une façon raisonnable, aux voyages qui instruisent, détendent et font recommencer à neuf...

Marie DUPUIS

Au salon de l'alimentation

Inventaire des ventes dans les marchés d'aliments

Dès l'automne prochain, il sera possible de publier des statistiques sur la répartition des ventes dans les marchés d'aliments de plusieurs régions de la province de Québec.

La compilation de ces statistiques sera rendue possible grâce à un concours lancé à l'occasion du "Salon de l'Alimentation" qui sera tenu au Palais du Commerce de Montréal du 30 octobre au 5 novembre 1961.

Un questionnaire est envoyé à tous les épiciers de la province de Québec désireux de participer à ce concours dont l'enjeu est une camionnette de livraison "Estafette" marque réputée des automobiles Renault-Canada Limitée. Pour le détaillant il s'agit d'indiquer le pourcentage de ses ventes dans les départements suivants: aliments congelés, bière, bonbons et chocolats, cigarettes et tabac,

fruits et légumes, épicerie, liqueurs douces, boulangerie, poisson, viandes, produits avicoles et produits laitiers.

Ce concours devrait fournir des données très intéressantes sur les habitudes alimentaires de la population.

Experts de la mise en marché

"Le Salon de l'Alimentation 1961, s'annonce bien. C'est la formule la plus complète touchant l'alimentation; elle fournira l'occasion aux détaillants, grossistes et manufacturiers de se rencontrer et d'échanger des idées et des conseils."

Tel est l'avis de M. Marc-A. Bergeron, administrateur des "Epiciers Unis Inc." de Québec, et animateur d'un forum pour les détaillants qui sera tenu au cours de l'Exposition.

Plusieurs autres experts siègeront sur les panels organisés à l'occasion du premier "Salon de l'Alimentation". Mentionnons M. Léopold Pigeon, gérant-général des "Marchés d'Aliments LaSalle-Métro", Montréal; M. Maurice Amyot, gérant de la "Société Provinciale des Epiciers Inc." de Québec; M. Gaston Roy, vice-président de "Denault Ltée" de Sherbrooke; M. Jean Dubois, du "Système Comptant Ltée", de Victoriaville; M. Jean-Louis Lamontagne, président de "J.-L. Lamontagne Limitée", propriétaire d'une chaîne de six super-marchés dans le nord du Québec; M. Maurice Brizard, vice-président de la mise en marché de "Catelli-Habitant Ltée" et M. L. Hébert, surintendant au bureau-chef de la "Banque Provinciale du Canada".

Le coordonnateur des séances d'études du Salon, M. Gérard Bélaïr, rédacteur de "Epicier", nous informe que d'autres experts de la mise en marché des aliments doivent bientôt donner leur adhésion à cette initiative dont le but est de faciliter de fructueuses échanges d'idées entre manufacturiers et distributeurs d'aliments.

Les organisateurs mettent tout en oeuvre pour faire de cet événement l'un des plus importants dans le domaine de l'industrie et du commerce des aliments au Canada. Les bureaux de l'organisation sont au 1290 rue Saint-Denis, ch. 49, Montréal. Téléphone: UN. 6-9936.

l'éclairage ...

(Suite de la page 20)

Les journées de pluie, le nouveau film dont nous parlons perdra des clichés naturels et intéressants. En fait, plusieurs jeux sont plus faciles à photographier à l'ombre ou par un temps nuageux. La plupart des grimaces ou froncements des yeux se produisent lorsque le soleil est trop brillant. Par contre, à l'ombre, les visages sont plus détendus, plus naturels. Et, même à l'extérieur, on peut se servir de réflecteurs, pour mieux exploiter l'éclairage existant. Le procédé est à peu près le même que celui que nous avons décrit pour l'usage à l'intérieur.

VENNAT - 3605 — Pour les petits



3605 POUR LES PETITS — Cet ensemble d'amusement dessins destinés à garnir leurs vêtements et leur chambre à coucher se vend comme suit: fer chaud, 65 cents; patron à tracer au crayon, 85 cents. Suggestions de couleurs sur demande. Taxe de 6% à ajouter en plus.

Adressez vos commandes à Service des patrons, LA TERRE DE CHEZ NOUS 515 ave Viger, Montréal - 24

PRÉPARATION DU LAIT DE CHAUX DÉSINFECTANT

Facile à préparer et peu coûteux, c'est un produit efficace pour l'entretien et la désinfection des bâtiments de ferme. Dissoudre une livre de lessive dans cinq gallons et demi d'eau puis ajouter deux livres et demi de chaux éteinte. Appliquer au fusil à haute pression pour que le désinfectant pénètre dans toutes les fissures et couvre bien les parties rugueuses. Avant de vaporiser, filtrer le liquide à travers un fin tamis pour qu'il n'y ait pas de particules qui pourraient bloquer le bec du fusil. Après l'application nettoyer le fusil à fond à l'eau claire. Procurez-vous la brochure gratuite sur les mille et un usages de la lessive Gillett en écrivant à Standard Brands Limited, 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

ECOLE NOE-PONTON — SHERBROOKE PENSIONNAT

Ecole Secondaire Indépendante

Cours scientifique - 9, 10 et 11e année

Sciences-Mathématiques - Sciences-Lettres

Cours conduisant - Ecole Normale - Collège et Facultés Universitaires

Cours commercial complet - 10, 11 et 12e année

Programme du Département de l'Instruction Publique

Cours agricole avec 9 - 10 et 11e année sc.

Cours conduisant à la technique agricole — Agronomie

ENTREE LE 6 SEPTEMBRE

Mgr J.E. Marcoux, P.D., Supérieur

Tél.: LO. 2-9322 ou LO. 2-8886

M. le Directeur - Tél.: LO. 9-0483



Aux jeunes filles qui cherchent une orientation

Les Écoles de gardes-malades auxiliaires

- Leur but
- Le choix des candidates
- L'évaluation des centres
- La liste des écoles reconnues

On ne connaît pas assez, nous croyons, le but de ces centres d'éducation. Les écoles de gardes-malades-auxiliaires sont des centres d'enseignement et de formation disséminés à travers la province, pour venir en aide aux organisations hospitalières et aux infirmières en leur fournissant un personnel choisi, bien formé, compétent, capable de soigner les malades.

Ces centres d'enseignement sont extrêmement surveillés. La directrice doit être une infirmière licenciée, avec une bonne expérience du soin des malades; elle doit aimer l'enseignement et être absolument gagnée à la cause des gardes-malades-auxiliaires (Practical Nurses). L'enseignement clinique occupe une place importante dans la formation de l'étudiante. Une coopération complète doit exister entre la supérieure de l'hôpital, les médecins et les "officières". Un déboursé de quinze cents dollars et plus est nécessaire pour l'équipement de la salle de cours.

Le choix des candidates

Le choix des jeunes filles est d'une importance capitale. Elles doivent posséder au moins un certificat d'études complémentaires de 9e année après des études régulières faites dans un couvent ou une école reconnue par le département de l'Instruction publique. Il faut qu'elles soient intelligentes, de moralité irréprochable, de bonne éducation; elles doivent avoir un beau caractère, aimer les malades, être capables de beaucoup de dévouement et être susceptibles de culture.

L'évaluation des centres

L'évaluation de ces centres d'éducation est basée sur les six points suivants : la valeur de la directrice; le choix des jeunes filles; la tenue des étudiantes; l'enseignement du nursing proprement dit; la formation professionnelle; le respect que la garde-malade doit avoir pour l'infirmière.

Conditions essentielles pour qu'une école soit reconnue et maintenue dans ses fonctions

1. Appartenir à un hôpital d'au moins 75 lits.
2. Appartenir à un hôpital n'ayant pas d'école d'infirmières professionnelles.
3. a) Être dirigée par une infirmière licenciée
b) Avoir aussi comme institutrice une infirmière licenciée (La même personne peut cumuler ces deux fonctions à l'exclusion de tout autre office).
4. Se soumettre au programme d'études théoriques et pratiques préparé par le conseil d'étu-

des nommé par le Conseil de l'Association des gardes-malades-auxiliaires de la province de Québec.

5. Exiger que la candidate ait obtenu au moins un certificat d'études primaires complémentaires de 9e année, après des études régulières faites dans un couvent ou une école reconnue par le Département de l'Instruction publique.

6. Mettre à la disposition des étudiantes une salle d'étude comprenant :

- a) des chaises avec pupitres
- b) des cartes murales
- c) un squelette
- d) des plateaux pour enseignement
- e) un tableau noir.

7. Avoir une bibliothèque à la disposition des étudiantes.

8. Tenir un dossier pour chaque étudiante.

9. Accorder une allocation mensuelle de \$15.00 pour les neuf premiers mois et de \$20.00 pour les neuf autres mois.

10. Accepter l'uniforme des étudiantes, conforme au modèle adopté par le Conseil de l'Association des gardes-malades-auxiliaires de la province de Québec.

11. Accepter l'uniforme de la diplômée, conforme au modèle adopté par le Conseil.

12. Attacher une importance capitale au choix de la candidate.

13. Exiger l'internat pour les étudiantes.

14. Au début et à la fin du cours organiser une retraite spirituelle.

15. Faire parvenir aux candidates une lettre explicative et un blanc d'admission, préparés par le Conseil.

16. A l'entrée de la candidate à l'école, lui remettre une copie du règlement et une copie du programme d'études.

17. Le cours doit durer 18 mois. L'obtention de la licence exige un stage de six mois additionnels, avec salaire.

18. La candidate ne doit pas avoir moins de 17 1/2 ans et n'avoir pas plus de 35 ans.

19. Le nombre maximum des étudiantes est de vingt-cinq.

(Cette condition devrait être étudiée de nouveau par le Conseil. Maintenant que les gardes-malades-auxiliaires sont tellement en demande, le nombre maximum pourrait peut-être, être de quarante).

Depuis janvier 1961, ce mouvement est devenu autonome par des Lettres Patentes délivrées à l'Association des gardes-malades-auxiliaires de la province de Québec.

Écoles de gardes-malades auxiliaires reconnues et approuvées par l'Association des gardes-malades auxiliaires de la province de Québec.

(Suite à la page 16)

Billet des jeunes

Le jeune cultivateur et les vacances d'été

La saison d'été est pour plusieurs jeunes la saison du repos, de la détente et de l'amusement. Je pense par exemple à l'étudiant, au jeune ouvrier d'usine, à l'employé de bureau pour ne mentionner que ceux-là, mais il y a aussi les autres... sauf le jeune cultivateur.

Il est bien évident que parmi les catégories de jeunes mentionnées plus haut, le temps alloué pour des vacances varie avec les catégories. Tandis que l'étudiant et l'instituteur ont à leur disposition deux mois, l'ouvrier d'usine, l'employé de bureau disposeront, soit d'une semaine ou de quinze jours. Mais le jeune cultivateur lui n'a ni 15 jours ni même une semaine, il n'en a pas de temps à disposer du moins durant l'été. Cette saison pour lui est accaparée par son travail.

En effet, l'été sur la ferme est la période dans l'année où les activités se multiplient. D'abord ça commence au mois de mai avec les semailles, ensuite viennent les mois de juin et juillet, là c'est la période des foins et du "sarclage", et comme disait l'autre "ça prend son homme", plus tard dans les mois d'août et de septembre viennent les récoltes et les labours, et c'est ça depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Ça c'est sans parler de tout ce qu'il y a à faire à côté, pensons par exemple à la réparation des bâtiments et à la fameuse traite des vaches, etc...

C'est donc dire en somme que pour le jeune cultivateur le mot VACANCES D'ÉTÉ correspond à quelques chose d'inconnu et pourtant, tous nous nous entendons

pour dire que des vacances, c'est chose essentielle. Certains iront jusqu'à dire que c'est indispensable à l'organisme humain que de prendre quelques semaines pour se reposer, s'éloigner de l'ordinaire, sortir de la routine journalière.

Quoi faire en face d'une telle situation? Quoi faire pour que le jeune cultivateur, tout comme les jeunes d'autres professions, ait le temps de prendre lui aussi des vacances? car après tout il en ressent comme les autres le besoin et il en a aussi comme les autres le droit. Mais il faut être réaliste dans cette affaire car plusieurs facteurs entrent en jeu. Pour ma part je risque une suggestion.

Pourquoi un groupe de jeunes cultivateurs d'une paroisse ou même d'un rang ne s'organiseraient-ils pas ensemble pour se remplacer sur la ferme les uns les autres dans la période choisie pour prendre des vacances. Ceci semble peut-être irréaliste au premier abord, mais qu'on prenne le temps d'y songer sérieusement et peut-être que cette façon de procéder amènera une solution au problème qu'est celui des vacances d'été pour le jeune cultivateur.

Normand TOUPIN



La lumière naturelle d'une fenêtre convenait parfaitement à cette photo. Elle dit bien le désappointement du petit bonhomme qui pleuie garde à la maison et empêche de faire voyager son navire.

Aux photographes amateurs (9)

A l'éclairage naturel

Sans doute le progrès moderne le plus marqué en photographie, c'est le perfectionnement de la photographie à l'éclairage naturel pour l'amateur.

Il y a des années, la photographie à l'intérieur était inconcevable et impossible. Même par un soleil brillant, les images étaient difficiles à prendre et les résultats, déconcertants. Avec l'avènement d'un éclairage artificiel intense, la photo à l'intérieur est devenue possible, mais resta longtemps un problème pour le photographe et le modèle. Le photographe devait disposer d'un équipement considérable avant la prise de l'image et le modèle, lui, devait subir de longues séances d'immobilité.

La poudre fulgurante marqua une autre phase, mais on ne peut pas dire qu'elle fut un succès. Son illumination était irrégulière et ses effets étaient souvent dangereux; parfois, le photographe ou le modèle ou les deux en étaient brûlés.

L'art moderne a perfectionné l'équipement à éclairer que nous connaissons aujourd'hui. Non seulement ce dispositif est fidèle, mais il est sûr. Il est également facile de s'en servir et de le monter avant la prise de la photo. Mais, même si ce dispositif marque un grand pas, on n'a pas cessé les recherches. C'est pourquoi, aujourd'hui, il est possible aux amateurs de prendre des photos à l'intérieur ou à l'extérieur en ne comptant que sur l'éclairage existant.

Le secret réside dans le film

Les films panchromatiques ultra-rapides ne sont rien de neuf en photo. On s'en sert beaucoup depuis des années pour obtenir d'excellents résultats; entre autres, une bonne transposition de la couleur dans des tons de blanc et noir, sans oublier la clarté et la précision. Le film panchromatique ultra-rapide est apprécié depuis longtemps pour la possibilité qu'il offre de donner des négatifs clairs et qui se prêtent bien à l'agrandissement.

La nouvelle amélioration dans le film panchromatique ultra-rapide, c'est la production d'une pellicule qui a une portée "d'exposition" plus considérable que jamais, une pellicule qui pénètre mieux dans les ombres et qui enregistre des objets avec plus de précision que jadis, soit par une journée ensoleillée ou nuageuse, que la photo soit prise à

l'intérieur ou à l'extérieur. Les des spécimens tangibles de cette amélioration pour la photographie à l'éclairage naturel, c'est le nouveau film Kodak Verichrome Pan.

Préceptes

Dans la photo à l'éclairage naturel, il y a des préceptes à observer; même avec les nouveaux films.

Si la photo doit être prise à l'intérieur, près d'une fenêtre, le film comme le Verichrome Pan en rouleau permettra au photographe de se contenter de l'éclairage de la fenêtre. Par contre, l'un des côtés du sujet sera incessamment dans l'ombre, ce qui ne s'enregistrera pas avec autant de précision. Dans certaines situations, le contraste ainsi produit est désirable. Les photographes qui n'en veulent pas devront recourir à un système de réflecteurs.

L'usage d'un réflecteur n'a rien de compliqué. Un drap blanc, un carton blanc, ou même une feuille de papier journal feront l'affaire. Le secret dans l'emploi des réflecteurs, c'est de réfléchir la lumière existante là où il y a de l'ombre. On dispose les réflecteurs haut ou bas suivant l'effet désiré. Ils doivent toujours être placés d'un côté de la caméra et dirigés vers le sujet de telle façon qu'ils captent la lumière et la renvoient là où le photographe le veut. L'expérience et l'expérimentation jouent, ici, un grand rôle. Néanmoins, le photographe qui se sert de réflecteurs doit vérifier attentivement la position de chacun avant de photographier, pour être certain qu'une partie du réflecteur n'apparaît pas dans la photo.

La photographie à l'éclairage ordinaire à l'intérieur et la nuit est simplifiée par l'usage de l'un de ces nouveaux films comme le Kodak Verichrome Pan. Et le photographe doit prendre soin qu'aucune des lampes de la pièce ne soit trop brillante et ne pénètre dans l'objectif pour gâcher une bonne photo.

La photographie à l'extérieur à l'éclairage ordinaire offre beaucoup d'avantages. Dans la soleil, les résultats sont éloquentes et on les connaît depuis toujours.

(Suite à la page 19)

Institut AUDET

Études par correspondance

- Cours primaire et secondaire de 4e à 9e années
- Cours commercial et général de 10e à 12e années

\$4. par mois durée de 4 mois.

Certificat et diplôme

Manuels fournis
Prospectus sur demande

Début du cours 25 août

Der. Jour d'inscription le 22 août

Institut AUDET C.P. 59
Dépt. 101
Limoilou, Québec 1

A l'exemple d'autres...

(Suite de la page 5)

production afin de faire face aux conditions actuelles. Il en découle une augmentation de la production occasionnant des surplus qui vont sans cesse augmentant et posent des problèmes de plus en plus difficiles.

De là, la nécessité d'une planification que doivent accepter et à laquelle doivent d'ailleurs participer les cultivateurs. Ces derniers devront, en conséquence, accepter une diminution de leur indépendance traditionnelle en vue de coordonner mieux leurs efforts. C'est d'autant plus nécessaire qu'on doit faire face à une lutte qui deviendra de plus en plus implacable de la part de ceux qui ont toujours vécu de l'agriculture sans tenir trop compte des intérêts des producteurs.

Il est également nécessaire de reviser certaine orientation de notre agriculture, car, avec l'accent très prononcé donné à l'industrie laitière, nous avons tous placé nos œufs dans le même panier, a ajouté le président général. Une politique rationnelle d'aménagement et d'utilisation des ressources appliquée à tous les échelons à partir de la base, pourrait permettre de remédier à cette situation.

Et M. Lemoine de conclure en affirmant que notre agriculture peut entrevoir encore des possibilités très intéressantes vu l'industrialisation de notre pays et l'ouverture des marchés qui en découlera, pourvu que les cultivateurs s'unissent de plus en plus et fassent preuve vraiment de volonté d'agir et de se discipliner.

Nouveau président

A la suite des élections qui se sont tenues au cours du congrès, le bureau de direction pour l'an-

née 1961-62 se compose comme suit: MM. Léo Cazalais, Albert Pilon, Roméo Rose, Henri Breault, André Billette, Claude Ménard, Maurice Thauvette, F. de S. Chevrier et Henri-Paul Thauvette. Les directeurs ont choisi comme président M. Léo Cazalais, comme 1er vice-président M. Roméo Rose et comme 2e vice-président M. Henri-Paul Thauvette.

En quittant son poste de président, M. Euclide Ménard a souligné qu'il ne quittait nullement l'U.C.C. et entendait bien continuer à servir de son mieux. Il a félicité son successeur et exprimé sa confiance dans l'avenir de l'U.C.C.

Le nouveau président, M. Cazalais, a rendu un vibrant hommage à M. Ménard pour le dévouement et la sincérité qu'il avait apportés dans l'exercice de ses fonctions. Il a lancé un éloquent appel à toutes les personnes présentes, rappelant que même si on ne croit pas avoir personnellement besoin de l'U.C.C., on peut apporter une contribution appréciable à la cause. M. Cazalais a démontré que ce qui fait la force de l'U.C.C., c'est le nombre et l'activité de ses membres et que, même dans sa fédération, des progrès sont encore possibles en dépit des magnifiques résultats obtenus au cours de l'année qui se termine.

Le congrès s'est clôturé par des mots d'encouragement de l'aumônier de la fédération, M. l'abbé Léger, qui a rappelé que les exposés qui avaient été faits au cours de la journée correspondent parfaitement à la pensée de l'Eglise et a encouragé les dirigeants et les membres de l'U.C.C. à continuer dans la même voie et même à intensifier leurs efforts dans toute la mesure du possible.

Journée...

(Suite de la page 15)

compte du Service de l'industrie animale de Québec, et M. Ab. Stultz, ce concours, par ordre de mérite, donna les résultats suivants: jeunes éleveurs, Ann Warner, Lennoxville; David Green-shields, Ste-Anne-de-Bellevue; Jey Ackney, Senneville; B. Pearson, Island-Brook; G. LeLod, Bury; et Ashton Herring, Bury. Chez les

adultes (hommes), John Green-shields, Ste-Anne-de-Bellevue; Erwin Watson, Bury; P. Kirkpatrick, également de Bury. Chez les dames, Mmes Michel Rousseau, Ste-Germaine de Dorchester; Bill Herring, Bury, et J. Audet, également de Ste-Germaine. M. Derris Herring, de Bury, a été proclamé vainqueur de l'estimation du poids d'un bouvillon; l'animal pesait exactement 1,285 livres et M. Herring l'a estimé à 1,283 livres.

Après les remarques des juges officiels du concours et la parade de quelques reproducteurs, le président du Club Shorthorn du Québec, M. C.-G. Gaulin, remercia les visiteurs de s'être rendus si nombreux à l'invitation du club, puis remercia tous ceux qui, de proche ou de loin, avaient contribué à faire un succès de ce ralliement champêtre. L'hôte du pique-nique, M. J.-P. McIntosh, après les remerciements d'usage, donna les détails de l'organisation de son exploitation, après quoi le Dr L.-G. Johnson, de Ste-Geneviève, président de la Société Aberdeen-Angus du Québec et président de l'Association des éleveurs de bovins de la province, et M. R.-N. Mayhew, de Bury, président de la Société des éleveurs Hereford du Québec, présentèrent les salutations de leur association respective. M. Ad. Stultz a donné, ensuite, une causerie sur les avantages de l'élevage des bovins Shorthorn, alors que le Dr Camille Bernard, de la Station de Recherches de Lennoxville, parla de l'alimentation des animaux à boeufs.

Invité ensuite à prendre la parole, M. Keith-T. Bradley, agronome officiel du comté de Brôme, à Knolton, donna ses impressions du travail agronomique dans sa région et insista auprès des assistants pour que ceux-ci se rendent toujours de plus en plus nombreux à toutes les réunions où sont étudiés en commun des problèmes de l'agriculture moderne.

Présenté par M. J.-P. McIntosh, M. Glen Brown, député du comté de Brôme à la Législature du Québec et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, l'hon. Alcide Courcy, représentant celui-ci dans les circonstances, exposa brièvement les grands problèmes de notre agriculture moderne. Il préconise un plus grand développement de l'élevage des bovins de boucherie dans la province plus particulièrement dans la région des Cantons de l'Est et du comté de Brôme. Il insista auprès des jeunes pour que ceux-ci s'intéressent davantage à l'agriculture et prennent une part plus active à toutes les associations de Jeunesse Rurale.

L'orateur fut remercié par le vice-président de la Société Hereford, M. Allen Martin, de Mont-

TV — Radio — Pour les grands — TV — Radio — Pour les petits

Notre critique

avec Marie-Stephane

"Dans ma rue"

Mardi soir, le 1er août, à 9 heures, la nouvelle émission, "Dans ma rue", traitait d'un problème aigu dans nos milieux ruraux: les accidents sur la ferme.

Cette série d'émissions remplace avec bonheur la défunte "C'est la vie" qui, pour avoir connu de beaux jours, devenait de plus en plus ennuyeuse et triste. "Dans ma rue" se propose elle aussi un but éducatif, mais avec une technique différente. C'est un texte dramatique d'une demi-heure dans lequel l'invité spécial, au lieu de subir la question de la part d'un animateur, doit donner la réplique aux acteurs dans le corps du texte.

On ne se propose évidemment pas de réussir là une merveille artistique, mais on essaie d'instruire en ennuyant le moins possible. Le lieu de l'action: une rue fictive dans laquelle évoluent des personnages qui reviennent périodiquement, tel le cordonnier, la ménagère et surtout le voyageur, Roland Chenail, dont le talent souple se prête bien à toutes les circonstances.

Pour les acteurs c'est un petit tour de force. Car chose nouvelle à Radio-Canada, le texte n'est pas entièrement appris par coeur. Sur un thème donné, les participants doivent improviser

Pour terminer cette fructueuse journée d'études, l'agronome McMillan présida à la distribution de nombreux prix de présence et du concours, dons de la Société elle-même, d'organisations coopératives, industrielles et commerciales dont les activités sont en étroites relations avec l'agriculture.

partiellement afin que l'invité puisse en raconter le plus possible sur le sujet choisi.

A l'émission du 1er août, M. Pierre DeLéan expliquait, au moyen de photos, les dangers que représentent pour les imprudents la mécanisation de la ferme et les installations défectueuses des bâtiments.

Pierre Dufresne jouait avec naturel le rôle du jeune cultivateur venu à la ville voir son père hospitalisé à la suite d'une blessure au bras occasionné par sa précipitation à vouloir "débousser" la moissonneuse sans l'arrêter.

La petite intrigue bâtie autour de ce fait divers servait de prétexte au cours de prudence de M. DeLéan. Les ficelles étaient très grosses évidemment, et l'on en fut quitte pour revoir deux fois les mêmes photos accompagnées des mêmes commentaires. Le sujet aurait pu se prêter, il nous semble, à une dramatisation plus saisissante. Le fait de s'être fixé "dans ma rue" pour nous servir toutes sortes de leçons rend le scripteur prisonnier de son cadre.

Quelques-uns des acteurs auxquels on a souvent recours lorsqu'il faut faire "Canadien" et couleur locale dans une série complétaient la distribution: Adjour Bourré, Ernest Guimond et J. Léo Gagnon.

Cette émission, en dépit de ses longueurs, aura donné matière à réflexion à plusieurs: une once de prudence peut éviter une tonne d'ennuis.

MARIE-STEPHANE

Films à l'affiche du 11 au 18 août

MONTREAL, Canal 2 (CBFT)
OTTAWA, Canal 9 (CBOFT)
MONCTON - CBAFT, Canal 12
N.B. — L'heure indiquée ici est l'heure avancée de Montréal. — Ces films sont présentés une heure plus tard, heure de l'Atlantique, à Moncton.

VENDREDI, 11 août
9h. — LE VAGABOND DES ILES
Britannique, 1954. Drame d'aventures de Muriel Box, avec Glynis Johns et Robert Newton. — Sur une île du Pacifique, un buveur propre à rien se transforme au contact d'une jeune fille dont il est amoureux. — Scénario conventionnel. Bonne réalisation. Glynis Johns excellente. — Tendances positives. Indulgence pour des écarts de conduite. — Adultes.

SAMEDI, 12 août
4h.30 — LE DESERTEUR
Britannique, 1948. Film policier de Lawrence Huntington. — Histoire assez invraisemblable, mais attachante et honnêtement réalisée. — Grande valeur humaine. — Adultes.

LUNDI, 14 août
4h.30 — L'ENIGMATIQUE
M. HORACE
Américain, 1948. Comédie féérique de Henry Koster. — Mise en scène adroite et souvent très originale. Rythme soutenu. Bons gags. — Sentiments sains. — Adultes et adolescents.

7h.15 — LES COPAINS DU DIMANCHE
Ciné-feuilleton
Français, 1959. Comédie dramatique de Henri Aisner, avec Marc Gassot et Julien Bertheau. — Quelques ouvriers d'une usine d'avia-

tion désireux de fonder un aéro-club rencontrent des difficultés avant de réussir. — Assez terne. Interprétation consciencieuse. — Amitié. Esprit d'équipe. — Adultes et adolescents.

MARDI, 15 août
4h.30 — LE VOLEUR SE PORTE BIEN
Français, 1946. Drame policier de Jean Loubignac. — Comédie sans prétention. Réalisation moyenne. Interprétation vivante. — Adultes et adolescents.

JEUDI, 17 août
4h.30 — TROISIEME CHEMINEE A DROITE
Français, 1947. Comédie de Jean Mineur. — Comédie sans prétention, interprétée avec bonne humeur. Technique pauvre. — Quelques libertés. — Adultes et adolescents.

MONTREAL, Canal 10 - (CFTM-TV)
VENDREDI, 11 août
3h.30 — L'INCONNUE NO 13
Français, 1949. Comédie dramatique de Jean-Paul Paulin. — Bon scénario. Réalisation correcte. Interprétation systématique. — Générosité. Honnêteté. Situation initiale délicate. — Adultes.

7h.15 — JEUNES FILLES DU TELEPHONE
Italien, 1955. Comédie de mœurs de Gianni Franciolini. — Oeuvre agréable. Humour. Notations délicates. Mise en scène aérée. Interprétation pleine de fraîcheur. — Mariage et travail envisagés de façon positive. — Adultes.

9h. — LE BONHEUR EST POUR DEMAIN
Américain, 1948. Comédie sentimentale d'Irving Pichel. — Un déclin devient amoureux de sa jeune et belle patiente, atteinte de surdité. — Conventionnel. — Éléments positifs. — Adultes et adolescents.

SAMEDI, 12 août
3h.15 — JE N'AI QUE TOI AU MONDE
Franco-belge, 1951. Mélodrame de W. Magnin. — Mélo mal fait et endormant à souhait. — Adultes et adolescents.

8h. — TONNERRE SUR LE PACIFIQUE
Américain, 1951. Documentaire romancé d'Alan Dawn. — Documentaire qui vaut par son authenticité et par l'étude des caractères des personnages. Bonne photographie. Interprétation de qualité. — Courage. Sens des responsabilités. — Adultes et adolescents.

DIMANCHE, 13 août
3h.30 — LEGIONS D'HONNEUR
Français, 1938. Drame de Maurice Gleize. — Film attachant. Réalisation inégale. Charles Vanel joue bien. — Adultes et adolescents.

7h.30 — LA FEMME DU PLANTEUR
Britannique, 1952. Film d'aventures exotiques de Ken Annakin. — Scénario superficiel à tendances colonialistes. Réalisation moyenne. — Violences. Atmosphère brutale. — Adultes.

LUNDI, 14 août
3h.30 — LES MAINS SALES
Français, 1951. Drame idéologique de Fernand Rivers. — Chargé d'assassiner un de ses chefs, un membre du parti communiste hésite jusqu'au jour où un élément passionnel intervient pour le contraindre à agir. Du théâtre filmé. Photo de qualité. Interprétation de classe. — Tendances philosophiques à base de nihilisme et de désespérance. — Adultes, de nettes réserves.

7h.15 — GRAND'RUE
Espagnol, 1956. Drame psychologique de Juan Antonio Bardem. — Des jeunes gens désœuvrés s'amuse à faire croire à une cécité fatale dans la trentaine qu'elle a trouvé le grand amour. — Oeuvre remarquable. Grande valeur dramatique. Interprétation excellente. — Appel implicite à la charité et à la sincérité. — Adultes.

MARDI, 15 août
3h.30 — LA MAISON DANS LA DUNE
Français, 1952. Comédie dramatique et policière de Georges Lampin. — Récit bien construit. Bonne création d'atmosphère. Réalisation honnête. — Beau type de jeune fille. Inconduite. — Adultes, des réserves.

7h.15 — LES GRANDES ESPERANCES
Britannique, 1946. Comédie dramatique de David Lean. — Excellente adaptation du roman de Dickens. Bonne création d'atmosphère. Interprétation remarquable. — Sentiments très nobles. Atmosphère tendue par moments. — Adultes et adolescents.

MERCREDI, 16 août
3h.30 — LE MYSTERIEUX M. SYLVAIN
Français, 1947. Drame d'espionnage de Jean Stelli. — Décousu, invraisemblable et médiocrement réalisé. Interprétation moyenne. — Brutalités et libertés. — Adultes.

JEUDI, 17 août
3h.30 — LE MOUSSAILLON
Français, 1942. Drame de Jean Gourguet. — Intérêt restreint. Bonne photographie. — Adultes.

8h.30 — UN TRESOR DE FEMME
Français, 1953. Comédie sentimentale de Jean Stelli. — Scénario original. Fantaisie et humour. Excellente interprétation. — Adultes présentés avec sympathie. La morale battue en brèche. — A déconseiller.

SHERBROOKE, Canal 7 - (CHLT-TV)
VENDREDI, 11 août
9h. — LE VAGABOND DES ILES
(Voir plus haut, canal 2.)

11h.30 — LA FEMME DU PLANTEUR
(Voir plus haut, canal 10, dimanche, 13 août, 7h.30.)

SAMEDI, 12 août
8h.30 — LA FEMME AU GARDENIA
(Voir plus haut, canal 2.)

DIMANCHE, 13 août
2h. — LIVRE DE LA JUNGLE
Britannique, 1945. Drame d'aventures de Zoltan Korda, avec Sabu et Patricia O'Rourke, d'après l'oeuvre de Rudyard Kipling. — Bel album d'images. Ensemble agréable et honnête. — Film sain. — Tous.

LUNDI, 14 août
2h. — LE VOLEUR DE BAGDAD
Britannique, 1940. Drame féérique de L. Berger, M. Powell et T. Whelan. — Inégal. Réalisation fastueuse, Sabu excellent. — Adultes et adolescents.

Manque souvent de finesse et d'originalité. — Tous.

10h.04 — NAZARIN
(Voir plus haut, canal 2.)

Rouyn-Norand - Canal 4 (CKPN-TV)
VENDREDI, 11 août
9h. — LE VAGABOND DES ILES
(Voir plus haut, canal 2, vendredi, 11 août, 9 heures.)

SAMEDI, 12 août
8h.30 — LA FEMME AU GARDENIA
(Voir plus haut, canal 2, samedi, 12 août, 8h.30.)

JEUDI, 17 août
10h.04 — NAZARIN
(Voir plus haut, canal 2, jeudi, 17 août, 10h.04.)

(CHLT-TV) Sherbrooke, Canal 7
VENDREDI, 11 août
9h. — LE VAGABOND DES ILES
(Voir plus haut, canal 2.)

SAMEDI, 12 août
8h.30 — LA FEMME AU GARDENIA
(Voir plus haut, canal 2.)

DIMANCHE, 13 août
4h.30 — LA VALLEE DES AIGLES
Britannique, 1951. Film d'aventures de Terence Young. — Quelques bons moments. Partie documentaire intéressante. — Adultes et adolescents.

LUNDI, 14 août
4h.30 — GRANDISON LE FELON
Allemand, 1941. Drame d'inspiration historique de M. W. Kimmich. — Au temps de la guerre pour l'indépendance, un fonctionnaire anglais trahit la cause des Irlandais dont il connaît tous les secrets. — Mise en scène correcte. Intérêt soutenu. Interprétation satisfaisante. — Thème pour adultes.

MARDI, 15 août
4h.30 — L'ETONNANT MONSIEUR WILLIAMS
Américain, 1945. Comédie policière d'Alexandre Hall. — Amusante comédie au rythme rapide. Bons intermèdes. — Certaines allures libres. — Adultes.

MERCREDI, 16 août
4h.30 — I.E. TUEUR S'EST EVADE
Américain, 1955. Drame policier de Bud Boetticher. — Inégal. Bon suspense. Interprétation correcte. — Exposé de méfaits. Atmosphère tendue. — Adultes.

JEUDI, 17 août
4h.30 — LES MONTAGNARDS SONT LA
Américain, 1938. Comédie de John Blystone, avec Stan Laurel et Oliver Hardy. — Comédie enlevée.

(CFCM-TV, Québec), Canal 4
VENDREDI, 11 août
11h.15 — L'EXTRAVAGANT M. DEEDS
Américain, 1936. Comédie de Frank Capra.

SAMEDI, 12 août
11h.15 — LE ROI DU RACKET
Américain, 1955. Drame policier de Maxwell Shane. — Adultes.

(CKRS-TV, Jonquière), Canal 12
VENDREDI, 11 août
11h.30 — JANE EYRE
Américain, 1943. Drame psychologique de Robert Stevenson. — Adultes.



Les petites annonces

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte. **DONNEZ CLAIEMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
513, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

AGENTS DEMANDES

PROFITS ASSURES

VENDANT vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1913. Etaltes attrayantes vendues facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonis gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise, opportunité exceptionnelle. Ecrivez pour échantillons. **RODNEY TAILORING COMPANY**, Dept. "T", Casier 1013, Montréal.

FAITES \$3.00 DE L'HEURE

HOMMES ou femmes, gagnés \$3.00 de l'heure, en vendant les 250 produits Paula: Épices, Essences, Médicaments, Cosmétiques, Désinfectants, Bonnes, Vaseline, etc. Je vous donnerai du crédit. Même sans expérience, votre succès est assuré en suivant mes directives. Écrivez pour mon plan d'essai d'un mois gratis. Immédiatement. **G. LAURIN**, Président, Paula Ltée — 21 Saint-Paul est, Montréal.

BONS territoires disponibles pour personne ambitieuse aimant la vente. Produits garantis, clientèle établie, spéciaux mensuels avec gratis. Catalogue **FAMILEX**, dépt A-2, 1600, rue Delormier, Montréal.

VOTRE PROCHAIN HABIT GRATIS — 500 hommes demandés pour porter et mesurer nos vêtements faités sur mesures et sans que cela ne leur en coûte UN SEUL CENT. Gagnez jusqu'à \$30 par jour plus boni, durant vos loisirs, en vendant nos vêtements faités sur mesures directement aux clients. Une vaste collection de tissus les plus nouveaux est fournie **GRATUITEMENT**. Expérience non essentielle. **SIMMS TAILORING CO.**, Case 846, Station "B", Montréal.

AGISSAGE

CONFIEZ-NOUS l'agissage laines, vaches, moutons, 50c huile. Réparons clippers brisés. Stewart, Osler, Daninos huile gratis. Ouvrage garanti. Service 24 heures. Adresse: **LA MAISON D'AGISSAGE STEWART**, Case Postale 24, Sorel, Qué.

AGISSONS laines clippers vaches, moutons; agissage à l'huile garanti, 75c le set. Réparons clippers brisés. Vendors laines neuves. **L'USINE D'AGISSAGE OSTER**, Dépt A, 134, rue Limoges, Sorel, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIÈRES, pur sang ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives à la Brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque jeudi. Nos prix et la qualité de nos sujets nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous défions toute compétition. S'adresser à **M. LOUIS**, a.s., **FERME ROLLAND CHARBONNEAU**, 251 Bas Grande Côte, Ste-Rose, Cité Laval. Tél.: NATIONAL 5-9238.

CANADIENS, mâles d'un mois ayant droit aux primes provinciales. Indices de production 320 à 420. Troupeau d'élevage absolument sain. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, St-Marcel, 414 Verchères. Tél.: 584-2343.

VACHES laitières à vendre. Vient en tout temps. Provenant des troupeaux sains du Québec et de l'Ontario. Négatives à la Brucellose. Avois camions pour livraison. **ODILAS GOYER**, 69 Grande Côte, St-Eustache. Tél.: GR. 3-3175 - 3-7702.

ATTENTION CULTIVATEURS. A vendre en tout temps, vaches et lauréats Holsteins croisées ou pur sang négatives, vaccinées ou non, provenant du Québec et de l'Ontario. **PAUL ADAM**, Bouchard, cté Verchères. Tél.: FOREST 7-4305.

A VENDRE en tout temps, jeunesses lauréates Holstein pur sang enregistrées, descendant de vaches très bien classées, avec production de 12,000 à 20,000 lbs de lait, avec 4% de gras et plus. Tous ces lauréats sont éligibles pour la prime. Prix raisonnables. Faites-nous une visite et constatez par vous-même la qualité de ce troupeau. **FERME BARRILLE ENR.**, Plessisville, Qué. Sur route 5, George Goggin, prop. Tél. 193.

FAITES vite afin de profiter de ma grande vente. J'écoule ma marchandise pour faire de l'espace. Saint-Barnard x Collie, bon compagnon pour les enfants, mâles 2 et 3 mois, \$10.00, femelles \$5.00. Collie x Écosais x Anglais, mâles 2 et 3 mois, \$10.00, femelles \$5.00. Collie de frontière x Collie de berger, dressées pour le troupeau; vont à une longue distance chercher le troupeau, en vente! Mâles 1 an \$25.00, femelles aussi bonnes \$20.00. Tous ces chiens sont garantis, donner satisfaction ou remplacer gratuitement. J'expédie C.O.D. pour inspection complète. **JAMES ZERON**, P.O. BOX 191, Morrisburg, Ontario.

VACHES laitières à vendre testées et vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à **ROBERT QUINTELL**, 645, Ville d'Auteuil, Sainte-Rose. Tél.: NA. 1-5964.

NYLON

Teintes pastelles ainsi que blanc. Pour lingerie, blouses, robes d'enfants, etc. Paquet de 7 lbs pour \$3.00 (50 à 75 vgs). **FOYER D'ECONOMIE** 1840, Parthenais, Montréal.

VENTE DE COUPONS REDUCTION 50% GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS

Toutes sortes de tissus à partir de 17c la vg. Coupons 1/2 à 1 vg. appareillés.

COTON Blanc, tout usage (17c vg) 24 vgs pour \$4.09.

COTON uni de couleurs (18c vg) 22 vgs pour \$3.95.

BROADCLOTH imprimé, fleuri, (25c vg) 26 vgs pour \$6.50.

BROADCLOTH mercerisé de couleur (20c vg) 25 vgs pour \$5.00.

GABARDINE uni et fantasia (35c vg) 10 vgs pour \$3.50.

DENIM bleu-marin à pantalons: 11 vgs pour \$3.00.

GROS DRILL uni à pantalons (21c vg) 14 vgs pour \$2.94.

BEDFORD CORDE à pantalons (23c vg) 17 vgs pour \$3.91.

CHINO uni pour vêtements de jeu (24c vg) 15 vgs pour \$3.60.

COTON A DRAP blanc percale rayé Candy stripe: rose, bleu, jaune, vert, etc. (28c vg) 20 vgs carrées pour \$5.60.

RAYONNES assorties pour garnitures, blouses, 2 lbs pour \$1.00.

LAINAGES assortis de 9 po. à 18 pouces, 2 lbs pour \$1.00.

SERVIETTES de ratine blanche et couleurs, 2 lbs pour \$1.00.

Nous ne vendons que par la nombre de verges indiqué.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratis. **SYNDICAT DES COUPONS**. Boîte postale 575 — Montréal.

FILS à tisser du 2/16 à 4/8 couleur, \$1, rouge et orange, \$1.25, laine et métallique. Jersey pâle, 27 cents la livre, jersey foncé, 35 cents la livre. **C. BRODEUR**, 92, rue Monique, Brossard, P.Q.

FEMMES FILLES DEMANDEES

FILLE demandée 18 ans et plus pour entretien de maison, cuisiner un peu, nourrir, logée, \$20.00 par semaine. **MONSIEUR TOURANGEAU**, 7 Richelieu, McMatherville, FOREST 7-9089, Comté Verchères.

\$75 par mois, fille demandée. Aider travaux domestiques, prendre soin enfants. Expérience. **CLAUDE LABELLE**, R.R. no 1, Montréal, St-Martin.

FILLE demandée pour travaux domestiques chez une famille de cultivateur, pas d'enfant. **MADAME EDOUARD LEDUC**, 5905, chemin St-François, St-Laurent, tél. RI. 4-4205.

LE COLLEGE REGINA ASSUMPTA, congrégation de Notre-Dame, 1750 est, rue Sauriol, Montréal, demande deux aides pour cuisine et ménage.

JE DESIRERAI avoir une bonne pour répondre au téléphone et au téléphone et faire du ménage. Prix raisonnable. **SOEUR ST-GERVAIS**, supérieure, congrégation de Notre-Dame, couvent St-Malo, 286, Marie-de-l'Incarnation, Québec.

BESOIN 2 soeurs, 18 à 25 ans, ouvrage général, maison canadienne-française. Salaire: \$20 par semaine, avec augmentation à tous les trois mois, 7735, boul. St-Michel, Montréal, tél. RA. 7-2831.

BONNE demandée pour famille canadienne-française, pas de cuisine, 2 enfants fréquentant école, chambre privée. **MADAME Y. CLERMONT**, 2620, chemin Ste-Catherine, Montréal, tél. REgent 8-7148 - REgent 8-9217.

JEUNES filles demandées pour ouvrage général. S'adresser à: **S. S. MARIA REPARATRICE**, c.n.d., 4873, avenue Westmount, Montréal 4.

BONNE demandée, chez médecin, \$100 par mois. Avec expérience, 4 enfants. Chambre avec télévision. 7760, rue d'Aubigny, Ville d'Anjou, Montréal, tél. CL. 5-5107.

INSTITUTEURS DEMANDEES

2 PROFESSEURS qualifiés demandés pour école centrale de garçons, jusqu'à la 9e année. Salaire de \$4,000 à \$5,000. S'adresser à: **Mme E. SARRASIN**, sec., Commission scolaire de Huberdeau, comté d'Argenteuil, tél. 687-2944.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTEUR demandées pour écoles des villages Sainte-Sophie et New Glasgow, et école Saint-Jude. Enseignement de la 1ère à la 7e année inclusivement. Classe à 2 divisions. **COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-SOPHIE**, Co. Terrebonne, P. Qué. Tél.: Saint-Jérôme, GÉNÉRAL 2-4179.

LA COMMISSION scolaire de l'Annonciation, à Oka, a besoin de 3 institutrices pour l'année 1961-62, pour les écoles rurales: 2 pour les années 1re à 7e; 1 pour les années 1, 2, 3, 4 et 5. Les institutrices doivent être diplômées et posséder de bonnes références. Les écoles sont bien situées, chauffées à l'huile et eau courante, puis logement pour l'institutrice. Salaire: \$2,600. S'adresser au secrétaire-trésorier. **M. F. HARBOUR**, Casier Postal 129, Oka (Deux-Montagnes), P.Q., tél. GRanite 7-8301.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTEUR demandées pour écoles des villages Sainte-Sophie et New Glasgow, et école Saint-Jude. Enseignement de la 1ère à la 7e année inclusivement. Classe à 2 divisions. **COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-SOPHIE**, Co. Terrebonne, P. Qué. Tél.: Saint-Jérôme, GÉNÉRAL 2-4179.

LA COMMISSION scolaire de l'Annonciation, à Oka, a besoin de 3 institutrices pour l'année 1961-62, pour les écoles rurales: 2 pour les années 1re à 7e; 1 pour les années 1, 2, 3, 4 et 5. Les institutrices doivent être diplômées et posséder de bonnes références. Les écoles sont bien situées, chauffées à l'huile et eau courante, puis logement pour l'institutrice. Salaire: \$2,600. S'adresser au secrétaire-trésorier. **M. F. HARBOUR**, Casier Postal 129, Oka (Deux-Montagnes), P.Q., tél. GRanite 7-8301.

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTEUR demandées pour écoles des villages Sainte-Sophie et New Glasgow, et école Saint-Jude. Enseignement de la 1ère à la 7e année inclusivement. Classe à 2 divisions. **COMMISSION SCOLAIRE DE SAINTE-SOPHIE**, Co. Terrebonne, P. Qué. Tél.: Saint-Jérôme, GÉNÉRAL 2-4179.

LA COMMISSION scolaire de l'Annonciation, à Oka, a besoin de 3 institutrices pour l'année 1961-62, pour les écoles rurales: 2 pour les années 1re à 7e; 1 pour les années 1, 2, 3, 4 et 5. Les institutrices doivent être diplômées et posséder de bonnes références. Les écoles sont bien situées, chauffées à l'huile et eau courante, puis logement pour l'institutrice. Salaire: \$2,600. S'adresser au secrétaire-trésorier. **M. F. HARBOUR**, Casier Postal 129, Oka (Deux-Montagnes), P.Q., tél. GRanite 7-8301.

UNE INSTITUTEUR diplômée, demandée pour enseigner 5e, 6e et 7e années, références exigées. S'adresser à: **LOUISE ROUSSE**, sec.-frs. **COMMISSION SCOLAIRE STE-CLOTILDE**, village, comté de Châteauguay, tél. 637-1-2.

INSTITUTEUR ou institutrice avec expérience pour 7e année, qualifications et salaire requis. Écrire à: **secrétaire-trésorier, COMMISSION SCOLAIRE STE-MARTE**, SUR-LE-LAC, comté de Deux-Montagnes.

HOMMES DEMANDES

JEUNE homme demandé pour ouvrage de ferme. **JEAN-GUY LEGAULT**, 4789, rue St-François, Duvernay, tél. NO. 1-7234.

JEUNE homme de 25 à 30 ans pour travailler sur la ferme, connaissant les jardins. Salaire de \$25 par semaine, nourri et logé. S'adresser à: **GEORGES JOLICOEUR**, 4972, Bois-Franc, St-Laurent, Montréal 7.

MACHINES - OUTILLAGE

CAMION Dodge, 3 tonnes 1953 "Dompeur", aussi express 3 tonnes, \$275.00. Oldsmobile 1955-58, tout équipé, comme neuf \$600.00. **FERNAND L'ABBE**, 3828 rue Lafontaine est, LA. 3-7570, Montréal.

MOISSONNEUSE - batteuse McCormick 44, 5 pieds, moteur, pick-up, bat-tréle, mil, Bon ordre. Chargeur à foins Cockshutt. **PAUL-THÉRIER LAPORTE**, St-Norbert, Tél.: TERMINUS 6-3308, Berthier.

MACHINES NEUVES: 1,000 carcans neufs, \$4.95 chacun; 1 tracteur Massey-Ferguson à gaz 1960, \$2,100; 1 combine à grain Massey-Harris, avec engin, modèle 50, \$1,600; 1 combine Massey-Harris, no 1, \$1,100; 1 combine John Deere, avec engin, \$2,000; 1 râtelier de côté Massey-Ferguson, à 3 points, à prise de pouvoir, \$375; 1 presse à foins Massey-Harris no 1, \$1,200.

MACHINES USAGÉES: 1 réfrigérateur à lait, 6 bidons, porte de côté; 12 réfrigérateurs à lait, porte dessus, 2-4-6-8-10-12 bidons; 1 séparateur De Laval no 2; tracteur Ford, 1954, avec "back-hoe" et pelle, en bien bonne condition; 4 tracteurs Case; 2 tracteurs John Deere, modèle B; 15 moulins à feucher; 1 tracteur de toutes marques; 20 râteliers de côté à 4 et 3 barres, sur pneus ou sur roues d'acier; 5 presses McCormick, modèle 45, à prise de pouvoir, à la corde; 1 presse New Holland, modèle 77, à la corde, avec engin et démarreur; 2 presses New Holland, de modèle 77, avec engin à la broche, avec démarreur; 1 presse Ford, avec engin à la corde; 1 presse McCormick modèle 45 avec engin à la corde; 1 moulin à battre McCormick sur pneus, presque neuf; 6 épandeurs à fumer New Idea, 125 minots, à prise de pouvoir; 1 épandeur New Holland, 125 minots, à prise de pouvoir; 4 épandeurs New Idea à tracteur, 90 minots; 4 épandeurs sur pneus à cheveau New Idea, 75 minots; 1 épandeur McCormick à tracteur, 75 minots; 1 monte-de-balles McCormick dans le champ; 5 chargeuses à foins à fond d'acier New Idea, John Deere, McCormick; 3 chargeuses à corde; 5 lieuses à bié d'inde; 2 lieuses à bié d'inde chargeur; 2 lieuses à bié d'inde trainantes; 3 ensilisseurs McCormick; 5 ensilisseurs Papec. Plusieurs autres machines non mentionnées. **RAYMOND BEDARD**, Champlain, New-York. Tél. AX. 8-9043.

2 PRESSES à foins Cockshutt; 1 à moteur 950; 1 à prise de force 850; 1 Back-hoe Henry, avec bucket, 20 pouces et pompe 20 gallons par minute, peu s'adapter à tous tracteurs de ferme, \$600. **EQUIPEMENT DE FERME**, 117, boul. Sauvé, St-Eustache, tél. NA. 7-4531.

1 TRACTEUR Ferguson, 2 Râteaux fileux, 4 Fauchuses Hydrauliques et Trainantes, 1 Presse No. 45, 1 Presse Allis Chalmers, 1 Moteur Auxiliaire Allis Chalmers, 5 Ensilisseurs en silo, 5 Moissonneuses Lieuses, 2 Moulins à battre Dion, sur pneus, 1 Moulin McCormick, 1 Moissonneuse Batteuse No. 64 International, avec moteur, 6 Épandeurs à fumer, 2 Herses à disques trainantes, 4 Lieuses à bié d'inde, 2 Chargeurs à foins. Autres choses, trop long à énumérer. **JEAN-PAUL BOURDEAU**, 2975 Nelson, Saint-Hyacinthe, Vendeur John-Deere.

4 LIEUSES 6-7; 1 javeuse, 10 pieds, automotrice, Massey-Harris; 2 batteuses Moody; 1 Dion; 2 tracteurs B-250 International, avec chargeur; 1 charrette Farmall M.; 2 tracteurs 80-85 Ferguson et autres machines neuves et usagées. S'adresser à: **L. TETREAULT**, St-Pie, comté de Bagot, tél. PR. 2-2252.

1 PRESSE J. H. No. 45 corde, 2 Lieuses à grain 6 pieds, 1 Râteau Morrill, 1 an d'usage, 1 Épandeur M. H. sur pneus aussi tracteur usagé de toutes marques. S'adresser à **ROLAND OUELLETTE**, Saint-Janvier, Blvd Labelle, Co. Terrebonne. Tél.: GE. 8-2683 - TA. 3-7889.

1 LIEUSE à bié d'inde International n'ayant servi que 10 heures; 1 ensilieur International; 1 wagon, sur pneus, marque Forano, capacité: 3 tonnes, à l'étal de neuf. **MAURICE BASTIEN**, Duvernay, 4305, rang St-François, St-Vincent-de-Paul, tél. NO. 1-7940.

UN MOULIN à battre Dion, 22 x 38, en très bon ordre; 1 semeuse de patates; 1 arrache-patates; 1 Hasso; 1 lieuse à bié d'inde; 1 scarieur à deux chevaux. **LUCIEN BLANCHARD**, Mariville, R.R. no 1, tél. LUCERNE 7-7536.

1 LIEUSE à bié d'inde International; 1 réfrigérateur à lait, 12 bidons; 1 arrache-patates; 1 trayeuse; 2 unités, Surge. **MARCEL GRENIER**, 207, Grande-Côte, Ste-Thérèse, tél. NA. 5-4781.

3 LIEUSES International, 5 pieds, en bonnes conditions. Très bonnes toiles, garanties. \$70.00. **LEO DUBOIS**, Sainte-Thérèse, 345 Côte Sud, Talbot 3-3521.

ATTENTION cultivateur, vous pouvez vous procurer, pelles mécaniques neuves, à partir de \$375.00 pour toutes marques de tracteur. Si intéressé demander brochure d'explications en spécifiant modèle de tracteur pour laquelle elle sera requise. **P. M. DORAIS**, 645 Cardinal, Saint-Martin Co. Laval, Québec.

3 TRACTEURS Ford, 2 super C, 1 Massey-Harris (22); 2 Fordson; 3 Loader Wagner; 2 lieuses à grain, 5 pieds; 3 râteliers à banc; 1 râtelier Morrill, démonstrateur; 2 épandeurs à fumer, sur pneus; 2 chargeurs à balles; 1 presse Int. H., stationnaire, etc. S'adresser à: **ROLAND OUELLETTE**, St-Janvier, représentant David Brown - Oliver - Erano. Tél.: GE. 8-2683; rés., TA. 3-7888.

A VENDRE: lieuse International; 1 lieuse-batteuse; clippeur Massey-Harris, avec moteur, 6 pieds; un "trailer", 15 pieds de long. **PHILIPPE FILLION**, 112, Grande-Côte, Ste-Thérèse-de-Blainville, tél. NA. 5-5650.

1 ARRACHE-PATATES à pont avec prise de pouvoir, de marque International, presque neuf, un an d'usage. S'adresser à: **M. ROSAIRE GRAVEL**, 224, Côte des Oumel, Ville d'Auteuil, tél. NA. 5-5238 ou NA. 5-9545.

BATTEUSE à grain Dion, 22 x 32, comme neuve. Veuillez vous adresser à: **STE-THERESE TRACTEUR LIMITEE**, boul. Labelle, Rosemère, tél. NA. 5-1434.

PLUSIEURS moissonneuses-lieuses de 6, 7 et 8 pieds à tracteur, à cheveau, en parfait ordre. **GUY CALIBERTE (JOSEPH)**, St-Isidore, comté de Dorchester, tél. 646-5267.

LIEUSES 5, 6, 7 et 8 pieds. Chargeur batteuse Dion, 22 x 32; char-ruer fauchuse à tracteur vise à grain. Cheval, fauchuse à bié d'inde. **JEAN-MARIE BELANGER**, St-Casimir, comté de Portneuf, tél. 6-5-2.

J'AI 10 lieuses à grain de 6 à 7 pieds, 1 de 7 et 1 de 8, avec prise de pouvoir et 1 de 7 pieds sur pneus. Ces lieuses sont très peu usagées. **J.-B. GIRARD**, St-Denis, comté de St-Hyacinthe, tél. 57-s-4.

LIEUSE à grain Massey-Harris, 5 pieds, en très bonne condition; moulin à battre Moody avec souffleur et table automatique, dernier modèle. **JOSEPH VANIER**, 104 est, boul. Ste-Rose, Ville d'Auteuil, tél. NA. 5-9192.

LIEUSE à grain Massey-Harris, 6 pieds, en parfait ordre. S'adresser à: **IRENEE FORGET**, 1969, Côte Terrebonne, comté de Terrebonne, tél. Normandie 6-3644.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, quinellies, etc. Meilleures prix payés. Nous avons en main du fuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. **QUEBEC ENTREPRENRS**, 325, LaLeman (coin Dorchester) Québec.

PERSONNEL

VIEUX APRES 40? Ayez plus d'entrain. Des milliers raffaissennt vite à l'aide des tablettes tonique Ostrex. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

POUSSINS - POULETTES
POUSSINS-POULETTES. Vous aurez ce qu'il y a de mieux en commandant nos poussins lignés pour la chair, Arbor Acres, lère génération; pour la ponte, Hy-Line, Sussex, Leghorn blancs et Light Sussex. **COUVOIR BOIRE & FRERES**, Wickham, cté Drummond.

POULETTES, poussins mélangés ou cochets. Pour la ponte: la poulette Shaver Starcross 288, Races à deux fins: Light Sussex, P.R.B., etc. Pour la chair: Arbor Acres, COUVOIR DE PONT VEAU, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 40. P. Q. Tél. Montcalm 9-3656.

POULETTES Hy-Line en ponte, âgées de 6 mois à vendre. S'adresser à **MONSIEUR FRANCOIS PROULX** Saint-Grégoire, Comté Nicolet.

A VENDRE: 1,500 poulettes de 16 semaines de grosses et de petites races. S'adresser à: **VINET & FRERE**, 242, rue Principale, St-Basile-le-Grand.

QUALITE SUPERIEURE LES Pondeuses Ames-In-Cross sont reconnues pour vous assurer une production supérieure de oeufs de première qualité. La qualité d'oeufs toujours réclamée sur le marché. Les catégories d'oeufs blanc et brun sont aussi disponibles. Pour plus d'informations, écrivez à: **AMES-IN-CROSS**, B.P. 521, Sherbrooke, Qué.

LISTER votre commande maintenant pour livraison à l'automne et à l'hiver. Vous savez \$2 par cent. Demander notre catalogue et commander au plus tôt afin de profiter de l'escompte. La meilleure et la plus populaire race d'oeufs. Les poulettes productives Cashman Hi-Cash. Aussi disponibles: toutes les races populaires à ponte et à deux fins, poussins à griller, din-donneaux. Poussins disponibles chaque semaine de l'année. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LTD.**, Fergus 4, Ontario.

POUSSINS d'un jour, démarrage, disponibles; poulettes mélangées, leunes coqs. Demander notre catalogue. Commander en août - septembre. Poussins à griller: **BRAY HATCHERY**, Talbot St., Sherbrooke, P.Q. Box 171, Hamilton, Ont.

SERVICES

ATTENTION

CHANGER du bran de scie en argent: plusieurs façon de l'employer. Des maintenant, poster \$1, enveloppes affranchies avec vos noms et adresses. **DENIS NOVELTY SALES**, Case Postale 135, Station Delormier, Montréal 34.

PRETS

PRET AGRICOLE FEDERAL. Jusqu'à \$20,000 sur garantie de la ferme. Jusqu'à \$27,500 sur garantie de la ferme et du cheptel. Pour informations, écrire à: **SOCIETE DU CREDIT AGRICOLE**, chambre 24-A, Palais Montcalm, Québec 4.

REMEDES

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00, nous vous expédions par la poste paquets d'une once de graine de cérélier indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directives complètes en français sur chaque paquet. **LES SEMENCES L'AVANT**, 450, Boul. Labelle, L'Abord-à-Plyffe, Qué.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour malades de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.35 la boîte. **ABBAYE DES PERES CISTERCIENS**, Rougemont, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIET

Soulagement et confort. Pas de courtois-sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à **Smith Manufacturing Co.**, Dépt. 200, Preston, Ontario.

TERRES A VENDRE

TERRE à vendre, 277 arpents, avec ou sans roulotte, 45 vaches bois, érablière, poulailler, pour 100 mille pondeuses, trois élevages à poulets. S'adresser à **ELPEGHE CHAGNON**, Saint-Antoine, Comté de Verchères.

TERRE à vendre à Saint-Antoine, 45 arpents en culture, 15 arpents en bois, érablière, poulailler, pour 100 mille pondeuses, trois élevages à poulets. S'adresser à **ELPEGHE CHAGNON**, Saint-Antoine, Comté de Verchères.

TOILE pour Truck 10 x 12, \$5.00 deux pour \$8.00
Carabine 22 Spécial à \$9.98
Cable d'acier 12 pieds avec crochet \$1.25

FERME
Fermes à vendre. Bas prix, facilité de paiement \$1.25 par semaine.
LOTS à vendre \$1.00 chacun.
Ne tardez pas à écrire à: **L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS**
La Baie, Co. Yamaska, Qué.

CENT ARPENTS à culture maraichère, 45 bales à cornes, agêles à 1/2 mille, lait à Montréal. **ARMAND GIROUX**, Saint-Hermas, cté Deux-Montagnes, P.Q.

GR

LA REVUE DES MARCHÉS

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi le 7 août 1961.

Les offres lundi se chiffraient à 546 bovins, 557 veaux, 118 porcs et truies et 73 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins comprenaient environ 70 sujets de plus que lundi dernier et se formaient de 250 bouvillons, 246 taures et vaches et 50 taureaux.

Les transactions sur les bovins s'effectuaient rapidement à la suite d'une assez bonne demande.

Les bouvillons, taures et vaches rapportaient des prix stables. Les taureaux étaient à peine stables avec la semaine dernière.

Le marché des veaux était lent à la suite d'une moins bonne demande. Les veaux de lait étaient stables en général tandis que les veaux nourris à la chaudière étaient de 0.50 à \$1.00 moins cher que la semaine précédente.

Les prix des porcs et truies n'étaient pas encore établis.

Les prix des agneaux et moutons étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 7 août 1961.

Les arrivages, 461 bovins, 579 veaux, 276 porcs et truies et 85 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins comprenaient environ 110 têtes de plus que lundi dernier et se composaient surtout de vaches et de taureaux de qualités diverses.

La demande était bonne et toutes les classes se sont vendues aux mêmes prix que la semaine dernière.

Les veaux s'échangeaient facilement à la suite d'une bonne demande et rapportaient des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$1.00 de moins que la semaine dernière. Les truies étaient stables à \$1.00 moins cher.

La demande pour les agneaux et moutons n'était que passable et les prix stables en général à ceux de la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq membres du Montreal Livestock Exchange sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé, agents à commission.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 — WE. 5-4638 ou WE. 5-4639.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYES, LUNDI, LE 7 AOUT 1961

Marché de Pointe St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A - Prix de base	27.50	
B	26.50	
C	24.50	
D	24.50	
Végères	24.00	Aucun
Lourds	24.25	
Extra-lourds	17.00-22.50	
Semi-castrats	20.50	
Truies	17.00	

Les oetrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

Les 31 juillet, 1er et 2 août 1961

MARCHE DE L'OUEST	MARCHE DE L'EST
Les porcs ont rapporté des prix stables à \$1 moins cher, tandis que les truies ont été stables à \$2 de moins.	Les porcs et truies valaient \$1 de moins que la semaine précédente.
Catégorie "A" ... \$29.00-\$30.00	Catégorie "A" ... 20 à \$29.00 100 à \$28.50 406 à \$28.50 plus 80 cents
Truie ... \$17.00-\$20.00	Truies ... \$17.00-\$18.00 la plupart plus 80 cents ch.

DIVERS

Fruits et légumes

LUNDI, LE 7 AOUT 1961

Prix payés par les marchands de gros en fruits et légumes au Marché Central Métropolitain, jusqu'à 7 heures a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: Rouge hâtive 2.00-4.00, Jaune transparente 1.25-1.50, grosse 3.50-4.00, Duchesse 3.50 le boisseau.

BLUETS: 8.00 le cageot de 16 pintes.

FRAMBOISES: 2.50-3.00 le cageot de 12 chopines.

AIL: 40c la tresse.

BROCOLI: 2.75 la doz.

BETTERAVES: 25c le pqt de 6, 1.50-1.75 le sac de 50 lb.

BLE D'INDE: 35-40c la doz. d'épis.

CAROTTES: 45-50c la doz. de pqt. 1.75-2.00 le sac de 50 lb.

CELERI: 90-1.00, gros 1.25 la doz.

CHICOREE & ESCAROLE: 90c le cageot.

CHOUX CHONNOIS: 1.25 la doz.

CHOUX: 2.25-2.50 le cageot, choux rouges 2.25 le cageot de 3 doz., choux frisés 2.00 la doz.

CHOUX FLEURS: 2.50 la doz.

CONCOMBRES: 60c la doz.

COURGES: 2.50 le boisseau.

EPINARDS: 1.50 le boisseau-2.00/12 cellos de 1-lb.

FEVES: jaunes ou vertes 1.00-1.25/20lb.

LAITUE: en feuilles 75-1.00/2 doz., Boston 2.00/3 doz., Iceberg 1.00 le cageot.

NAVETS: No 1, 2.00, No 2, 1.50/50 lb. 40-50c le pqt de 6.

OIGNONS: 45-50c la doz. de pqt., gros 60-75c.

PERSIL: 35-40 la doz. de pqt.

PIMENT: vert doux 5.50, le boisseau, 2.25 la boîte.

POIREAUX: 75c la doz.

POIS VERTS: 2.75-3.00/20 lb.

RADIS: 35-45c la doz de pqt.

TOMATES: rouges 2.50-2.75, roses 3.50 la boîte.

Pommes de terre

LUNDI, le 7 août 1961, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre étaient les suivants: Québec, petites 1.00-1.10 Québec, 75 lb 0.50

Animaux vivants

MARCHÉ DE L'OUEST		MARCHÉ DE L'EST	
Bouvillons			
Choix	21.50-22.00	Choix	aucun
Bons	20.75-21.50	Bons	aucun
Moyens	19.50-20.75	Moyens	aucun
Communs	16.00-19.50	Communs	16.00
Vaches			
Bonnes (types à boucheries)	16.50-17.25	Bonnes (types à boucherie)	16.50-17.00
Bonnes, locales	15.50-16.50	Bonnes locales	16.00-16.50
Moyennes	14.50-15.50	Moyennes	15.00-16.00
Communes	13.50-14.50	Communes	14.00-15.00
Très communes	9.00-13.50	Très communes	11.00-14.00
Taureaux			
Bons	18.25-19.50	Bons	18.50-19.00
Communs et moyens	14.50-18.25	Communs et moyens	14.00-18.00
Taures			
Bonnes	aucune	Moyennes	aucune
Moyennes	18.25-18.75	Communes	14.00-17.00
Communes	15.00-18.25	Veaux de lait	
Bons 25.00-26.00			
Moyens 21.00-24.00			
Communs 18.00-20.00			
Veaux de chaudière 14.00-16.00			
Agneaux et moutons			
Agneaux	20.00-21.00	Agneaux	20.00-21.00
Bons	20.00-21.00	Bons	20.00-21.00
Moutons	17.00	Communs	17.00
Selon la qualité	5.00-8.00	Selon la qualité	5.00-8.00

PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs fut peu animée au début de la semaine dernière et les grossistes n'acceptèrent que pour leur besoin quotidien.

Les offres furent tout à fait suffisantes à des prix qui diminuèrent jour après jour.

Plus tard au cours de la semaine, il y a eut des indices d'une amélioration dans le marché dû à des offres moindres et cette tendance se continue au cours de la présente semaine.

La vente de poulets de grille se continue très bonne et les approvisionnements abondants et les prix légèrement plus haut.

Les arrivages de poulets lourds et de poules furent adéquats pour une demande passable. Les approvisionnements de dindons à grille furent abondants et aux prix activement à la baisse se vendirent très bien au cours de la semaine dernière.

Volailles en boîtes

Semaine finissant LUNDI, LE 7 AOUT 1961

POULETS ABATTUS (6 livres et plus)

A	32c-33c
(4 1/2 et moins de 6 livres)	
A	25c-29c
(3 1/2 et moins de 4 1/2 livres)	
A	23c-24c
Poulets à griller et à frire	
A	22c-23c
Poulets éviscérés en vrac (5 livres et plus)	
A	39c-40c
(4 et moins de 5 livres)	
A	36c-38c
(3 et moins de 4 livres)	
A	33c-34c

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 8 août, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 63 3/4 93 pts et 62 3/4, 92 points admissible et 62 1/4 à 62 3/4 non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première catégorie.

Le fromage blanc du Québec se vendait 31c., coloré 31c., prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal, celui de l'Ontario, pas de cotation.

Prix payés jeudi, le 3 août

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 6c à 10c, cylindre 5 1/2c à 9c.

Lait en poudre consommation animale 4 3/4c. - 5c.

Poudre de lait de beurre, 4 3/4c. - 5c.

Poudre de petit lait, 4 1/2c.

Poulets à griller et à frire (sous glace)

A 27 1/2c-30c

POULES ABATTUES

(De 5 1/2 livres et plus)

A 25c-26c

(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)

A 24c-25c

(Moins de 4 1/2 livres)

A 14c-19c

Poules éviscérées en vrac

(5 livres et plus)

A 34c-36c

(4 et moins de 5 livres)

A 33c-34c

(Au-dessous de 4 livres)

A 30c-32c

JEUNES DINDONS

(Moins de 8 livres)

Oies 36c-38c

Oies 43c-45c

Oeufs

Prix sur place à Montréal Oeufs triés (caisses gratuites)

Extra-Gros	45c-46c
A Gros	43c-44c
A-Moyens	37c-38c
Petits	29c
B	36c
C	24c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros	55c-54c
A-Gros	48c-51c
A-Moyens	43c-44c
A-Petits	33c-35c
B	40c-42c
C	29c-31c

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra-Gros	57c-62c
A-Gros	53c-59c
A-Moyens	48c-51c
A-Petits	39c-42c

Volailles vivantes

FOULES

Prix aux producteurs, à Montréal
6 livres et plus 17c-18c
5 livres et moins de 6 1/2 14c-16c
Moins de 5 livres 10c-12c

POULETS

6 1/2 livres et plus 23c
5 livres et moins de 6 1/2 17c-18c
4 livres et moins de 5 1/2 15c-17c
Poulets à griller et à frire 15c-17c

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 10 livres 22c-23c
10lb et moins de 20lb 22c-23c
Au-dessus de 20 lbs 21c-
Canards 29c

LES AGNEAUX:

Le classement des carcasses

Le versement de primes à la qualité des agneaux s'appliquera aux ventes effectuées le et après le 14 août 1961, annonce aujourd'hui le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton.

Les agneaux "de choix" (A) bénéficieront d'une prime de \$2 par tête et les agneaux "bons" (B) d'une prime de \$1 par tête, le poids de l'animal abattu et encore chaud devant se situer en dedans des limites de 36 et 51 livres.

Seront considérés admissibles à l'une ou l'autre prime les agneaux identifiés correctement par le producteur ou son agent et abattus dans un abattoir où le classement des carcasses est fait sous surveillance fédérale. Les primes seront versées sur la foi du certificat officiel de classement des carcasses émis par un classeur du gouvernement.

L'éleveur devra donc étiqueter ses agneaux de façon à assurer le prolongement de son identité jusqu'au stade final du classement.

Les renseignements quant à l'obtention et l'emploi des étiquettes d'identité à l'oreille des agneaux seront fournis par les surveillants fédéraux à chaque bureau régional de la Division du bétail, par les maisons de salaisons et aux pares à bestiaux. Toute expédition d'agneaux à un abattoir devra aussi être accompagnée d'une déclaration d'envoi portant les renseignements qui suivent:

- 1) le nom et l'adresse de l'éleveur ou cultivateur;
- 2) le nombre d'agneaux dans le lot expédié;
- 3) le numéro des étiquettes à l'oreille.

On peut obtenir gratuitement des livrets d'expédition des surveillants du bétail à travers le pays.

Le versement des primes suivra de près la procédure en usage pour le paiement des primes sur les carcasses de porc. Une feuille de paye indiquera la catégorie des agneaux abattus et sera accompagnée d'une garantie justifiant la prime afférente, garantie portant la signature d'un classeur du gouvernement.

M. Hamilton a souligné que l'étiquetage à l'oreille est une responsabilité qui incombe à l'éleveur et à son agent. Tous les producteurs qui expédieront des agneaux d'abattage à compter du 14 août devront voir à les identifier correctement afin d'assurer leur droit à la prime versée par le gouvernement.

Versements au titre de LAAP

Un autre 60 millions aux producteurs de l'Ouest

Les producteurs de l'Ouest qui ont été victimes de la sécheresse peuvent compter recevoir, vers la Noël ou tôt au début de l'an nouveau, l'aide financière qui leur revient en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies (LAAP).

Les administrateurs de LAAP ont, en effet, l'intention de commencer, en décembre, l'émission des chèques et prévoient que plus de la moitié auront été postés au 25 décembre.

Les versements effectués à ce titre vont se totaliser, cette année, à plus de 60 millions de dollars — un sommet depuis l'instauration de la mesure en 1939. La somme la plus élevée payée jusqu'ici aux fermiers par LAAP, en dédommagement des pertes de récoltes, remonte à 1954; elle dépassa un peu 33 millions de dollars cette année-là.

Il est à prévoir que les cultivateurs seront à court d'argent liquide plus tard au cours de l'année; les versements au titre de LAAP aideront à traverser cette période creuse.

Les paiements en vertu de LAAP visent la moitié de la surface cultivée d'une ferme jusqu'à un maximum de 200 acres. Le taux varie selon le rendement à l'acre du "township." Il est de \$2 par acre en culture si le rendement en blé est de 5 à 8 boisseaux l'acre; de \$3 s'il est de 3 à 5 boisseaux; de \$4 s'il se limite à 3 ou à moins de 3 boisseaux.

Les fermiers payent leur part aux fonds de LAAP par un prélèvement d'un pour cent sur leurs ventes de céréales. La somme de ces cotisations annuelles est, en moyenne, de 6 millions et demi de dollars. Les versements de cette année étant plus élevés qu'à l'ordinaire, il faudra probablement puiser au-delà de 50 millions de dollars à même les fonds publics.

Expositions agricoles '61

MISSISQUOI

du 11 au 13 août

A BEDFORD

RIVIERE-DU-LOUP

du 12 au 15 août

A L'ISLE VERTE

LAC-ST-JEAN

le 15 août

A HEBERTVILLE

LOTBINIERE (1)

le 15 août

A ST-FLAVIEN

le 17 août

A ST-PATRICE

DORCHESTER (A)

le 16 août

A STE-HENEDINE

KAMOURASKA

du 16 au 21 août

A ST-PASCAL

LAVIOLETTE

le 16 août

A ST-TITE

ROBERVAL

du 16 au 20 août

A ROBERVAL

ROUYN

du 16 au 20 août

A ROUYN

COMPTON

du 18 au 20 août

A COOKSHIRE

RICHMOND

du 18 au 20 août

A RICHMOND

ROUVILLE

du 18 au 19 août

A ROUCEMONT

VAUDREUIL

du 18 au 20 août

A ST-LAZARE

TROIS-RIVIERES

du 18 au 24 août

A TROIS-RIVIERES

BONAVENTURE (A)

du 23 au 24 août

A SHIGAWAKE

L'U.C.C. du Saguenay en tête pour le nombre des membres

Saint-Hyacinthe et Joliette en vedette

La fédération de l'U.C.C. du Saguenay s'est emparée du 1er rang parmi les 31 fédérations de l'U.C.C. pour le nombre de membres en règle (129% de son objectif) à la fin de l'année qui s'est terminée le 31 juillet. Elle supplante ainsi la fédération de Saint-Hyacinthe qui occupait ce poste l'an dernier, même si la marge entre les deux est plutôt mince.

C'est cependant la fédération de Joliette qui a dépassé le plus largement l'objectif qui lui était assigné, en en atteignant 144%. Sur cette base, la fédération de

Saint-Jean suit de très près avec 142% tandis que Saint-Hyacinthe à obtenu 141%.

Voici les autres fédérations qui ont dépassé leur objectif pour l'année qui vient de prendre fin: Saint-Anne de la Pocatière (128%), Témiscamingue (120%), Valleyfield (113%), Amos (109%) Nicolet (102%), et Mont Laurier (101%).

Pour l'ensemble de la province l'objectif fixé au début de l'année a été dépassé (103,2%). Il est à noter qu'alors que dans le passé plusieurs jours de délai

étaient accordés pour la compilation des chiffres définitifs à cause de certains retards, cette année on s'en est tenu strictement au nombre de membres communiqués au bureau central en date du 31 juillet.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables que l'année qui vient de s'écouler n'a pas été particulièrement favorable pour les cultivateurs. C'est un indice sûr que ceux-ci comprennent de plus en plus la nécessité de l'amour et un gage fort prometteur pour l'avenir.

UNE ÉNORME RÉDUCTION DU COÛT DE PRODUCTION...

grâce aux

CONCENTRÉS

SHUR-GAIN

POUR VACHES LAITIÈRES

C'est ce qu'ont constaté MM. Rémi et Jean-Paul Ouimet, éleveurs de St-Jin des Laurentides, P.Q.

MM. Rémi et Jean-Paul Ouimet possèdent un troupeau de 33 vaches laitières et utilisent les moulées SHUR-GAIN depuis 11 ans. "L'énorme avantage que m'offre le service SHUR-GAIN", dit M. Jean-Paul Ouimet, "c'est de pouvoir écouler mon avoine en la faisant équilibrer avec les concentrés SHUR-GAIN. Cela a pour effet de réduire énormément mon coût de production, tout en maintenant une production élevée."

La meilleure vache du troupeau a donné, l'année dernière, 15,875 lb de lait, et la moyenne du troupeau tout entier s'est établie à 12,500 lb par vache, avec un test de gras de 3.55.

Propriétaires de troupeaux laitiers, n'oubliez pas que votre nouvelle récolte de grain peut être utilisée de trois façons dans l'alimentation de vos vaches laitières au pâturage, selon la condition de l'herbe:

- avec le concentré mélassé SHUR-GAIN 27%
- avec le concentré mélassé SHUR-GAIN 32%
- avec le supplément "A" mélassé SHUR-GAIN 32%

Renseignez-vous auprès de votre meunier SHUR-GAIN local, qui est aussi à votre service pour:

- moudre votre grain...
- vous fournir les formules et concentrés requis...
- effectuer pour vous le mélange homogène des grains moulus et du concentré.

Les moulées
SHUR-GAIN
sont éprouvées
et adaptées aux
conditions canadiennes



VOTRE MEUNERIE LOCALE SHUR-GAIN

Votre centre d'alimentation équilibrée

Sous licence CANADA PACKERS